

ANNEXE

**CORPUS DES TEXTES EDITORIAUX
DANS L'EXPRESS ET LE POINT**



YANN DE L'ÉCOTAIS

DIMANCHE

En France, personne ne se demande pourquoi on peut acheter le dimanche, aux puces, des livres et des disques d'occasion, alors que Virgin, qui propose les mêmes articles, mais neufs, doit rester fermé. (Rappelons, au passage, que les clients peuvent se procurer ces articles, sept jours sur sept, dans le premier Drugstore venu.) Chercher à isoler ce qui est culturel de ce qui ne l'est pas n'a en réalité guère de sens. Le problème, beaucoup plus général, revient à se demander si la loi, datant de 1906, qui interdit le travail dominical correspond encore au mode de vie du XXI^e siècle. Et si notre société a suffisamment mûri pour instaurer, sans risque, la liberté totale de l'emploi.

Où se situent les oppositions à la libéralisation ? Comme d'habitude, dans un tissu serré de conservatismes corporatistes. Les syndicats, d'abord. Craignent-ils toujours les abus d'un patronat de négriers ? Sans doute pas. Mais ils ne souhaitent pas l'arrivée dans les entreprises d'employés échappant à la bonne parole des permanents de centrales qui, eux, « font » la semaine de cinq jours. L'Eglise, ensuite. L'argument de la messe dominicale n'est guère sérieux. Depuis longtemps déjà, les pratiquants peuvent communier le samedi soir. Un jour viendra sans doute où la participation à la messe, tout en restant obligatoire, pourra s'effectuer au jour de son choix. Les petits commerçants, enfin, relayés par la majorité des hommes politiques. Les grandes surfaces finiraient, paraît-il, par les exterminer. On voit mal pourquoi tous ceux qui ont, souvent de façon dynamique et inventive, résisté six jours sur sept périraient de la prolongation de la concurrence durant quelques heures. Les uns et les autres, évidemment, se soucient de la vie des familles, qu'on imagine éclatées dès lors que « les courses » remplacerait les après-midi télévisés (cas des consommateurs), que l'absence du père ou de la mère empêcherait ces dimanches si riches en lectures partagées et suivies de discussions (cas des producteurs).

Plus de 5 % des Français travaillent déjà le septième jour. Plus de 60 % sont favorables à une ouverture dominicale des magasins. A une

double condition — qu'il s'agisse de volontariat pour les employés et que les autorisations d'ouverture ne fassent pas l'objet de décisions politiques locales, au coup par coup — on voit bien les avantages que comporterait une modification de la loi actuelle :

1. Le chômage frappe (officiellement, du moins) près de 3 millions de personnes, et notamment les jeunes. Ces postes de week-end, combien d'entre eux seraient-ils prêts à les occuper immédiatement ?

2. La cavalcade de la vie quotidienne rompt les nerfs d'une partie de la population, particulièrement des femmes. Le progrès ne consiste-t-il pas à libérer les soirées du passage forcé par le magasin, à étaler le temps libre ? A faire confiance au bon sens ?

Enfin, l'empire soviétique a imposé. « Nous pouvons nous réjouir de cette revanche de l'Histoire sur l'immobilisme », souligne Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient de France. Dès 1922, Trotski assimilait « les francs-maçons à des traîtres » et l'appartenance maçonnique à « une tâche d'ignominie devant le prolétariat ». Bref, la traque pouvait commencer... Au mois d'octobre dernier, en reportage à Moscou, Yves Stavridès s'est amusé à déchiffrer la presse d'extrême droite. Revenait sans cesse le fantasme du « complot judéo-maçonnique ». La révolution bolchevique ? « La faute aux juifs et aux maçons ! » Tchernobyl ? Idem. Le putsch avorté d'août 1991 ? Encore eux... On l'aura compris : en Europe centrale et orientale, la réimplantation des obédiences n'est pas une sinécure. Toujours dans la discrétion, souvent dans le secret, des loges se sont « rallumées » à Prague, Varsovie, Budapest, Bucarest, Moscou, Belgrade, etc. C'est l'histoire de ces pionniers que nous raconte Stavridès. Deux mois d'enquête. Et un constat : « Baromètre de la liberté d'association — et d'expression — la maçonnerie et sa perception donnent un profil assez juste — et pas franchement rassurant — de ces pays sur "liste d'attente" de la Grande Europe... » ■



YANN DE L'ÉCOTAIS

DRAME NATIONAL ?

Le refus par la France de l'accord de Maastricht serait, a dit François Mitterrand, « un drame national ». Sans doute pas, si l'on s'en tient à une interprétation historique du vocabulaire. Mais, à coup sûr, les hommes qui entraîneraient ce pays dans un tel choix prendraient la lourde responsabilité de nous couvrir de ridicule, tout en passant pratiquement à l'Allemagne les commandes d'une Europe inorganisée.

L'intégration communautaire, évidemment, n'apporte pas une réponse à l'ensemble des problèmes qui se posent en France aujourd'hui et qui transforment la vie hexagonale en océan d'ennui et d'inquiétude maussade. L'Europe ne remplacera jamais, par sa seule existence, l'effort que chacun doit accomplir à l'intérieur de ses frontières. Par exemple, elle facilitera l'emploi, mais à condition que notre système fiscal ne multiplie pas les entraves, que notre politique éducative ne soit pas mangée aux mites, que notre Etat ne confisque pas abusivement les pouvoirs individuels, etc. L'Europe ne fera pas de miracles. Il serait stupide de le prétendre. Comme il serait malhonnête, à l'inverse, de faire passer pour des rêveurs idéalistes ou des prêcheurs de l'abandon les partisans de l'intégration.

Les décisions prises par les Douze à Maastricht marquent une date capitale. Elles vont, de façon claire, dans la direction de l'union économique, politique et militaire des nations qui composent la Communauté. Elles ne conduisent toutefois pas à la disparition de ces nations, ni demain ni après-demain. Peut-être faut-il commencer à songer à l'évolution de la doctrine nucléaire française (ce qui, au reste, se révélera de toute façon nécessaire), mais le jour est loin qui verra partagé le déclenchement du feu des sous-marins lanceurs d'engins. Les traités de Maastricht ne cèlent, dans un sens ou un autre, aucun « drame national ».

Certains, pourtant, vont combattre ces textes. On les connaît : l'extrême droite, une partie des gaullistes, les communistes, une partie des socialistes. On connaît moins bien leurs arguments, et pour cause : s'enroulant

avec une dignité rugueuse dans les plis du drapeau, ils veillent d'abord à la préservation de privilèges, dont ils tirent des positions de pouvoir que l'Europe menacerait. Et, conservateurs à tous crins, nous nous donnerions en spectacle, alors que l'Europe fut à l'origine une idée française et que nos présidents, de De Gaulle à Mitterrand en passant par Pompidou et Giscard d'Estaing, la placèrent au cœur de leur action politique ?

Au-delà de cette farce absurde, que signifierait le non de la France à la poursuite de l'intégration communautaire ? Simplement que dans une Europe limitée au commerce, fonctionnant selon un jeu diplomatique traditionnel, la grande Allemagne se taillerait la part du lion. Ceux qui craignent la puissance allemande doivent comprendre que seuls les mécanismes majoritaires qu'accepte la République fédérale protègent l'ensemble de ses voisins des risques éventuels d'un cavalier seul. La génération de Helmut Kohl est peut-être la dernière à ressentir cette nécessité d'un accomplissement allemand à l'intérieur d'une Communauté politiquement organisée.

Dans la campagne européenne qui commence en France, il faudra prendre garde à ne pas confondre l'ombre et la proie.

Au nom de la démocratie, voici donc interrompu, en Algérie, le processus démocratique. L'efficacité apparente, en politique, ne conduit pas forcément aux bonnes solutions et tout laisse supposer que les intégristes sauront profiter d'une situation que l'armée a confisquée. A Alger, rien n'est réglé. C'est ce qu'explique Jacques Girardon, notre envoyé spécial, en analysant la stratégie du FIS. André Pautard et Yves Cuau, qui furent, dans le temps, correspondants permanents du « Monde » et du « Figaro » en Algérie, prennent la mesure d'une crise qui ne fait que débiter. Au Maroc et en Tunisie, Vincent Hugué et Marc Epstein évaluent les risques de contagion de la vague islamiste. Olivier Duhamel, enfin, explique pourquoi, selon lui, les deux conceptions de la démocratie — neutre ou engagée — ont été maltraitées. ■



CORRUPTION

Le malaise de la société française devient à ce point aigu que nous ne parvenons même plus, en face d'une corruption devenue rubrique permanente de l'actualité, à interpréter correctement nos réactions, où se mêlent l'ahurissement, l'indignation, l'accablement. Ainsi, l'un des plus hauts responsables politiques de ce pays en arrive à se demander publiquement si la justice et la presse ne vont pas au-delà de leurs fonctions ou de leurs missions en révélant les scandales. Ainsi, par un paradoxe absurde, les mieux intentionnés de nos intellectuels commencent à hésiter : et si, chercher la vérité faisant le jeu de Le Pen, il valait mieux, au bout du compte, étouffer ce ragoût d'un couvercle hermétique ?

Pourquoi ne pas s'en tenir à quelques idées simples ?

1. En général, l'Histoire a prouvé que la corruption s'est beaucoup plus développée dans les régimes totalitaires — les dictatures de droite ou les pays communistes — que dans les démocraties. Il ne s'agit pas là, simplement, d'une consolation ridicule, mais d'une conséquence claire du lien qui s'établit presque naturellement entre la mainmise d'un appareil étatique sur la vie publique et l'appropriation de ce que l'on peut, en gros, considérer comme le bien public.

2. De ce point de vue, rattacher d'un coup sec la corruption à l'augmentation de la masse de monnaie en circulation (donc, pour une bonne partie, à la croissance économique) constitue une simplification abusive, partisane et, au fond, idéologique. Cela revient à dire que l'argent, en soi, est sale. Ce qui l'est, en vérité, c'est sa confiscation en dehors des règles de la solidarité d'une communauté. Et, encore une fois, l'absence de marché, l'absence d'entreprises privées, l'absence de concentrations financières ou boursières, l'absence de bénéfices n'ont pas, à l'Est, empêché la plus gigantesque perversion de la répartition de la richesse.

3. Si la France découvre aujourd'hui une multiplication des excès, des abus, des scan-

dales, sans doute le doit-elle à cette espèce d'effet de tenaille entre, d'une part, un poids excessif, dans tous les domaines, de la puissance étato-bureaucratique et, d'autre part, une extrême longévité de régimes politiques au pouvoir (hier, la droite, aujourd'hui, la gauche). La combinaison aboutit à de telles positions de privilège que la lutte pour le maintien ou la conquête de ces positions conduit à un relâchement des mœurs et des moyens. Au point, d'ailleurs, que même la justice s'en trouve affectée (et, en ce sens, sa combativité nouvelle prouve peut-être que les bornes démocratiques ont été passées).

Au-delà des réglementations et de leur respect, l'alternance de gouvernement constitue le meilleur antidote à la corruption. Le peuple demeure ainsi, par la régulation de la vie publique, le gardien le plus sûr de la santé morale de notre démocratie.

Cette semaine, « Balises » donne les clefs d'une agonie annoncée, celle de la 5. En très peu de mots, mais avec des chiffres, des courbes et des dates. Economie de moyens pour aller à l'essentiel. Il faut informer avec son temps — McLuhan l'avait annoncé ; Macintosh le réalise. De drôles de signes ont vu le jour, qui changent notre façon de lire l'événement. Aux majuscules, aux paragraphes, aux interlignes viennent désormais s'ajouter, dans notre jargon, les « piles » et les « camemberts », une nouvelle typographie. Ni Jean-Paul Ribes ni Florence Mendel n'en étaient particulièrement familiers. Mais le jeu leur a semblé en valoir la chandelle. Devant l'écran de Jean Zéboulon, ils ont découvert que l'on pouvait parler de tout dans ces « Balises ». De la déforestation à la vraie nature de l'écu, du drame yougoslave à la généalogie du rap. Pour les détails, les paillettes et les confettis, tous ces bruits et chuchotements qui parfois étouffent le sens de l'information, on peut voir ailleurs. Ne croyez pas pour autant que cette rubrique ennuie : nos lecteurs la plébiscitent ! ■



YANN DE L'ÉCOTAIS

199

CROISSANCE PLATE

« Il y aura bien une reprise économique, mais on risque de ne pas la voir » : la conjoncture est en train de vérifier l'hypothèse humoristique formulée voilà quelques mois par le président d'une grande multinationale américaine. Croissance à peu près identique en 1992 et 1991, reprise possible en 1993, écrivent aujourd'hui les services spécialisés des groupes les plus importants au niveau mondial. Et encore, à plusieurs conditions. Ce sont ces conditions, diverses, contradictoires, qui ont empêché les responsables des pays les plus industrialisés de la planète (le G7) de prendre l'engagement de déclencher en commun une relance que chacun, en fait, attend de ses voisins. Pour éviter d'avoir, nationalement, à en payer le prix (endettement aux Etats-Unis, inflation en Allemagne, etc., etc.) De la même façon, sur une piste d'athlétisme, celui qui assure le train et emmène le peloton se retrouve rarement à l'arrivée.

L'année 1991 se termine en fausse crise. L'économie mondiale avait d'abord frôlé la récession, puis, à la fin de la guerre du Golfe, elle avait enregistré une amélioration limitée et passagère. Au quatrième trimestre, loin de se renforcer, la croissance s'est essoufflée dans la plupart des pays, voire interrompue aux Etats-Unis. A partir de là, le diagnostic des prévisionnistes de l'une des plus importantes sociétés françaises est le suivant : croissance faible cette année, avec un premier semestre particulièrement difficile (les investissements des entreprises augmentent à peine) ; reprise progressive l'an prochain, n'aboutissant qu'à des taux modérés (sous l'influence, d'abord, de la consommation et des exportations, suivies en fin d'année par les investissements). Ce qui se traduit, pour la Communauté européenne, par ces quelques chiffres : après un boom d'environ 3,7 % par an en

1988 et 1989, chute à 1,4 % en 1991 ; puis peut-être 1,7 % en 1992 et 2,5 % en 1993.

Les pronostics se fondent sur quatre conditions, dont certaines peuvent évoluer « à la hausse », d'autres « à la baisse », renforçant ainsi l'incertitude globale :

1. Le prix du pétrole : a priori, il ne s'effondrera ni ne flambra. Mais une baisse n'est pas exclue d'ici à deux ans : elle stimulerait l'activité.

2. La conjoncture américaine : elle ne subirait pas de récession. Le président Bush peut toutefois, par de fortes réductions d'impôts, soutenir l'activité plus que prévu. Mais, à l'inverse, personne ne sous-estime l'éventualité d'un pépin entraînant Wall Street dans la tourmente.

3. Le contexte politique : on ne connaîtrait pas de crise de grande ampleur (malgré les tensions à l'Est et dans certains pays musulmans). Comment, malgré tout, s'interdire d'imaginer des événements graves dans la nouvelle CEI ou au Moyen-Orient qui affecteraient les marchés financiers et le climat général des affaires ?

4. Les taux d'intérêt dans la Communauté européenne : au second semestre de 1992, la baisse devrait être lente, mais générale. Sauf si, l'Allemagne n'ayant pas résolu ses problèmes, il fallait attendre le courant de l'année 1993, ce qui retarderait d'autant l'embellie (en particulier sur le plan des investissements).

Ainsi entrons-nous, probablement pour dix-huit mois, dans une période bizarre de croissance plate et aléatoire. La « confiance » manifestée par les ministres des Finances occidentaux, le week-end dernier, à Garden City, aux Etats-Unis, ne tient en réalité qu'à un constat — l'inflation assez bien maîtrisée — et à une méthode — celle de l'autosuggestion, attribuée au Dr Coué. ■



YANN DE L'ÉCOTAIS

200

VIVE LES JEUX !

Michel Platini, la superstar du football aux crampons de diamant, en train d'allumer la flamme olympique... Un ange est définitivement passé, le 8 février, à Albertville, au cours de cette superbe cérémonie d'ouverture des Jeux dont certains sortirent la larme à l'œil. Quelques foulées de notre plus grand joueur, pour le pire mais peut-être surtout pour le meilleur.

Le pire ? L'amateurisme a vécu. Le sport, en même temps art et spectacle, paie ses créateurs et ses acteurs. Les Jeux d'été de 1996 iront à Atlanta, berceau de Coca-Cola, au lieu de ponctuer en Grèce le centenaire de leur rénovation. En 1988, à Séoul, le tennis professionnel était invité, en démonstration. Barcelone, cet été, verra les raquettes d'or se disputer les médailles du même métal. Et les vedettes professionnelles milliardaires du basket américain seront pour la première fois olympiques. Alors, le fric, toujours le fric ? L'argent n'est corrupteur que par l'usage qu'on en fait. A 2 et FR 3 ont communiqué au monde l'image d'un exploit des temps modernes. Résultat positif. L'endettement des communes deviendrait trop important — résultat négatif ? On se demande pourquoi le déficit monumental, pendant des années, de notre informatique nationale est à la charge de tous les contribuables et celui, ponctuel, relativement faible, des JO, en grande partie à la charge de la Savoie. L'argent, dans le sport, ne peut en réalité entraîner que deux conséquences néfastes : la tentation du dopage, chez les athlètes, pour empocher le pactole ; la perversion des circuits financiers au profit des aigrefins, comme à Brest, en football. Que la réglementation soit sévère, et qu'on l'applique.

Mais il faut aussi avoir vécu avec des centaines de gosses le match de hockey France-Canada à Méribel, avoir entendu leurs

chants, leurs rires, ponctués de roulements de tambour, pour comprendre que sport et enthousiasme se conjuguent naturellement. Que la multiplication des moyens financiers favorise cette fusion beaucoup plus qu'elle ne lui nuit. Lorsque la violence seule brise l'ennui, l'émotion pure devient une pulsion trop rare, qu'il faut saisir sans tordre le nez. Et qui favorise l'émotion, qui lui sert de vecteur ? Nos grands professionnels. Platini, Noah, Killy, aujourd'hui cousus d'or. Ils n'empêchent pas la participation de tous, au contraire, ils la suscitent, la canalisent. Ils donnent un sens à cette superbe mobilisation de tous les volontaires bénévoles de Savoie qui ont transformé la région en un gigantesque sourire. Voilà le meilleur, et il l'emporte. Sans match.

Désormais, il n'y a plus de réelle différence de nature entre une coupe du monde de football et des Jeux olympiques. Mais il y a, partout, des professionnels au service de la fête. Nous saurons en juillet prochain si la France obtient le redoutable honneur d'organiser le « Mondial » de 1998. Elle y compte ; le symbole constitué par Michel Platini porteur de la flamme n'est donc pas innocent. C'est un clin d'œil amical lancé par les Français en direction des cardinaux du football. Quant au métier de manager acquis par Jean-Claude Killy, il trouvera encore son utilisation.

Voici le temps de l'œcuménisme ; la page est tournée. Il aura fallu quatre-vingt-seize ans au sport mondial pour réaliser son unité. Mais l'essentiel demeurera toujours le bonheur de participer, et pas seulement aux bénéfiques. Ce qui ne nous empêchera pas, le samedi matin, sur un terrain de banlieue, de rater, devant nos enfants effondrés, deux penalties sur trois. ■



PROPORTIONNELLE

Tous les sondages le confirment : le scrutin proportionnel au niveau régional va conduire à l'élection d'un certain nombre de conseils ingouvernables. L'adoption de ce mode de scrutin sur le plan national — que souhaite le président de la République — interdirait très probablement toute majorité claire à l'Assemblée : le RPR et l'UDF, ayant exclu de s'allier au Front national, devraient trouver un concours du côté des écologistes ; ces Verts, au reste séparés en deux branches, seraient également nécessaires au PS pour tenter d'atteindre un seuil critique que les communistes pourraient, éventuellement, empêcher de considérer comme acquis. Bref, une allure de pétaudière...

Le débat entre partisans du scrutin majoritaire et du scrutin proportionnel (avec toutes les variantes possibles) a toujours existé. Personne ne peut en conclure que le premier, à l'exemple de la Grande-Bretagne, est plus ou moins démocratique que le second, à l'exemple d'Israël. Toutes les formules ont des avantages et des inconvénients. Laissons donc cette discussion théorique.

Pourquoi le problème surgit-il aujourd'hui ? Officiellement, parce que, l'absentéisme aidant, trois Français sur quatre environ ne sont pas représentés au Palais-Bourbon. En réalité, parce que, à travers un morcellement de l'éventail national et, particulièrement, une présence de l'extrême droite gênante pour la droite, François Mitterrand y trouverait une marge de manœuvre plus importante, donc une fin de mandat plus souple. Sur le papier, en tout cas.

Les inconvénients du changement de système sont évidents : à modifier les

règles en cours de partie, on dégrade l'image de la politique ; on renforce par ailleurs le rôle des états-majors aux dépens de la relation directe électeur-élu que réclame la population ; on favorise enfin une instabilité de funeste mémoire en prenant le risque de retrouver pour longtemps — par l'addition des « petits » partis — une IV^e République bis. Mais, à l'inverse, la Constitution de la V^e République, après une deuxième cohabitation, aurait fait la preuve de sa plasticité. En évitant une crise de régime, la proportionnelle deviendrait une sorte d'assurance « tout temps » de la loi fondamentale.

Ce dernier argument, en fait, peut se retourner. Si l'on admet l'idée que le régime constitutionnel français flotte à mi-chemin du parlementarisme et du présidentielisme, mieux vaudrait s'interroger sur cette logique curieuse qui peut placer le titulaire de l'Élysée en porte à faux désagréable, dès lors qu'une consultation nationale désavoue non pas forcément sa personne, mais sa politique, le conduisant en théorie à se soumettre, à se démettre... ou à bricoler.

Dans ces conditions, sans doute faudrait-il réfléchir à un véritable régime présidentiel — mandat raccourci pour le plus haut personnage de l'État et restauration du Parlement sans possibilité pour celui-ci de renverser le Premier ministre. Le scrutin proportionnel aurait alors une vocation claire : permettre que se dégagent, en fonction des problèmes traités, des majorités d'idées (ou de refus). Tendance à laquelle aspire, de toute évidence, l'opinion publique et que permet, progressivement, l'érosion idéologique. ■



YANN DE L'ÉCOTAI

ACCÉLÉRATION

Le sondage de la Sofres pour « Le Figaro » et l'analyse de l'ensemble des enquêtes régionales de BVA pour « Libération », publiés en début de semaine, dessinent un relevé assez précis de la situation politique française.

La première constatation qui s'impose concerne la nature du scrutin du 22 mars : il s'agit d'élections régionales, mais, de toute évidence, ceux qui vont aller aux urnes le feront dans un état d'esprit « national », pour des raisons de politique générale, qu'il s'agisse du chômage, de l'immigration ou des valeurs morales. Ramener cette consultation à un simple test de l'opinion serait par trop réducteur. Les Français diront ce qu'ils pensent de la conduite des affaires du pays, l'intérêt local demeurant tout à fait minoritaire.

Il convient alors de se projeter dans la période postérieure au 22 mars. Quel poids garderait un gouvernement appuyé sur 20 % de voix socialistes et 8,5 % de voix communistes — après que Georges Marchais eut pris le soin, à « 7 sur 7 » le 1^{er} mars, de qualifier le PC de « seule opposition, je dis bien opposition, de gauche » ? Quelle durée de vie ce gouvernement pourrait-il espérer ? A quelles tempêtes devrait-il se préparer ?

Dans ces conditions, il faut reconnaître que l'esprit des lois commanderait une dissolution de l'Assemblée nationale, sans attendre la tenue programmée des élections législatives dans plus d'un an. Visiblement, la grande majorité des Français en a assez. La réussite des socialistes sur le plan de l'inflation, le courage du président de la République au niveau européen ne compensent pas le choc du chômage, les défaillances de la formation,

l'irritation face aux scandales divers, la lassitude générale. L'enquête de L'Express (avec l'Ifop) dans l'électorat du PS prouve à quel point la déception paraît irréversible pour une bonne partie de ceux qui suivaient encore la gauche en 1988 (voir page 44). Attendre pour donner la parole au peuple ne peut désormais qu'amplifier le mécontentement et multiplier les risques.

Si les Français sont appelés à se prononcer, la sagesse voudrait qu'ils ne le fussent pas sur la base d'un mode de scrutin bouleversé — par exemple, la proportionnelle intégrale. Celle-ci, non seulement ne réglerait rien, mais, en outre, ajouterait l'instabilité au désarroi. François Mitterrand n'y trouverait qu'apparemment les moyens de terminer son septennat sans difficulté. Il existe de multiples façons d'instiller dans le régime majoritaire actuel une certaine dose de représentation proportionnelle, sans pour cela fausser le jeu.

De la situation ainsi créée le président de la République devrait tirer une conclusion claire. Qui ne serait pas forcément son départ, encore que 61 % des Français pensent le contraire. L'essentiel demeurerait évidemment que la nouvelle équipe puisse appliquer, sans contrainte, ses idées.

Mais, dira-t-on, et le respect des échéances ? Reconnaissons que le principe reste excellent. Sauf quand son application rigide va visiblement à l'encontre de ce qu'attendent les Français. Ce sont eux qui sont souverains. De Gaulle l'avait compris, qui vivait, en permanence, dans le souci de l'accord entre le pays et lui, et qui, jamais, n'envisagea le moindre « coup d'État permanent ». ■



YANN DE L'ÉCOTAIS

LA FRANCE À L'ÉCART

Fallait-il installer Jean-Marie Le Pen au centre de la campagne électorale ? Question intéressante, mais sans objet. Au centre des débats, le leader du Front national l'est déjà, depuis longtemps. Et, en vérité, tant mieux. Plus ce que réclame l'extrême droite sera connu, combattu, mieux la démocratie accomplira sa mission.

Il était envisageable, au tout début, de dissoudre le Front national. Georges Pompidou l'avait fait du temps où les mêmes s'abritaient derrière une autre bannière : Ordre nouveau. Aujourd'hui, le remède serait probablement pire que le mal. Il reste possible, sans doute, d'interdire les manifestations du FN, mais les bases d'une telle décision (renvoi au problème précédent) demeurent bien fragiles. Surtout, pour ceux qui veulent contrer les thèses de Le Pen, où se situe, objectivement, l'efficacité maximale ?

Les démocrates ont toujours été gênés pour combattre les totalitaires, sur le terrain choisi par ces derniers. C'est un vieux débat, inutile d'y revenir. On sait que le droit vaut mieux que la force, qu'il faut d'abord opérer sur le premier terrain, sans exclure, un jour, de devoir se saisir des mêmes armes que ses adversaires.

Nous n'en sommes pas là. En revanche, ce qui est intolérable, c'est que Jean-Marie Le Pen prenne les Français — nous prenne — pour des demeurés. Et cela mérite bien que chacun livre bataille. Nous aurions tous bonne mine, sur la scène internationale, le jour où, par exemple, Le Pen parviendrait au second tour d'une élection présidentielle.

Le leader du Front est un démagogue parce qu'il n'a aucune chance — et il le sait — d'appliquer son programme. A moins de faire sortir la France de la Communauté européenne, de l'isoler du reste du monde, puis d'inviter ses compatriotes à l'accompagner, sur la voie du sous-développement social et moral, vers le fameux modèle albanais.

Dans le programme extravagant que constituent les idées du Front national, on trouve de tout, y compris du possible, comme la retraite par capitalisation ou le retour de celle-ci à 65 ans. Mais on y découvre surtout deux énormités.

La première, évidemment, a trait aux étrangers. Il ne s'agit même pas de xénophobie ni de racisme, mais simplement de savoir que la libre circulation des individus à l'intérieur de la Communauté, décidée il y a trente-cinq ans, impose aux Douze, en ce qui concerne le problème — réel — de l'immigration, une attitude commune. A quelles frontières reconduire les immigrés arrivés de Belgique ? La France ne pourra jamais appliquer seule une politique d'exclusion, à moins de s'isoler totalement de ses voisins du Marché commun. En dehors de tout aspect moral, une telle remise en question amènerait évidemment nos partenaires à considérer que la France a volontairement choisi de quitter la Communauté.

Autant — et voilà l'autre incongruité — qu'après un premier carton rouge pour agression à la libre circulation des individus nous en récolterions un second : pour non-respect de nos engagements économiques. La suppression de l'impôt sur le revenu, chère aux économistes du Front, est une vieille lune pour potaches attardés. Comment retrouver les recettes correspondantes ? Par une augmentation de la TVA. Il n'y a qu'une seule petite difficulté : en vertu des accords européens, la France va, en la matière, diminuer ses taux. Ici aussi tout se tient : s'extraire de l'harmonisation fiscale signifie abandonner le reste.

Le Front national est bien au centre du débat politique. Parce qu'il nous renverrait au passé. Il faut qu'aucun Français ne l'ignore, y compris ceux qui, maltraités par la rudesse du temps, ne savent plus à quel espoir se raccrocher. ■



YANN DE L'ÉCOTAIS

GRILLE DE LECTURE

Comment interpréter les résultats des élections régionales du 22 mars ? Les responsables politiques donneront dès le dimanche, à 20 heures, leur vision de la situation. Sans doute, d'ailleurs, l'ont-ils déjà préparée, les sondages paraissant, pour le moment, assez concordants. Six questions semblent, à la veille du scrutin, déterminantes :

1. Les Français vont-ils désavouer, d'une façon générale, leur classe politique ? L'abstention, en effet, promet d'être importante. L'argument selon lequel nos compatriotes s'intéresseraient normalement moins à une consultation régionale que nationale manque de contenu. On peut le regretter, mais les problèmes liés à la décentralisation sont passés au second plan. Les Français s'appêtent à voter sur le chômage, la sécurité, l'immigration, l'éducation, etc.

2. L'écologie deviendra-t-elle une donnée permanente de notre carte politique ? Il ne suffira plus, cette fois, vu l'amplitude du score vert, de présenter celui-ci comme un vote refuge. La préservation de l'environnement, plus sans doute que le programme économique gauchiste-rétro d'Antoine Waechter, devra sans doute désormais être intégrée à toute entreprise de conquête du pouvoir.

3. L'extrémisme restera-t-il, dans ce pays, une constante ? D'un communisme virulent au lendemain de la Seconde Guerre nous voici parvenus à une situation peu enviable : détenir le ruban bleu de l'extrême droite au sein du monde occidental. Mais les voix additionnées du PC et du FN risquent de nous enfoncer définitivement dans ce refus de la dualité tranquille gauche-droite que connaissent nos voisins.

4. Est-ce la fin d'un certain type de socialisme ? Converti apparemment au jeu du marché, après ses déboires planificateurs

initiaux, le PS n'a, en réalité, pas su aller au bout d'un modernisme à l'allemande. Longtemps empêtrés dans leurs choix marxisants, incapables de dénationaliser, se privant de moyens de libérer l'initiative, les socialistes se sont usés sans proposer de nouvelles ambitions. Ils vont le payer. Mais une réduction trop importante des suffrages qui les soutiennent remettrait en question la légitimité du gouvernement.

5. La droite traditionnelle, en revanche, va-t-elle résister ? Elle est soumise, elle aussi, à une sorte de gueule de bois post-idéologique, et son érosion paraît manifeste. Elle n'accueille guère de déçus du socialisme. Mais la perte de quelques points ne signifierait pas un déclin inexorable. En revanche, les électeurs du RPR et de l'UDF et ceux que les deux partis n'ont pas su conserver pourraient amener ces grandes formations à accélérer leur fusion, en gommant des divergences secondaires, au profit d'un projet original et combatif.

6. La France sera-t-elle gouvernable ? Le scrutin régional donnera une image très précise de ce que serait une Assemblée élue à la proportionnelle intégrale. La droite a décidé de ne pas gouverner avec l'extrême droite. Même la poursuite — pourtant bizarre — d'une alliance PS-PC ne conduirait à rien. Dans ces conditions, faudrait-il faire de deux petits groupes d'écologistes les arbitres de majorités forcément explosives ? Pour le président de la République, détenteur de l'esprit de la Constitution, c'est-à-dire de la stabilité et de l'efficacité du pouvoir, sonnera l'heure du choix : conserver le scrutin majoritaire (avec, peut-être, une légère instillation de vote proportionnel) et se préparer éventuellement à une autre cohabitation ; tout bouleverser en changeant de façon radicale les règles du scrutin — et engager le pays dans d'autres convulsions. ■



NON À LA PROPORTIONNELLE

La Constitution de la V^e République, complétée en 1962 par l'élection du président au suffrage universel, avait, pour ses auteurs, un objectif primordial : assurer la stabilité et l'efficacité du gouvernement de la France. Le mode de scrutin choisi à l'époque — le scrutin majoritaire — bien que ne faisant pas partie du texte fondamental, servait la même ambition : donner à l'exécutif une assise solide, indiscutable, et donc les moyens de conduire, dans la durée, une politique claire.

Ce rappel, après le vote « régional » du 22 mars, devient une contrainte. S'exprimant pour la première fois depuis trois ans, les Français, c'est évident, n'ont pas pris position sur des problèmes locaux, mais généraux : emploi, sécurité, environnement, éducation, immigration, santé, etc. Ils ont jugé les lacunes et les projets des partis au niveau national.

Stabilité et efficacité ? On se demande bien par quel coup de magie le président de la République pourrait conduire l'actuel gouvernement — doté d'une petite minorité de 19 % des suffrages — jusqu'au terme légal de la législature, dans un an. Edith Cresson, ou Pierre Bérégovoy, ou même Jacques Delors ont-ils le pouvoir d'annuler le déficit actuel de légitimité ? La faille est trop profonde entre le Parti socialiste et le pays. A refuser d'en prendre acte, le pouvoir risque simplement, au pire, l'accumulation des désordres, au mieux, la paralysie. En bonne logique, dans l'esprit des lois, les Français devraient être appelés à dire, plus tôt que prévu, par qui et pour quoi ils entendent aujourd'hui être gouvernés.

Et comment devraient-ils le dire ? Selon le système majoritaire actuel ou à la proportionnelle, comme ce fut le cas dimanche dernier ? Laissons de côté l'« instillation d'une certaine dose de scrutin proportionnel ». Elle peut faire plaisir. Mais elle ne sert à rien, sauf si, du point de vue tactique, on souhaite aller plus loin.

Le scrutin majoritaire n'est pas injuste ou antidémocratique, comme certains le prétendent. Il y a aussi des écologistes et des extrémistes de droite ou de gauche en Grande-Bretagne. Simplement, les grands partis, conservateur et travailliste, les ont pris en compte, en acceptant leur poids sur les programmes des uns et des autres. Ce que n'ont pas su faire les socialistes et les libéraux français.

Aujourd'hui, il apparaît de la façon la plus claire que le corps électoral s'est déplacé de la gauche vers la droite. La démocratie voudrait qu'on en tînt compte. Il est par ailleurs patent qu'une Assemblée nationale élue selon le même dispositif que les conseils régionaux vivrait dans l'instabilité et l'inefficacité. Le pays y perdrait. Le Front national et les deux courants écologistes existent ? La belle affaire. Que leurs représentants se fassent élire selon le système en vigueur aujourd'hui. C'est possible, dans la clarté. Du temps de leur splendeur, les communistes figuraient en bon nombre au Parlement. Et le petit Parti républicain sut, de l'autre côté, s'y faire sa place.

François Mitterrand voudrait limiter la défaite de la gauche ? Comme le sous-entend l'expression, sauver les meubles signifie que l'on a abandonné la maison. ■



YANN DE L'ÉCOTAIS

DISCOURS

Quelles sont les difficultés que le Parti socialiste au pouvoir, cohabitation non comprise, depuis près d'une décennie, n'a pas su résoudre et qui lui valent de ne plus disposer dans le pays que d'une faible minorité ? Le chômage des adultes, l'inadéquation de la formation des enfants — c'est-à-dire le chômage de demain — l'insécurité urbaine, l'immigration excessive, la bureaucratie étatique gaspilleuse de fonds publics et confiscatrice de croissance.

Pierre Bérégovoy, après s'être beaucoup trompé au début des années 80, a découvert par la suite les vertus de la rigueur. Il a su s'y tenir, et la France en a recueilli quelques réels bénéfiques. Ce n'est pas lui faire injure que de constater aujourd'hui, malheureusement, qu'il n'a pas la moindre chance de répondre, en moins d'un an, à cette série de problèmes fondamentaux.

Le chômage ? Tout le monde connaît les rigidités, d'ordre réglementaire, qui empêchent le marché de l'emploi, en France, de réagir aussi vite à la reprise économique que, par exemple, le marché américain. Tout le monde sait, par ailleurs, que notre système éducatif ne prépare pas correctement les travailleurs de demain aux évolutions technologiques qu'ils devront affronter. Inutile de fantasmer. Il faudrait une bonne dizaine d'années, à condition qu'existât la détermination, pour répondre à ce double défi qui en réalité n'en forme qu'un : assurer un meilleur emploi, même à 2,5 % de croissance par an. Faute de temps, il reste le fameux « traitement social du chômage », qui anesthésie mais ne soigne pas. Et quelques milliards que le Premier ministre parviendra bien à injecter dans des secteurs non soumis à la concurrence internationale, ce qui alourdira la dette mais ne déséquilibrera pas notre commerce extérieur.

L'insécurité urbaine ? On en sait les ori-

gines, à commencer par le manque d'emplois. Quelle « politique de la ville » pourra bien déployer l'acrobatique Bernard Tapie, faute de ce travail qui fuit une population immigrée sans bagage, amalgamée aux portes des villes, chaque jour plus ghettoïsée ? Quant à l'afflux d'étrangers, il ne s'agit pas, et depuis longtemps, d'un phénomène maîtrisable par la France seule. Nos ministres ont sans doute eu raison de se battre à Bruxelles pour que naisse une Europe sociale. Ils auraient beaucoup mieux fait d'utiliser leur énergie à convaincre nos partenaires de l'urgente nécessité d'une politique communautaire de l'immigration.

Le gaspillage lié à un étatisme forcené ? François de Closets, dans un livre explosif auquel L'Express consacre cette semaine sa couverture, en dresse un tableau accablant. La France est, de ce point de vue, un pays raviné où se sont multipliés les gouffres à milliards, où cette multiplication même est devenue un système de pouvoir indépendant de tout contrôle. L'argent qui pourrait être utilisé à la propagation de la richesse fuit inutilement, par tous les bords d'un bateau plombé de prélèvements obligatoires effarants (10 % de plus, par exemple, qu'en Allemagne). Quelle révolution, en onze mois, alors que la règle socialiste demeure la célébration du secteur public ? On vendra sans doute quelques pourcentages d'entreprises nationalisées, pour régler telle ou telle facture, mais après ?

Après, dans tous les domaines, on donnera du discours — et, de ce point de vue, le nouveau gouvernement paraît bien armé. Mais le discours, particulièrement en bois, c'est justement ce contre quoi les Français, qui veulent des actes, viennent de voter. ■

Nouvelle formule

L'Express, avant de le lire, vous le feuilleterez, cette semaine, avec surprise. Oui, il change. Pourquoi ? Parce que vous aussi, lecteurs, vous changez. Et nous avons le souci, si possible, de vous ouvrir la voie, en tout cas de vous accompagner : cette société bouge à grande allure et l'amélioration des services, dont l'information fait partie, devient une obligation quotidienne.

En général, nous sommes ainsi constitués que la nécessité de la transformation nous apparaît seulement dans l'adversité. Un journal s'interroge sur sa formule – son contenu et sa présentation – le jour où l'intérêt qu'il suscite faiblit dans le public. Trop tard.

C'est ce que nous avons voulu éviter lors de la dernière refonte de L'Express, en mai 1988. A l'époque, nous savions déjà que le succès, même si vous, lecteurs, nous l'accordiez, ne serait qu'un encouragement à poursuivre. Vous avez manifesté votre satisfaction : l'année dernière, la diffu-

inutilités et facile d'accès, pour vous aider dans votre réflexion sur l'actualité – sur une actualité que, dans sa majorité, vous connaissez déjà. Infographie, illustrations, légendes, encadrés : la maquette servira un enrichissement de l'analyse et du reportage. Objectif ? Que vous, lecteurs, et nous, rédacteurs, sortions de notre exercice hebdomadaire avec le sentiment justifié de partager un supplément d'intelligence.

2. Un Express plus exigeant, à l'égard d'institutions en panne – temporairement, souhaitons-le – de responsabilité. Engagé ? Oui, en ce sens que, au-dessus des clivages politiques (ou politiques), ce journal doit être un journal d'alerte, ni moralisateur ni provocateur, mais intervenant avec force dans les débats chaque fois qu'ils touchent à l'essentiel : du gaspillage des fonds publics au foulard à l'école, en passant par la construction de l'Europe.

3. Un Express plus attentif à la trajectoire des styles de vie. Quand ceux-ci se banalisent, ils deviennent des modes. Mais ils naissent toujours de la mutation des goûts ou des aspirations d'une époque. C'est dans cette phase initiale que nous entendons les saisir et les expliquer.

Ainsi, page après page, vous découvrirez de nouvelles rubriques : « C'est l'époque », au tout début du

journal, et la chronique souriante de Guy Lagorce – « Le progrès fait rage » – en point d'orgue final : l'entretien hebdomadaire, emplacement privilégié du débat d'idées ; L'Express-Eco, seconde cover story, consacrée chaque semaine à un sujet économique : le Guide ; la page Initiés, etc.

Le talentueux maquettiste à qui nous devons la traduction graphique de cette nouvelle formule s'appelle Nicolas Lounda. Il a 28 ans. Et, bien sûr, il fait son entrée à L'Express.

Nous vous remercions de vos critiques et de vos conseils. ■



Que vous, lecteurs, et nous, rédacteurs, sortions de notre exercice hebdomadaire avec le sentiment justifié de partager un supplément d'intelligence.

YANN DE L'ÉCOTAIS

sion de L'Express a augmenté de 4,8 % ; depuis le début de 1992, les ventes au numéro suivent la même progression. Il n'y avait pas de meilleur moment pour tenter de passer à la vitesse supérieure.

Qu'avons-nous, cette fois-ci, à vous proposer ? Restons modestes. Nous n'allons pas réinventer le journalisme, qui consistera toujours à dire l'événement vite et bien. Il ne s'agit donc pas d'une révolution, mais d'évolutions. Les voici :

1. Un Express plus efficace, comme le veut le temps : clair, net, ordonné, sans

Crise de nerfs

Progressivement, le débat sur l'Europe paraît échapper à la crise de nerfs qui avait saisi le monde politique il y a trois semaines, et s'ordonner enfin de manière rationnelle.

Les accords de Maastricht ont provoqué de nombreuses critiques, qu'il importait de trier. Texte touffu, difficile à interpréter de façon sûre ? Sans doute. Mais que dire de multiples traités internationaux, d'innombrables règlements nationaux, sinon que le temps fera son œuvre ? Texte à renégocier ? En l'occurrence, cela équivaldrait à un refus, dont la France porterait la responsabilité politique devant ses partenaires et devant l'Histoire. Texte à confirmer par voie référendaire ou parlementaire ? Rien n'interdit, une fois les adaptations constitutionnelles adoptées en Congrès, à la majorité des trois cinquièmes, de faire ratifier le traité lui-même par le peuple.

Reste alors l'essentiel. Faut-il avancer dans la voie de l'intégration com-

1. Les Français nourrissent déjà le sentiment que leurs soucis ne sont pas assez pris en compte par leurs représentants politiques. Qu'advient-il dans cette Europe, plus lointaine encore ? Le lien démocratique doit être resserré. Les grandes négociations communautaires peuvent très facilement – à l'exemple de la Grande-Bretagne – être précédées d'une discussion au Parlement. Il ne tient (il ne tenait...) qu'à nous de prendre des dispositions dans ce sens.

2. La création d'une monnaie unique, en 1998, fait craindre une perte totale d'autonomie dans l'exercice de nos choix en matière de budget, de taux d'intérêt, etc. Il convient d'abord de remarquer que la marge de manœuvre de chacun, sur le plan européen et même sur le plan international, se réduit d'année en année, suivant en cela l'imbrication des économies. En outre, le caractère impératif des échéances ne doit pas être exagéré : la monnaie unique verra en réalité le jour quand elle sera supportable. Le fameux marché unique de 1993 n'est que l'application, avec vingt-trois ans de retard, des prescriptions du traité de Rome pour l'année... 1970.

3. L'avancée vers l'union politique conduit logiquement à s'alarmer de l'affaiblissement de notre modèle d'Etat-nation. Les responsabilités de l'Etat, qui conservera un rôle central, subiront, de façon progressive, un redécoupage : au profit de la Communauté, d'une part, des régions, d'autre part. Rien de dramatique, si tous ces pouvoirs sont exercés de façon démocratique. Quant à la nation, que l'Histoire ne permet d'ailleurs pas de tenir pour un concept indépassable, l'Europe ne la menace en rien. Groupe humain caractérisé par la conscience de son unité et la volonté de vivre ensemble, la nation ne perdrait son « âme » que le jour où, à l'échelle européenne, elle en découvrirait une autre. Ce qu'il faut favoriser, mais que nul ne peut décréter. ■



Le fameux marché unique de 1993 n'est que l'application, avec vingt-trois ans de retard, des prescriptions du traité de Rome pour l'année 1970

YANN DE L'ÉCOTAIS

munautaire ou s'en tenir à l'organisation actuelle ? Pour le moment, les résultats de l'œuvre entreprise par les Six au lendemain de la guerre sont incontestables : d'autres pays ont rejoint ou veulent rejoindre le creuset commun, la paix a été assurée entre eux, le niveau de vie a progressé de façon sensible, les accès au patrimoine culturel européen se sont développés.

Il n'empêche. Le nouveau bond en avant suscite des interrogations et des inquiétudes, d'ordre identitaire. A juste titre. Il faut les examiner sans passion.

Défaillances

A Los Angeles, au départ, il y a un scandale : l'acquittement de policiers blancs, coupables de violence sur un délinquant noir, par un jury composé quasi exclusivement de Blancs (imaginons l'inverse à Harlem...). Mais l'émeute a explosé parce que le terrain était miné : les Noirs, aux Etats-Unis, sont les laissés-pour-compte de la croissance et l'égalité des droits ne leur donne, en moyenne, que la moitié des revenus des Blancs. Et l'émeute est devenue meurtrière en raison de quelques particularités californiennes, ou américaines en général : une immigration, en partie illégale, qui voit les Hispaniques ou les Asiatiques exclure progressivement la population noire des emplois qu'elle occupait : une forte concentration du « commerce » de la drogue, avec son cortège naturel de banditisme et de violence : un accès à peu près libre à tous les types d'armement, y compris les armes de guerre. Autant dire que l'éradication des conditions qui ont rendu possible le drame de Los Angeles – et d'autres

darité. Le libéralisme produit plus de richesses, on l'a vu, que les autres systèmes. Globalement, et en particulier. Mais son efficacité même peut entraîner, surtout en période de stagnation, des conséquences sociales inadmissibles et des injustices intolérables. C'est à ce niveau – celui du soutien, de la sécurité assurée à l'ensemble de la collectivité – que doivent se produire les interventions de l'Etat, et non pas en amont, en faussant les mécanismes du marché par l'appropriation des biens de production. Depuis Ronald Reagan, les Etats-Unis ont oublié qu'aucune doctrine ne peut recevoir d'application absolue. Santé, éducation, logement, indemnisation du chômage : les défaillances de la politique américaine ont conduit trop de défavorisés, notamment chez les Noirs, dans le cycle infernal de la grande pauvreté.

La grande pauvreté est indigne de nos civilisations avancées. Mais comment ne pas voir (même si, comme le dit vite François Mitterrand, « il n'y a pas de comparaison possible » avec la France) le choc Nord-Sud se profiler partout, et à l'intérieur même de nos pays riches ? Nous n'échapperons pas – Américains et Européens – à l'effet de tenaille : ou nous trouvons les moyens, onéreux certes, d'orchestrer le développement des pays du tiers-monde et de donner, sur place, à leurs populations un niveau de vie et d'emploi décent, ou ces populations

forceront les barrages, nous obligeant à résoudre leurs problèmes, cette fois chez nous. Un haut degré de protection sociale atténuera sans doute les difficultés, encore qu'on atteigne assez vite, en la matière, les limites de ce que l'économie peut assumer. Mais nous n'éviterons pas, surtout si la croissance reste modérée pendant de longues années, la multiplication des tensions au sein de communautés démunies transformées en ghettos, le durcissement des revendications et, évidemment, la violence.

Ce qui s'est passé à Los Angeles ne résulterait que de tares américaines ? Rien de moins sûr. ■



La grande pauvreté est indigne de nos civilisations avancées. Mais comment ne pas voir le choc Nord-Sud se profiler partout, et à l'intérieur même de nos pays riches ?

YANN DE LÉCOTAIS

ailleurs, demain – est une affaire de longue haleine.

Il ne se réduit donc pas, ce drame, à l'analyse sommaire et perfide de François Mitterrand : « La société américaine est conservatrice et économiquement libérale. On en voit ici quelques résultats... » Si les pays qui ne pratiquent pas le socialisme, même de progrès, obéissaient à ces mécanismes naturels que le président de la République a décelés aux Etats-Unis, le monde serait depuis longtemps à feu et à sang.

En vérité, ce n'est pas le libéralisme qui est en cause, mais l'absence de soli-

Mise au point

Tous nos lecteurs ne lisent pas « Le Canard enchaîné » et « Le Figaro ». Certains vont donc être surpris. Ces deux journaux ont gravement porté atteinte à l'honneur de L'Express, à propos du jugement – scandaleux – du procès Touvier.

En tant que directeur de la rédaction de L'Express, j'ai envoyé au « Canard enchaîné » une demande de droit de réponse. En voici le contenu :

« Stupéfait à la lecture de l'article "Non-lieu à L'Express" – amalgame d'insinuations auquel la tradition du "Canard" ne nous avait pas habitués – je vous demande de rectifier les contrevérités suivantes, que vous auriez pu épargner à vos lecteurs si vous aviez pris la peine de m'appeler avant de les imprimer.

– Directeur de la rédaction, je n'ai jamais subi la moindre pression de la directrice de la publication sur l'affaire Touvier.

– J'ai effectivement refusé de faire assumer par L'Express un texte d'injures publiques à l'égard des trois magistrats de la chambre d'accusation qui m'a été présenté par un journaliste de L'Express, texte dont la rédaction du journal, dans sa quasi-

non-lieu était repris : celui de L'Express, qui apportait sur le sujet une information inédite... »

De son côté, la Société des rédacteurs, qui regroupe les journalistes de L'Express, a publié un communiqué, adressé aux responsables du « Canard enchaîné », et que « Le Figaro » a eu la courtoisie de reproduire :

« Votre article intitulé "Non-lieu à L'Express" dans l'édition de ce jour a suscité une vive émotion au sein de notre rédaction. Il nous apparaît comme une mise en cause inacceptable de notre intégrité et appelle de notre part les commentaires suivants :

– Nous pouvons attester qu'aucune pression n'a été exercée de la part de quiconque sur la rédaction dans le traitement de l'affaire Touvier.

– Le texte "type manifeste des 121" dont vous parlez n'a été connu que de moins d'une dizaine de journalistes sur plus de 150 titulaires de la carte de presse à L'Express. Il n'émane donc en aucune façon de la rédaction.

– Quelle que soit la dimension scandaleuse de la décision prise par les juges de la chambre d'accusation de Paris, nous considérons, comme Yann de l'Écotais, que la tonalité inutilement injurieuse du manifeste en question et sa démarche inadaptée n'en permettaient pas la publication. Nous relevons d'ailleurs que la version publiée par "L'Événement du jeudi" est sensiblement différente de celle proposée à L'Express.

– La rédaction de L'Express ne peut pas être soupçonnée d'être soudain tombée sous l'influence d'une quelconque organisation politique ou des convictions du nouveau PDG de L'Express, qui lui sont personnelles. La rédaction s'en tient à ce que Françoise Sampermans a déclaré à de nombreuses reprises, à savoir qu'elle n'interviendrait pas dans le contenu rédactionnel du journal. Rien, à ce jour, ne permet d'affirmer qu'elle ait enfreint cet engagement. »

En ce qui concerne la ligne éditoriale de L'Express, je rappelle que ce journal défend une société de liberté et l'économie de marché, ainsi que les alliances traditionnelles de la France, atlantique et européenne. Cela, par définition, exclut tout soutien aux extrémistes, quels qu'ils soient. Et, évidemment, toute réécriture sordide de l'Histoire. ■



L'Express n'a pas de leçon à recevoir en matière d'Histoire, et en particulier concernant celle de l'Occupation.

YANN DE L'ÉCOTAIS

totalité, a ignoré l'existence jusqu'à votre article. J'ai estimé que tant sa forme que son fond rendaient ce texte impubliable. Je remarque que, contrairement à ce qui est affirmé ici ou là, ce texte n'a été publié par personne d'autre et que celui que présente "L'Événement du jeudi" n'est pas celui qui m'a été soumis, et que je tiens à votre disposition.

– L'Express n'a pas de leçon à recevoir en matière d'Histoire, et en particulier concernant celle de l'Occupation. Je constate d'ailleurs que vous en apportez vous-même une preuve supplémentaire. Dans votre précédente édition, un seul des nombreux articles consacrés par les hebdomadaires au

Droit de vote

Les accords de Maastricht sont moins importants pour l'histoire de la construction européenne que ne l'ont dit François Mitterrand ou, à l'opposé, Philippe Séguin et Jean-Pierre Chevènement. Ils ne contiennent, en effet, rien de très précis dans les domaines de la politique étrangère et de la défense. Ils n'organisent pas les éventuels futurs pouvoirs politiques de la Communauté. Ils prévoient, certes, une monnaie unique avant la fin du siècle. Mais on sait, depuis 1958, que les calendriers ont toujours été pliés aux réalités : l'écu n'effacera les monnaies nationales que le jour où les esprits et les contingences le permettront, le jour où le virage pourra se prendre de façon quasi naturelle. La crise de « conscience » que connaît la France depuis quelques semaines paraît donc bien exagérée – la nation et la république, par exemple, ne sont pas menacées – sans que les Français, pour autant, puissent tirer des enseignements clairs de ce débat dont toute pédagogie reste absente.



Nous ne pouvons revendiquer une position déterminante en Europe, et donner l'image d'un pays frileux.

YANN DE L'ÉCOTAIS

En revanche, nous voici engagés. Comme si tout le dossier Maastricht reposait sur cette tête d'épingle, dans l'affaire de l'éligibilité et même du droit de vote des Européens aux élections municipales. Charles Pasqua, au Sénat, en nourrit son combat. Il y voit « une source de conflit ethnique », au motif qu'il n'y a pas de solution intermédiaire entre le vote de tous les étrangers et celui d'aucun d'entre eux. Et que, donc, admettre la participation aux scrutins locaux des Allemands ou des Belges, avec qui depuis quarante ans nous avançons

vers l'Union européenne, implique forcément un droit identique pour les Gabonais ou les Algériens.

Ecartons, d'abord, deux arguments qui polluent la discussion. François Mitterrand, dit-on, aurait fait le détour par Maastricht pour permettre le vote des immigrés de France. Ce n'est pas sérieux. Dans l'esprit du gouvernement espagnol, qui fut à l'origine de cette disposition communautaire, il s'agissait de donner un premier contenu à la notion de « citoyenneté » européenne. Seconde critique : on risquerait de fausser, par des votes étrangers, la composition de grandes institutions, dont le Sénat. En réalité, il est parfaitement possible d'isoler ces votes pour qu'ils n'aient aucune influence au-delà des conseils municipaux eux-mêmes.

Que nous conseillerait le bon sens ? Sans doute d'en appeler à la clause dérogatoire des accords de Maastricht et n'envisager qu'ultérieurement l'éligibilité aux scrutins municipaux des Européens (dont, rappelons-le, la présence en France devrait remonter, au minimum, à dix ans), mais d'accepter le droit de vote sous certaines conditions. Pour une raison au moins, de simple cohérence : comment défendre l'idée que des Italiens vivant en France pourraient apporter leurs suffrages à un député français qui irait siéger à Strasbourg, mais pas au même homme s'il se présentait à la

mairie de Menton ? Sauf à considérer sans importance le Parlement européen. Or tout le monde souhaite un renforcement du contrôle démocratique sur la construction européenne...

Nous devons, évidemment, prendre garde à ne pas heurter les sensibilités nationales. Un peu de bonne volonté, au gouvernement et dans l'opposition, le permettrait facilement. Mais nous ne pouvons revendiquer une position déterminante en Europe et en même temps donner l'image d'un pays frileux. ■

Europe : la vraie, la fausse

Il y a l'Europe qui compte, qui façonne l'avenir d'un continent, sa sécurité et son niveau de vie. Et l'Europe, bien différente, qui fait les délices de nos bretteurs nationaux, jamais en panne de démagogie. Mesurons les enjeux. L'Europe qui compte, c'est :

1. Le sauvetage de la politique agricole commune. Les Douze viennent de prouver que non seulement ils y étaient attachés, mais encore qu'ils avaient la faculté intellectuelle de repenser un système parvenu à ses limites : excédents, gâchis, surcoûts, etc. Les prix garantis ont permis pendant trente ans, notamment en France, d'accomplir dans la paix sociale une véritable révolution : la réduction du nombre des exploitations et leur modernisation. Aujourd'hui, les aides directes, insupportables à l'époque où la Grande-Bretagne voulait les imposer, peuvent prendre le relais.

2. La poursuite par la monnaie d'une intégration entamée en 1958. La mise en circulation de l'écu (est-on sûr que la monnaie unique ne sera pas précédée d'une monnaie commune ?) constituera, dans quelques années, l'aboutissement logique, inéluctable, de l'union douanière. Cette

parut longtemps un espoir fou – qu'il ne faudra pas décevoir.

4. La création par la France et l'Allemagne de l'Eurocorps. Bien au-delà des accords dont débat notre Parlement, les 35 000 militaires qui vont le former, et que des contingents d'autres nationalités vont rejoindre, constituent l'avant-garde d'une communauté de défense, deuxième pilier de l'Alliance atlantique rénovée. C'est cette armée en gestation qui, un jour, prendra la place des 150 000 GI (sur 300 000) que les Etats-Unis s'apprêtent à retirer d'Europe.

Et, en face, quels sont les graves problèmes que, doctement, soulèvent nos bilieux hexagonaux ?

La glissade vers un gouvernement communautaire technocratique ? La critique, curieusement, vient des plus « technos » de nos hommes politiques. Passe encore. De la à imaginer que l'économie, la monnaie, la défense, etc., dépendront de fonctionnaires à qui des chefs d'Etat et de gouvernement auront, à l'unanimité, confié les clés de la maison relève de l'utilisation excessive de plantes hallucinogènes.

La crainte d'une Communauté « réglementariste » à l'excès ? Mais la seule chance d'une France malade de règlements paralysants réside justement dans l'ouverture. Et d'ailleurs qui, dès 1958, a obtenu de partenaires adeptes, au contraire, du laisser-faire, la multiplication des procédures d'encadrement ?

L'abandon du « compromis de Luxembourg », qui ne fut qu'un accord pour reprendre la vie en commun sur la base d'un

désaccord à propos du droit de veto ? Celui-ci, en réalité, n'a jamais été abandonné par personne. La meilleure démonstration en est, au reste, fournie par la France, aujourd'hui, avec le maintien de Strasbourg comme siège du Parlement européen.

Quant à la participation des ressortissants de la CEE aux élections municipales – étant entendu qu'ils ne seront ni maires ni maires adjoints et qu'ils ne pourront pas fausser indirectement le scrutin sénatorial – qu'en dire au moment où deux grands pays créent ensemble un corps d'armée ? Que nous gardons le droit de faire rire nos amis ? ■



Qui, sinon la France, a voulu d'une Europe encadrée de procédures réglementaires ?

YANN DE L'ÉCOTAIS

union douanière, par rapport à la zone de libre-échange que combattaient les gaullistes, était fondée sur la « préférence communautaire ». Mécaniquement, elle conduisait à l'imbrication des économies nationales, donc des politiques, donc des monnaies.

3. La volonté des Etats européens de rejoindre la Communauté. Nos voisins – la Suisse, la Suède, l'Autriche... – hésitèrent plus de trente ans. Ils n'ont pas sauté le pas sans de solides raisons, que les adversaires de Maastricht devraient méditer. Quant aux pays libérés du joug communiste, cette Europe de liberté et de croissance leur

Le mal français

La France, depuis longtemps, souffre d'une particularité redoutable : la croissance n'empêche pas, en tendance, la montée du chômage, et les délais de réaction de l'emploi au redressement de la conjoncture sont sensiblement plus lents, et plus modestes, qu'ailleurs. Ainsi Pierre Bérégovoy n'attend-il dans les prochains mois, malgré les performances notables de nos entreprises au premier trimestre, aucune reprise de l'embauche – le traitement social du chômage remédiant au mal sans attaquer sa racine. Ainsi, depuis 1975, un revenu national en augmentation de plus de 50 % n'a-t-il pas empêché le triplement du nombre des sans-emploi, qui atteint désormais 10 % de la population active. La France représente la pointe extrême d'une Communauté qui, au cours des quinze dernières années, n'a créé que 4 millions de postes de travail, contre 30 aux Etats-Unis.

Une telle situation résulte forcément d'une multitude de causes.

La première est à rechercher dans le curieux enchaînement qui, après le pre-

mier choc pétrolier, a en permanence placé la France, peu convaincue de la gravité de la crise, à contretemps de ses partenaires : persistant dans la relance quand les autres freinaient, ne profitant des reprises que modérément et, au total, ne restructurant son outil de production que plus tard et de façon plus prudente. Restructuration qu'elle continue à devoir faire pour rattraper ses concurrents.

On débouche ainsi sur une deuxième explication du décalage croissance-emploi : la persistance d'investissements de productivité (qui réduisent les postes de travail) et non de capacité (qui, en principe, les augmentent). Tandis qu'aux Etats-Unis ou au Japon les gains de productivité s'alignaient sur le rythme plus faible de l'activité, ceux-ci, en France, se chiffraient à 2,4 % entre 1985 et 1989, aux dépens d'un emploi quasi stagnant. A ce stade, il convient sans doute, puisque l'agriculture et les services se sont convenablement développés, d'examiner de plus près notre culture industrielle. On y découvrira un troisième problème. L'industrie, dans ce pays, fut, et demeure largement, influencée de façon décisive par l'Etat, moteur et acteur de bon nombre de « grands projets », du reste moins fréquents aujourd'hui. Cette logique d'intervention a forgé l'économie mixte. Elle a aussi, par rapport à des pays comme le Japon ou l'Allemagne, réduit le champ d'action de celles des entreprises qui pensent en termes de consommation, et non d'aventure industrielle.

C'est une récente étude de Paribas qui met en lumière la quatrième cause du retard de l'emploi. On a coutume de considérer que la France souffre, dans ce domaine, de trois handicaps : le coût du travail, sa flexibilité insuffisante et l'absence de qualification. Or, sur le premier plan, la France est plus « chère » que la Grande-Bretagne, mais moins que l'Allemagne : sur le deuxième, les positions sont

inversées : quant à la formation, la France demeure également en position intermédiaire. Mais le cocktail de nos deux voisins semble meilleur que le nôtre : les Britanniques compensent leur faible qualification par un coût du travail plus bas et une importante mobilité ; les Allemands annulent coût et rigidité par une extrême qualification.

Notre égoïsme, enfin, n'est pas sans conséquence. Il nous conduit à porter plus d'attention aux 90 % de personnes qui travaillent qu'aux 10 % qui n'y parviennent pas. Ce qui aurait dû imposer une plus grande modération salariale. ■



Depuis 1975, un revenu national en augmentation de plus de 50 % n'a pas empêché le triplement du nombre des sans-emploi, qui atteint désormais 10 % de la population active.

YANN DE L'ÉCOTAIS

inversées : quant à la formation, la France demeure également en position intermédiaire. Mais le cocktail de nos deux voisins semble meilleur que le nôtre : les Britanniques compensent leur faible qualification par un coût du travail plus bas et une importante mobilité ; les Allemands annulent coût et rigidité par une extrême qualification.

Notre égoïsme, enfin, n'est pas sans conséquence. Il nous conduit à porter plus d'attention aux 90 % de personnes qui travaillent qu'aux 10 % qui n'y parviennent pas. Ce qui aurait dû imposer une plus grande modération salariale. ■

Quarante ans après

L'accord de Maastricht, par son contenu, ne constitue pas un tournant pour l'Europe. Il ne mérite ni l'indignité dont le frappent les uns ni l'honneur dont le parent les autres. Ni, évidemment, que le RPR et l'UDF se disputent un brevet d'opposition et finissent par se déchirer. Mais l'Histoire se bâtit aussi grâce aux rendez-vous qu'on lui donne. Jamais, depuis la mise en œuvre du premier traité européen – celui de la Communauté charbon-acier – la France ne s'était interrogée sur le sens et les modalités de l'intégration engagée il y a quarante ans. Pourquoi l'Europe ? Quelle Europe ? Pour quel rôle ? Entre la foi et la technique, le débat n'occupait aucune place. Il est bien tard pour s'interroger, mais le référendum décidé par François Mitterrand comble une grave lacune. Les Français diront enfin ce qu'ils préfèrent : soit une organisation économique où l'on fait du commerce, mais qui maintient l'indépendance politique de chacun : soit la

l'Euratom, du Marché commun, du système monétaire communautaire, de l'élection du Parlement de Strasbourg au suffrage universel, de l'Acte unique, etc. Partis du commerce, les Six, devenus aujourd'hui les Douze (ou les Onze, avant de se retrouver bientôt à quinze), étaient conduits, de proche en proche, à s'occuper de fiscalité, de monnaie, de politique économique, de politique tout court et, un jour, de défense.

C'est cet engrenage silencieux que Maastricht vient de rompre. Le président de la République a-t-il voulu la psychanalyse collective à laquelle les Français vont se livrer ? Il l'affirme, en tout cas, en prenant le risque de voir les urnes recueillir des réactions autres qu'européennes. Mais il fallait que l'exercice eût lieu. Dans le procès que les anti-Maastricht ont ouvert, on voit bien à quel point le désaccord est profond et ancien : désaccord sur les règles de la concurrence, sur la politique agricole, sur les mécanismes institutionnels, sur le libre établissement, voire la circulation, des individus. En réalité, le traité de Rome lui-même se trouve mis en question. Qu'une bonne fois le peuple tranche : voilà la principale vertu de la crise.

Reconnaissons que si nous attendons seulement de l'Europe une amélioration de notre statut matériel – en comptant, par ailleurs, sur les

Américains pour faire régner la paix au cas où celle-ci se trouverait menacée – aller au-delà d'une zone de libre-échange semble inutile. Si nous croyons, en revanche, que nos démocraties, nos cultures, nos richesses, nos imaginations peuvent s'épauler, se compléter, se renforcer, pour promouvoir une société de paix et de justice – un humanisme du XXI^e siècle – il faut dépasser le commerce des marchandises. Le choix est simple. Regretter le passé ou préparer l'avenir. Se replier ou se déployer. Croire, ou ne pas croire, que l'Histoire est finie. ■

En réalité, les adversaires de Maastricht remettent en question le traité de Rome lui-même. Qu'une bonne fois le peuple tranche.

YANN DE L'ÉCOTAIS

constitution d'une entité politique d'un type inédit, améliorant certes notre niveau de vie, mais enfantant surtout, par la lente fusion des nations, un modèle de civilisation à proposer au reste du monde.

Pourquoi le traité de Maastricht n'amorce-t-il pas une révolution ? Parce que tout ce qu'il prévoit – du projet de monnaie unique à l'ébauche d'une défense commune – ne paraît guère contraignant et parce que ce programme aurait pu s'accomplir, progressivement, sans flonflons particuliers. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'Union européenne n'est que la prolongation de la Ceca, de



Faire comprendre

Les progrès scientifiques et techniques rendent la société plus fonctionnelle, plus pratique. Mais ils en compliquent les soubassements et les mécanismes. Un ordinateur ne paraît simple qu'à l'utilisation. Un référendum n'est binaire que dans sa forme. Faire comprendre tout ce qui, en deçà de l'acte ultime, préside à celui-ci devrait devenir la loi absolue des responsables, politiques et autres.

Au lieu de quoi, de façon volontaire ou non, les écrans de fumée se multiplient. Quelques exemples en quelques jours.

Il y a peu de chances que l'opinion publique soit, aujourd'hui, très éclairée par le débat sur les accords de Maastricht. Non pas, comme on l'a dit, en raison de l'aspect, effectivement incompréhensible, du texte. Mais simplement parce qu'à l'occasion de la discussion de ce traité surgissent une multitude de questions – certaines très anciennes – qui n'ont jamais

laquelle les paysans barrent les routes ? Si, depuis vingt ans, ceux-ci ont pu accéder, dans la paix sociale, à un niveau de vie décent, ils le doivent à cette Europe verte que les fonctionnaires français, beaucoup plus que les eurocrates, ont façonnée à nos mesures. Et, parmi les ministres de l'Agriculture qui se sont succédé Rue de Varenne, lequel ignorait la nécessité, dans l'intérêt même de notre pays, d'une réforme ? Et pourquoi ne pas dire clairement aujourd'hui que, au-delà des prix garantis ou des aides directes financées par la Communauté, le maintien de l'équilibre rural de la France demeure un problème national, relevant de notre seule volonté – et de nos seuls moyens ?

Faire comprendre. Le président de la République et le gouvernement ne s'y sont guère employés, qui ont la semaine dernière produit un spectacle désolant à propos de l'adoption des réformes institutionnelles rendues nécessaires par Maastricht. Bien malin le citoyen moyen dont la formation en droit constitutionnel lui aura permis de saisir le lien entre l'Europe et la volonté de l'Élysée de ne pas donner de prérogatives nouvelles à un Sénat où domine l'opposition. L'imbroglio conduisait inéluctablement à un premier référendum – fort loin du

débat européen – que, de toute évidence, François Mitterrand risquait de perdre.

Quant au procès du sang infecté, qui s'est ouvert cette semaine, il révèle, dans le drame, l'excès d'opacité et l'irresponsabilité de notre collectivité. En l'occurrence, il s'est agi, pendant des années, d'occulter les faits, de brouiller les pistes pour éviter, justement, que quiconque entende quoi que ce soit au plus grave scandale connu dans ce pays depuis des décennies. Nos dirigeants sont allés au bout d'une abominable logique : le peuple n'aurait pas droit à la vérité. ■



Nos dirigeants sont allés au bout d'une abominable logique : le peuple n'aurait pas droit à la vérité.

YANN DE L'ÉCOTAIS

fait l'objet de la moindre explication, qu'au reste personne n'a jamais réclamée. Ainsi découvre-t-on que la Commission de Bruxelles détient des « pouvoirs » depuis... 1958. Ou que l'Europe possède, en propre, des ressources financières qui échappent au contrôle des Etats. Ou que la circulation totalement libre des biens et des personnes devait être effective en 1970. Même certains députés traduisent actuellement, dans leurs interventions, une profonde ignorance du dossier, quand ils ne se livrent pas à des exercices d'intoxication.

La politique agricole, au nom de

Homicide

Nous assistons au procès le plus épouvantable que ce pays ait jamais connu – période de guerre mise à part. Devant une simple chambre correctionnelle, la justice s'efforce de savoir qui est responsable, qui est coupable de la mort, à ce jour, de 256 hémophiles, de la mort, annoncée, de plusieurs autres centaines d'adultes et d'enfants. En écrivant cette énormité qui dépasse l'entendement, la plume s'interrompt, comme saisie dans l'ultime spasme d'un haut-le-cœur.

Il faut bien se rendre à l'évidence. En écoulant des stocks de sang contaminé par le virus du sida, « on » savait, en feignant le doute, que ceux qui recevraient ces transfusions seraient condamnés et, avec eux, ceux à qui serait transmise l'inexorable maladie. « On » savait aussi que certaines techniques permettaient d'enrayer le processus – mais « on » les a négligées sciemment.

Il est tout à fait possible que, sur le plan



Le procès du sang contaminé appelle un verdict exemplaire, afin que jamais on ne tienne la mort des autres pour négligeable.

YANN DE L'ÉCOTAIS

juridique, cet acte immonde ne réponde pas à la définition d'un empoisonnement. Mais pour n'importe quel individu, cette inoculation d'une mort certaine s'appelle assassinat. A-t-« on » agi avec préméditation ? Même pas. Il n'y avait pas dessein réfléchi d'accomplir un meurtre. Dans la gradation de l'horreur, il y avait pis, qui ne porte, et pour cause, pas de nom : une sorte de négligence absolue à l'égard de la vie humaine, de je-m'en-foutisme cardinal. En n'accordant aucune importance à la disparition, acceptée comme implicite, de son prochain, « on » a commis l'homicide à l'état pur, celui auquel il faudrait attribuer une majuscule. L'inimaginable.

« On » est un monstre. De ces magmas mobiles et visqueux pour film d'épouvante, à la composition incertaine, qui rampe, gonfle, étouffe et disparaît. « On », le coupable, rassemble en un corps protéiforme tous ceux qui ont agi, qui ont su, qui ont laissé faire, qui ont préféré ne pas entendre – des médecins aux fonctionnaires, des margoulines aux hommes politiques : des lâches, des salauds, dans la meilleure hypothèse des ahuris incompetents. Il serait abusif de les regrouper sous la bannière imprécise de l'Etat. Celui-ci, heureusement, sait aussi se comporter de façon digne et juste. Il s'agit donc, actuellement, de dresser non pas le procès d'un pouvoir abstrait, mais celui des malfaiteurs qui s'abritent en son sein.

Ces malfaiteurs ne peuvent pas s'en tirer. Sinon, l'Etat perdra toute crédibilité. Sauver la France menacée par l'Europe ?

Dire le droit en Yougoslavie, comme le fit, avec succès, François Mitterrand ? Et si nous commençons par restaurer les fondements de notre collectivité ? N'en déplaise à Georgina Dufoix, entrée dans le bêtisier universel en se reconnaissant « responsable mais pas coupable », la responsabilité implique une obligation de supporter le châtement.

La démocratie est, en effet, un système fondé sur la

confiance : le peuple choisit ceux qui le dirigent et qui le protègent. Médecins et politiques, en l'occurrence, assument la même mission : défendre la vie. Leur faillite commune, aujourd'hui, met en question l'essence même de la société, ce qu'elle recèle de plus sacré : l'union des hommes qui la composent.

Nous n'avons pas affaire à un scandale de plus. Se servir dans les caisses est inadmissible. Passer la vie humaine par profits et pertes est intolérable. Le procès du sang contaminé, procès de la honte, appelle un verdict exemplaire, afin que jamais on ne tienne la mort des autres pour négligeable. ■

Mauvais arguments

Parmi les arguments développés par les adversaires du traité de Maastricht figure en bonne place l'« abandon » de notre souveraineté à un aréopage de technocrates. Ceux-là constitueraient une sorte de milice, que l'on imagine aux ordres de voisins attachés à la perte de la nation française. Ainsi, ni plus ni moins, se profilerait la fin de notre démocratie et émergerait un monstre froid : Bruxelles, lieu-dit réunissant tout ce qui n'est pas la France. Quelques précisions s'imposent.

Depuis l'origine, la Communauté est dirigée par les gouvernements qui la composent – et par eux seuls. Le Comité dit des « représentants permanents », qui toute la semaine prépare, dans certains cas à la virgule près, les décisions des Douze, ne se compose pas d'« eurocrates », mais d'ambassadeurs qui ont le rang d'adjoints des ministres des Affaires étrangères. Cela suffit à démontrer la stupidité malveillante du parallèle établi entre des empires imposés par la force, telle l'URSS, et une union volontaire lancée il y a quarante ans et

munautaire entraîne bien des renoncements. En temps de paix, nul n'abdique sa souveraineté : ni l'individu, ni la nation. Simplet, chacun comprend qu'il peut se révéler plus utile – selon les problèmes, selon les époques – d'exercer ensemble cette souveraineté. L'absence de guerre en Europe occidentale depuis près d'un demi-siècle n'est pas due uniquement à l'existence de la Communauté. Mais la recherche permanente d'une souveraineté commune exclut le conflit.

Quant à la Commission de Bruxelles, elle ne conduit aucun coup de force pour s'imposer aux Etats. Ses pouvoirs ont été délimités en 1957, encore une fois à l'unanimité. La Commission ne commande pas. Elle propose, elle gère ce que les capitales lui ont demandé de gérer. Elle tenta, en 1965, de sortir de son rôle : le général de Gaulle le lui interdit. Aujourd'hui comme hier, en France comme en Allemagne ou au Luxembourg, la responsabilité politique ne procède que du suffrage démocratique.

Mais la future banque centrale européenne, elle, ne régnera-t-elle pas au-dessus des gouvernements ? Autant qu'on sache, et puisque cet organisme doit officier dans les mêmes conditions d'indépendance que la Bundesbank, c'est le chancelier Kohl – et non de hauts fonctionnaires – qui a décidé comment s'effectuerait l'unification monétaire de l'Allemagne. La banque centrale européenne n'aurait pas négocié, en 1968, à la place de Georges Pompidou,

les accords de Grenelle.

L'exercice du pouvoir nécessite en même temps les armes et l'argent. Au point de vue militaire, malgré un Eurocorps embryonnaire, la Communauté apparaît bien transparente. Quant aux ressources financières « de Bruxelles » (c'est-à-dire les ressources mises en commun volontairement par les Douze), elles représentent 1 % de ce que gagnent les Européens. Mais les Français donnent à leur Etat national 46 % de ce qu'ils reçoivent (soit 350 milliards de francs de plus par an que les prélèvements obligatoires allemands)... La souveraineté française est rudement maintenue. ■



*Depuis l'origine,
la Communauté est dirigée par
les gouvernements qui
la composent – et par eux seuls.*

YANN DE L'ÉCOTAIS

poursuivie, à l'unanimité, par les représentants élus des peuples européens.

La France, toutefois, ne peut-elle se trouver minoritaire ? Certes. Mais, compromis de Luxembourg ou pas, aucun pays n'a vu, et ne verra, ses intérêts essentiels, vitaux, bafoués. Parce que ce serait la fin de la Communauté (partage pacifique des contraintes, des ambitions et des espoirs). Comment obliger – et sous quelle menace ? – une nation à demeurer dans une Communauté qui tenterait de l'annihiler, d'entamer sa substance même ? Le vote à la majorité doit faciliter l'intégration. Pas la briser.

Pourtant, prétend-on, la mécanique com-

Les conséquences d'un non

L'une des vertus du traité de Maastricht est d'ancrer définitivement la France, pays étatiste plus que socialiste, dans une logique politique et économique libérale : celle de la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises, celle de la libre concurrence favorisée – un jour lointain – par une monnaie unique. A ce titre ne devraient s'opposer au traité que la gauche de tendance planificatrice, interventionniste, et l'extrême droite, dirigiste par nature. Il n'en est rien et la bataille se joue largement à fronts renversés. D'où deux confirmations : le référendum ne portera pas uniquement sur l'Europe : une victoire du non ne constituerait pas la naissance d'une majorité de rechange.

Ambigu, le référendum sur le traité de Maastricht l'est donc à deux titres, au moins :

1. Il y a, et depuis de longs mois, désaccord évident entre l'opinion publique française et le parti politique au pouvoir, voire le monde politique d'une façon plus géné-

danger particulier – des décisions beaucoup plus sérieuses furent même prises par le passé sans difficulté. A ce titre, la procédure référendaire paraît donc pour le moins disproportionnée. Peu importe : les dés roulent.

Laissons les approximations, les mensonges, les imprécations et les insultes qui, jour après jour, dénaturent le débat et donnent de notre pays, à l'étranger, une image peu reluisante. Quelles seraient, quasi de façon mécanique, les conséquences du non ?

Toute la construction communautaire – parce que son essence demeurerait politique – fut fondée sur la solidarité et la préférence européenne : d'où l'union douanière, le système agricole favorable à la France et à l'Italie, l'aide aux anciennes colonies africaines, les actions au profit des régions défavorisées, etc. La communauté de destin impliquait et rendait acceptables les sacrifices des uns ou des autres. La décision de la France d'interrompre ce processus justifiera l'adoption du principe préconisé

par la Grande-Bretagne et que la France réussit à faire repousser : le fameux « juste retour », selon lequel la Communauté ne doit rien coûter à personne. Pour commencer, la France financerait elle-même son agriculture. Puis les mailles du tricot continueraient à filer...

Il faudrait bien se retrouver, après le non, à douze, autour d'une table. Que proposerait le gouvernement français, correspondant aux vœux pro-

téiformes du cartel d'opposition à Maastricht ? Qui pourrions-nous convaincre, chez nos partenaires, peu perméables à l'intelligence et à la sagesse que nous nous prétons ? Quelle influence conserverions-nous auprès de nos voisins ? Nous pèserions toujours le poids de notre armement nucléaire ? Pour faire la guerre à qui ? En réalité, la voie de l'intégration interrompue par la France, la Communauté glisserait progressivement vers une zone de libre-échange, politiquement dominée par l'Allemagne, à l'Est, et le tandem anglo-américain, à l'Ouest.

Exactement ce que de Gaulle avait cherché par-dessus tout à éviter. ■



Toute la construction communautaire – parce que son essence demeurerait politique – fut fondée sur la solidarité et la préférence européenne.

YANN DE L'ÉCOTAIS

rale. Comment faudra-t-il lire les résultats, le 20 septembre ?

2. La nation n'a jamais été consultée à propos de l'intégration européenne, lancée voilà quarante ans dans une perspective résolument politique, quoi qu'en disent aujourd'hui les leaders du non, feignant de voir dans cette finalité une innovation. Qui, au reste, s'est réellement intéressé à cette entreprise ? On comprend mieux, alors, la confusion ahurissante qui conduit les uns ou les autres à remettre en question, à propos de Maastricht, des décisions remontant à 1957.

En tout cas, le peuple va se prononcer. Le traité de Maastricht ne recèle aucun

Les avantages du oui

Partis les premiers en campagne, les croisés du non à Maastricht ont conduit la phase initiale de la bataille du référendum : ils ont choisi leur terrain, et forcé les défenseurs du oui à réfuter. d'abord, une rafale d'arguments mêlant des perplexités légitimes (comment s'exercera le contrôle démocratique de l'intégration européenne) et de solides contre-vérités (la Communauté coûtera cher ; elle condamnera nos paysans).

Les pro-Maastricht ont, dans un deuxième temps, expliqué les dangers auxquels une réponse négative exposerait la France et les Français : impossibilité d'amener nos partenaires à renégocier le traité sur la base de revendications communes à Le Pen, Séguin, Chevènement et Marchais ; réduction de notre rôle international et européen au profit des Anglo-Saxons et des Allemands. A droite, en outre, Chirac et Giscard faisaient progresser une idée simple : dire oui, aujourd'hui.

socialistes n'a organisé que la pauvreté générale. Soumise au jeu de la concurrence, la France se verra, par ailleurs, dans l'obligation de libérer des forces et des flux financiers qu'un excès d'étatisme, de centralisme, de bureaucratie a retirés du circuit productif. L'Europe garantira notre besoin de croissance ; elle nous forcera à former notre jeunesse ; au total, elle favorisera l'emploi. Cette Europe, en harmonisant par le haut les standards nationaux, tiendra mieux compte, aussi, du souci, aujourd'hui général, de préserver l'environnement.

2. D'accroître notre puissance, en partageant notre pouvoir. C'est le sens profond du fameux principe de subsidiarité : exercer les choix au niveau communautaire lorsque les profits, pour tous, y sont décisifs. En gros, rechercher le plus grand commun multiple au lieu du plus petit commun dénominateur. Ensemble, nous parviendrons à répliquer aux appétits industriels

du Japon et agricoles des Etats-Unis. Un jour, nous lutterons de façon efficace contre la drogue. Et viendra le temps où les positions que l'Europe défendra, où les forces militaires qu'elle pourra déployer constitueront un pilier de la sécurité internationale.

3. De proposer aux peuples européens et au reste du monde une nouvelle civilisation, responsable, humaniste, attrayante, dépassant le libéralisme sec des Etats-Unis.

Cette Europe-là, c'est celle qui résorbera la grande pauvreté (de 5 à 10 millions de personnes dans la Communauté). C'est celle qui désamorcera le problème de l'immigration. C'est celle qui, assumant sa culture et son Histoire, renforcera l'aide au tiers-monde, qui, à l'instigation de la France, fera de l'action humanitaire l'un des vecteurs essentiels de la politique étrangère, et accueillera, à la fin du siècle, les pays de l'Est. C'est celle qui, la première, fixera, dans le domaine de la bioéthique, de nouveaux droits de l'homme.

Celle, pacifiée, pacifique, que l'on transmettra aux générations montantes : un Etat-continent sûr de lui et généreux. ■



Dire oui, aujourd'hui, à une Europe libérale et non, dans quelques mois, à une France socialiste représentent les deux faces d'une même médaille.

YANN DE L'ÉCOTAIS

à une Europe libérale et non, dans quelques mois, à une France socialiste représentent les deux faces d'une même médaille.

Les supporters de l'intégration doivent, cependant, franchir un pas supplémentaire et répondre à une question fondamentale : réaliser l'Europe, pourquoi ? Nous savons ce que nous perdrons avec le non, mais que gagnerions-nous avec le oui ? L'Europe nous permettra :

1. D'améliorer notre niveau de vie, et la qualité de celle-ci. L'Histoire prouve que le développement des échanges constitue un facteur de richesse. Le « plein-emploi » assuré de façon factice dans les régimes

Indécence

La bataille du référendum a représenté pour la France un tel électrochoc qu'elle en paraît encore agitée de tremblements. A preuve le débat qui se poursuit, au-delà des résultats, entre représentants des « deux France » : on continue, par-dessus la frontière démocratique du partage des votes, à s'invectiver. Des « riches » qui ont choisi le non se sentent insultés d'être mélangés aux « pauvres » ayant choisi le même camp ; des « dirigeants et cadres supérieurs » partisans du oui dénie à leurs opposants le minimum d'intelligence requis pour participer à un scrutin ; des laïcs auraient, paraît-il, mêlé de façon scandaleuse leurs voix à celles des chrétiens...

L'absurdité confine à l'indécence. Les Français, en conscience, se sont engagés. Leurs aspirations, leurs réticences, leurs angoisses – sur le terrain national ou européen – les ont conduits à glisser dans l'urne un bulletin ou un autre. La France, évidemment, s'est séparée en deux. Comment en irait-il autrement, comment en va-t-il autrement dans tout scrutin démo-

grande majorité des Français ont compris qu'ils avaient en réalité à se prononcer sur l'unification politique de l'Europe, commencée voilà quarante ans et qui réclamera encore plusieurs générations. L'avancée d'une nation vers un creuset commun, la recherche, toujours un peu plus éloignée de ses propres racines, d'une identité nouvelle préparent une aventure à bien des égards vertigineuse. Des hommes, des femmes hésitent. Certains en refusent les risques parce qu'ils n'en discernent pas les avantages, ou simplement parce que l'attachement à tout ce qui constitue leur patrimoine s'impose, comme viscéralement. Ils ne sont ni plus ni moins français que les autres, ni plus ni moins archaïques, ni plus ni moins courageux.

Croisant cette sorte de ligne du cœur, une seconde faille partage la France : celle du rapport à l'Etat en tant que dispensateur de sécurité et de bien-être, en tant que garant de la solidarité. A la très forte tradition politique française sont venus s'ajouter les inquiétudes ou les drames d'une conjoncture économique difficile. En dix ans, celle-ci a entraîné à peu près 2 millions de chômeurs supplémentaires. Ici aussi, les Français ont compris, au-delà du traité de Maastricht, que la capacité d'intervention de l'Etat deviendrait un problème central, dans une Europe en voie d'intégration politique. Certains veulent plus d'Etat, d'autres moins.

Les « étatistes » sont à gauche et à droite. Ainsi MM. Séguin et Chevènement se trouvent-ils côte à côte. Affaire d'autant plus complexe, d'ailleurs, que des adversaires de l'interventionnisme au niveau national peuvent redouter que l'Europe n'ajoute des rigidités au « trop d'Etat » actuel.

Modèle historique d'Etat-nation, la France, lors du référendum, a, en fait, vu se séparer ceux qui ont de la nation, mais aussi de l'Etat, des perceptions différentes. Il n'y a pas là de quoi insulter son voisin. Seulement de quoi réfléchir. En n'avançant vers l'Europe, désormais, qu'avec la prudence réclamée par les peuples. ■



La France a, en fait, vu se séparer ceux qui ont de la nation, mais aussi de l'Etat, des perceptions différentes.

YANN DE L'ÉCOTAIS

cratique, ici ou ailleurs ? Là n'est, en fait, pas le problème. Si surprise il y a dans le choix européen des Français, elle résulte d'un clivage ne décalquant pas le schéma traditionnel gauche-droite.

D'où provient le décalage qui a fissuré nos habitudes, nos comportements, nos discours, qui a brisé le camp conservateur et le camp socialiste ? Il n'a rien à voir avec la culture et la connaissance (encore qu'à ce titre le déficit pédagogique général, en matière européenne, ait handicapé la discussion). En revanche, il s'explique mieux si l'on fait appel à la sensibilité et à la conviction.

Interrogés sur le traité de Maastricht, la

Les optimistes

Les budgets de fin de législature obéissent à une règle immuable : ils aident la majorité sortante à préparer les élections ; ils sont souvent appliqués, en tout cas partiellement, par une autre majorité, confrontée alors au colmatage des voies d'eau. Celui que le gouvernement de Pierre Bérégovoy va soumettre au Parlement paraît conforme à la tradition. Si la gauche est battue lors des législatives du mois de mars, la droite devra repartir sur d'autres bases.

Le projet de budget 1993 souffre de trois défauts majeurs.

Il alourdit d'abord l'endettement de la France, en prévoyant d'entrée de jeu une « impasse » de 165 milliards de francs, presque le double du trou de la loi de finances 1992. Contribuant au maintien de la tension sur les taux d'intérêt, la dette représente désormais, pour chacun des 56 millions de Français,

2,6 %. Tous les pronostics des instituts privés de conjoncture sont, en revanche, inférieurs à ce chiffre, et souvent sensiblement. S'il manquait un point de croissance à notre pays, l'État verrait son déficit s'accroître de plus de 15 milliards, au seul titre des impôts.

L'erreur, du reste, s'explique en partie par un pronostic curieux en matière d'investissements des entreprises, contesté lui aussi par la quasi-totalité des experts. Ces investissements, selon le budget, devraient croître l'an prochain de 3 %, après une diminution, en 1992, de 2,4 %. Pour investir, il faut avant tout déceler des marchés porteurs, observer une reprise sûre des affaires. Il faut ensuite bénéficier de taux d'intérêt acceptables. Qui peut aujourd'hui s'engager sur une détente sérieuse des taux allemands, nécessaire à une évolution identique du côté français ? A

défaut, on peut alors espérer des modalités d'encouragement, des aides diverses. Ce que le « bleu » budgétaire, qui a réservé quelques largesses aux particuliers, ne prévoit absolument pas.

Tout cela manque un peu de sérieux. Le projet de loi de finances flotte sur un nuage et son seul point d'ancrage demeure la volonté affichée

de Pierre Bérégovoy de maintenir la parité franc-mark. Mais les marchés des changes, les opérateurs en Bourse ne croient pas à la méthode Coué.

En réalité, dans cet ultime exercice budgétaire, le gouvernement a, encore une fois, esquivé le problème de fond : la réduction du train de vie de l'État, qu'il s'agisse de dépenses de prestige inutiles ou – phénomène beaucoup plus grave – qu'il s'agisse du financement d'un appareil administrativo-bureaucratique exagérément lourd. Notre économie ne pourra pas digérer, de façon permanente, une ponction de prélèvements obligatoires (impôts plus charges sociales) supérieure de 350 milliards de francs par an aux prélèvements allemands. ■



S'il manquait un point de croissance à notre pays, l'État verrait son déficit s'accroître de plus de 15 milliards.

YANN DE L'ÉCOTAIS

une traite de 36 000 francs. Même si le déficit budgétaire rapporté au produit intérieur brut reste dans la norme des accords de Maastricht, nous abandonnons la vertu des années 1986-1990. Aujourd'hui, le découvert de notre compte national est supérieur à ce que nous devons rembourser chaque année.

Cette anomalie de gestion apparaît comme d'autant plus pernicieuse qu'elle s'accompagne d'une évaluation bien optimiste de la croissance économique l'an prochain, donc de nos capacités de rétablir la situation par l'enrichissement du pays. Le gouvernement table, en se fiant aux estimations d'institutions internationales régulièrement trop généreuses, sur une progression de

Le test de Maastricht

La négociation du Gatt, ou comment, après le traité de Maastricht, passer de la théorie à la pratique : tel est donc, sous la pression d'une diplomatie américaine activée par le président-candidat George Bush, le programme de travail des Douze d'ici au sommet européen de Birmingham, à la fin de la semaine.

Jalon sur la voie de l'unité de la Communauté, le traité de Maastricht, comme tous les textes qui l'ont précédé, vise à promouvoir une identité européenne. La loi fondamentale de la CEE, depuis 1958, fut toujours la « préférence communautaire ». Elle impose de s'approvisionner plutôt auprès de ses partenaires que dans le reste du monde, ou d'en payer les conséquences : ainsi différencie-t-elle l'union douanière d'une simple zone de libre-échange.

Favorables au regroupement politique des pays du Vieux Continent,

L'Europe, certes, doit souhaiter l'entente avec les Etats-Unis, mais elle ne peut pas, si elle tient à construire son identité, faire de cette entente un objectif permanent et déterminant. Ce qui vaut en agriculture vaut d'ailleurs également en d'autres matières. Dans l'industrie, par exemple : l'application par Bruxelles de règles de concurrence un peu aveugles ne remplacera pas une action volontariste que la compétition internationale, pourtant, rend nécessaire.

Test de Maastricht, l'affaire du Gatt l'est à un deuxième titre. On a beaucoup glosé, durant la campagne du référendum, sur les compétences de la Commission et le respect des intérêts nationaux. En matière commerciale, par une décision unanime, les gouvernements ont demandé à l'institution de Bruxelles d'être leur négociateur unique. Mais ils ne lui ont jamais donné, à ce sujet, de pleins pouvoirs. La Commission discute et traite en fonction d'un mandat qui, lui, doit faire l'objet d'un accord entre les Etats membres. A moins d'outrepasser ses droits, le collège communautaire ne peut donc négocier au mépris de la position d'un des gouvernements de la Communauté. Ce serait intolérable du point de vue politique.

Surtout si le gouvernement en question invoquait la mise en cause d'« intérêts vitaux ». La France se trouve effectivement aujourd'hui dans cette situation : après les sacrifices qu'elle a dû consentir pour sauver la politique agricole commune, elle ne peut accepter des limitations abusives de ses exportations de céréales et des garanties d'ouverture de son propre marché aux producteurs de pays tiers, avant tout aux Américains.

On découvre mieux aussi, sur le terrain, ce qu'impliquent la plupart des textes européens : ils sont ce qu'en font les gouvernements qui les appliquent. Tout dépend de leur volonté, y compris lorsqu'il s'agit de la défense des intérêts nationaux. ■

L'Europe doit souhaiter l'entente avec les Etats-Unis, mais elle ne peut pas faire de cette entente un objectif permanent.

YANN DE L'ÉCOTAIS



les Etats-Unis n'ont jamais accepté un système qu'ils estiment protectionniste – en oubliant l'étanchéité de leur propre dispositif et l'agressivité que peut donner à leurs exportations un dollar plongeant. Dans le domaine agricole, en particulier, où les mécanismes communautaires permettent de contrer largement la baisse de la devise américaine, Washington poursuit avec obstination, depuis trente ans, un travail de sape, favorisé par le peu d'empressement que mettent certains des Douze à défendre une cause essentiellement française. On voit bien aujourd'hui que les exigences américaines concernent d'abord des productions hexagonales (blé ou colza).

Cohabitation ?

Selon toute probabilité, la droite parlementaire remportera haut la main les prochaines élections législatives. Doit-on, pour autant, considérer comme acquise une nouvelle cohabitation ? Les plus récents sondages prouvent qu'à ce propos les réactions ont bien changé depuis 1986 : 57 % des Français estiment aujourd'hui que François Mitterrand devrait démissionner en cas de victoire RPR-UDF (contre 34 % en octobre 1985).

Il ne fait aucun doute que, du point de vue constitutionnel, le président de la République, élu pour sept ans, peut poursuivre son mandat. Lui seul a la faculté de l'interrompre. De la même façon, on voit mal comment dicter au titulaire de la plus haute fonction du pays les conditions d'exercice du pouvoir, comme on l'envisage, ici ou là, dans l'opposition. Ce ne serait ni convenable ni pratique.

La décision de cohabitation, en réalité, ne relève que du chef de l'Etat. Elle

penne réelle, le franc connaîtra, malheureusement, de nouvelles tensions, etc. Par ailleurs, les grandes réformes qu'attend le pays depuis des années – système de santé, justice, formation des jeunes, en particulier – ne dépassent pas le stade des séminaires de réflexion ou des vœux pieux. Seule une action de longue durée permettra de remettre le pays dans le sens de la marche. Et seule la certitude que cette action s'étalera effectivement sur plusieurs années créera le choc psychologique nécessaire à la réussite.

Instruits par l'expérience de 1986, les responsables de l'opposition le savent. La nouveauté, c'est qu'instinctivement une majorité de Français en arrive à la même conclusion. Deux ans – c'est-à-dire le délai qui en principe doit séparer les élections législatives du scrutin présidentiel – ne suffisent pas, par exemple, à renverser de façon notable la pression exagérée des prélèvements obligatoires sur la richesse

du pays, à faire reculer une bureaucratie envahissante, à libérer de nouvelles capacités de créations d'entreprises et d'emplois.

Un président de la République qui s'effacerait complètement et demeurerait, pour reprendre une expression célèbre, « inerte », ôterait à la fonction présidentielle des attributs que prévoit la Constitution et la ferait donc évoluer dans un sens discutable. Un

président de la République qui, à l'inverse, s'efforcerait, comme ce fut le cas il y a six ans, d'entraver les évolutions fondamentales d'une nouvelle politique, jouerait contre les aspirations d'une grande partie de la population, en refusant de prendre en compte le désaveu dont il est l'objet.

Etat instable et hasardeux, la cohabitation ne peut être considérée comme un débouché normal et logique de notre vie nationale. Mandat de cinq ans renouvelable, de sept ans non renouvelable ? En vérité, il faut surtout accepter l'interprétation de la Constitution qu'en fit son fondateur : lorsque apparaît entre le pays et le président une rupture radicale, ce dernier doit en tirer les conclusions. ■



**Etat instable et hasardeux,
la cohabitation ne peut être considérée
comme un débouché normal
et logique de notre vie nationale.**

YANN DE L'ÉCOTAIS

dépend du jugement qu'il portera sur l'attente de l'opinion publique. Or, dans sa majorité, la population française ne fait plus confiance aux socialistes, y compris au plus éminent d'entre eux, pour redresser une situation gravement compromise.

L'éclairage volontairement optimiste des différents compteurs de notre économie, les discours avant tout incantatoires de nos ministres n'y feront rien : le déficit budgétaire, en 1993, sera considérablement plus élevé que celui qu'a annoncé le gouvernement, la croissance se révélera moins forte, l'endettement, plus important, les investissements ont peu de chance de redémarrer, au contraire, les chiffres du chômage ne tarderont pas, au lendemain des élections, à retrouver leur

Le droit et l'injustice

Le verdict de la 16^e chambre correctionnelle de Paris dans l'affaire du sang contaminé traduit trois aberrations : la peine de quatre ans de prison ferme pour le Dr Garretta est sans rapport avec la gravité d'un acte qui a déjà entraîné la mort de plus de 300 hémophiles ; cette sanction, pourtant, apparaît comme la plus élevée possible pour le délit retenu, celui d'une « tromperie sur la qualité substantielle d'un produit » ; d'une responsabilité monstrueuse, les dirigeants politiques se trouvent totalement exonérés, comme s'ils n'étaient que les spectateurs aveugles, sourds et impuissants des agissements de subordonnés qu'ils ont choisis et qui les ont informés.

Notre société, à travers ses institutions, vient – pour le moment, car le

d'empoisonnement, qui implique l'intention de donner la mort. Mais rattacher l'inoculation consciente d'une maladie fatale à l'intoxication accidentelle de consommateurs par des marchandises avariées ne tient pas debout. Dans le premier cas, on sait qu'il y aura mort des victimes, dans le second, on l'ignore. En temps de guerre, le salut d'une collectivité peut passer par le sacrifice de quelques-uns. Mais, en temps de paix, au nom de quel intérêt supérieur imposer pareille horreur ? Ce crime-là n'a pas été jugé. Il n'y a pas adéquation entre la faute et la peine, parce que l'échelle des peines prévues n'est pas faite pour répondre au genre de faute commise.

2. Dans le cadre choisi – faute vénielle relevant d'un tribunal correctionnel – les dirigeants non politiques ont écopé de la sanction la plus grave, leurs supérieurs politiques ont été exonérés de tout. Comment se justifie cette rupture absolue dans la chaîne de responsabilité, puisque les ministres savaient ? On ne peut évidemment juger quelqu'un pour un crime qu'il n'a pas commis. Mais qu'il a laissé commettre ? La Haute Cour n'apporte pas à la



Notre société vient d'arbitrer de façon ahurissante le rapport entre victimes et coupables.

YANN DE L'ÉCOTAIS

dossier n'est pas clos – d'arbitrer de façon ahurissante le rapport entre victimes et coupables. Ainsi la mort certaine de centaines d'adultes et d'enfants contaminés par une maladie mortelle n'aurait d'autres sanctions que celles qui ont été décidées la semaine dernière ? C'est moralement inadmissible, intellectuellement absurde, physiquement insupportable. Un apparent respect du droit a produit une évidente injustice.

Pourquoi ?

1. L'infection des malheureux hémophiles ne répond sans doute pas, du point de vue juridique, à la notion

situation une réponse correcte. L'exemption des ministres toutefois est indigne d'une démocratie. Dès lors, c'est l'honneur qui commande. Les élus du peuple, choisis en confiance pour guider le pays, doivent reconnaître qu'ils ont failli, en tirer les conséquences et renoncer d'eux-mêmes, définitivement, à tout mandat électoral.

De façon sordide, l'injustice s'est faufilée entre les mailles de l'Etat de droit. La justice a tranché non pas au profit des victimes, mais en faveur des fautifs. Les Français sont outrés, et ils ont raison. ■

L'économie et le social

Social d'abord, ou économie d'abord ? Intéressant débat, qui connut, à gauche, son heure de gloire au début du premier septennat de François Mitterrand, mais dont la droite n'avait pas encore épuisé les délices : nous y voilà, avec l'entrée de MM. Pasqua et Séguin dans l'arène de la réflexion théorique. Contre Edouard Balladur, partisan du classique « Une bonne économie donne des résultats sociaux bénéfiques », les célèbres duettistes de la « rénovation » RPR invitent à faire du social une priorité en pliant l'économie à cet objectif.

Evidemment, tout le monde a raison. L'économie n'est pas une fin, mais un moyen d'améliorer la vie des hommes en particulier par l'augmentation de la richesse en général. Il n'y a qu'un problème : l'élément central d'une politique sociale demeurant le niveau de l'emploi, il faut atteindre durablement de 2,5 à 3 % de croissance pour renver-

bien sûr, à moins de revenir sur la libre circulation des capitaux, que les taux d'intérêt pourraient diminuer en France s'ils ne bougeaient pas en Allemagne ? A quel moment la relance se traduirait-elle par une inflation qu'il faudrait combattre par la hausse du loyer de l'argent ? L'histoire économique de la France est jalonnée de dévaluations. Elles n'ont conduit qu'à l'affaiblissement de la puissance et de l'autorité du pays. Elles ne lui ont donné ni solidité des structures ni niveau de vie supérieurs à ceux de l'Allemagne.

En attendant que le gouvernement fédéral diminue ses taux d'intérêt – ce qu'il sera forcé de faire, pour des raisons intérieures et sous la pression de ses partenaires – mieux vaudrait s'interroger sur nos propres capacités. L'économie française dispose, pour alimenter la croissance et agir sur le plan social, de deux « réservoirs » inutilisés.

Le premier n'est pas inépuisable, mais il recèle une réelle masse de manœuvre : les privatisations. Leur produit (300 milliards de francs, selon Edouard Balladur) devrait largement servir à désendetter l'Etat, ouvrant ainsi, à concurrence, la possibilité d'allègements fiscaux favorables à la consommation et aux investissements.

Le second est considérable : nous acquittons, par

an, 350 milliards de francs de plus que les Allemands au titre des prélèvements obligatoires (impôts et charges). Sans bénéficier pour autant de soins médicaux, d'un niveau d'éducation, de logements sociaux, de réseaux de transports, etc., franchement meilleurs que ceux de nos voisins. Dans une large mesure, cet écart meurtrier est dû à une lourdeur bureaucratique absurde. L'appareil étatique peut assurer des emplois, il ne favorise pas l'emploi. Souvent, même, il le freine.

La dévaluation constitue un curieux argument de campagne électorale. Qui peut entraîner une conséquence : rendre obligatoire, et vite, une correction de parité monétaire qui ne l'était pas. ■



L'histoire de la France est jalonnée de dévaluations. Elles n'ont conduit qu'à l'affaiblissement de la puissance et de l'autorité du pays.

YANN DE L'ÉCOTAIS

ser la courbe du chômage – ce qui n'empêche pas de mettre en œuvre des moyens de formation plus efficaces qu'ils ne le sont aujourd'hui. A défaut d'une progression suffisante de la production, on panse les plaies, mais on ne les guérit pas.

Derrière les effets d'annonce, et personne n'ayant le monopole du cœur, le débat de fond demeure : de quelle marge la France dispose-t-elle pour favoriser une vraie reprise ?

Avant de songer à dévaluer le franc contre le mark et les monnaies qui lui sont liées, ainsi que nous le suggèrent Charles Pasqua et Philippe Séguin, il conviendrait d'abord d'analyser les conséquences de l'opération. Est-on

La fin des repères

Les socialistes ne se laisseront pas « tondre comme des moutons », aurait averti Jack Lang à propos du procès du sang. Cette réaction épidermique partisane correspond exactement à une attitude que le pays – droite et gauche confondues – refuse, parce qu'il ne la comprend plus. Il s'agit bien de « tondre », quand l'irresponsabilité se nourrit du mélange détonant de l'absurdité et de la lâcheté ! Quand la fuite devant la responsabilité prend l'allure d'un Monopoly national ! Les Français n'attendent pas, comme des vautours, qu'on leur livre les dépouilles de leurs adversaires politiques. Ils exigent simplement la vérité, qu'on fasse ce qu'on dit et qu'on dise ce qu'on fait.

Le citoyen, et donc la société française, perd aujourd'hui la plupart de ses repères. La façon d'exercer le droit (ou plutôt les lacunes organisées pour ne pas avoir à l'exercer) ignore l'aspiration morale de la collectivité. Dans la

cultures, des origines, des religions et, en ce sens, enrichissante pour tous, la voilà battue en brèche – beaucoup plus qu'à travers le traité de Maastricht – par un arrêt du Conseil d'Etat tolérant le foulard islamique à l'école. La règle d'or deviendrait ainsi, malgré une laïcité annoncée, l'organisation des minorités, l'encouragement aux différences antagonistes et donc, à terme, conflictuelles.

Comment croire à la politique, gouvernement de la Cité ? Ceux-là mêmes qui ont contraint le Pr Schwartzberg à quitter ses fonctions ministérielles, pour avoir osé donner son point de vue sur la distribution de la drogue aux drogués, sont aussi ceux qui font trinquer des lampistes pour l'affaire Habache, leader du FPLP, soigné en catimini dans un hôpital parisien.

Comment croire à l'Etat ? Il présente un budget bidon, il traite, à la gomme, les chiffres du chômage, il laisse s'étioler le tissu industriel, il assume mal la formation des jeunes générations, il envahit tout et néglige l'essentiel, il oublie sa vocation prioritaire de service du public.

Quand une société voit disparaître ses références, elle en cherche d'autres. Lassée d'autorités devenues des poignées

d'eau insaisissables, mais confondues en un establishment jugé globalement négatif, elle risque de se laisser aller aux réflexes populistes que déclenche souvent l'indignation. Le président de la République s'est dit outré de ce qu'il considère comme de la guérilla politicienne de bas étage. Il se trompe d'époque et de cible. Il n'a pas en face de lui des agitateurs professionnels attachés à sa perte, mais une opinion qui – il suffit de considérer la chute de sa cote de popularité – lui demande des comptes, parce qu'elle ne décrypte plus l'avenir du pays. Exigence souveraine. ■



Le président n'a pas en face de lui des agitateurs, mais une opinion qui ne décrypte plus l'avenir du pays.

YANN DE L'ÉCOTAIS

conscience du peuple, l'iniquité devient un sentiment dominant.

Comment croire à la justice ? Quand elle doit s'exercer, le pouvoir politique trouve les moyens d'y échapper : ce fut le cas avec le financement des partis – au point que des escrocs notoires continuent à exercer des mandats ; c'est encore le cas avec le drame du sang contaminé, affaire d'Etat la plus grave connue par ce pays depuis la dernière guerre – au point que des modifications de la Constitution puissent être envisagées.

Comment croire à la nation ? Présentée tel un creuset fédérateur des

Diversions

Le président de la République paraît en bonne santé. De toute évidence, sa convalescence suit normalement son cours. Nous en sommes, ma foi, très heureux.

Le président de la République n'a rien perdu de son habileté manœuvrière. Voilà qui rassure ceux que l'artiste, sur son fil, a toujours réjouis.

Le président de la République aborde avec une pugnacité un brin rigolarde la future cohabitation. L'opposition, qui s'apprête à gouverner, n'a qu'à bien se tenir si elle veut éviter de jouer encore une fois à qui gagne perd.

Le président de la République a démontré que, à l'instar des plus grands, il savait abandonner ceux qui peuvent entraver sa marche ou compromettre sa propre situation. Le Parti socialiste et son premier secrétaire en nourrissent une forte amertume, mais, après tout, ne lui doivent-ils pas leur existence ?

Ce bilan anecdotique et volatil mis à part, quelques jours après le retour de

Traumatisés par la croissance inexorable du chômage et la stagnation économique, les Français espéraient un signal. Conscients des contraintes internationales, ils n'en réclamaient pas moins l'ébauche d'une politique cohérente et volontariste. Quelques idées, pas plus, pour forcer un passage étroit, mais réel.

Lassé par les scandales, horrifié par le drame du sang contaminé, le pays, au-delà de l'expression de la compassion, comptait entendre parler de responsabilité, cette nécessité morale si rare aujourd'hui. Nul ne souhaitait de règlements de comptes, mais chacun attendait que cette tragédie fût l'occasion d'une prise de conscience : celle des dégâts irrémédiables que risque de connaître une société d'abandon, de chacun pour soi, de sauve-qui-peut, de démission. Quelques principes, en fait, pour éviter le marécage.

En d'autres termes, partisans et même adversaires du président de la République imaginaient que leur chef saurait, dans le projet et dans le discours, retrouver ce souffle qui permet de traverser les épreuves, d'éviter la dérive. Ils n'ont eu droit qu'à une aimable diversion, peu convenable vu les circonstances.

Voilà donc la France confrontée à une réforme de la Constitution. Aucun doute : c'est vraiment le moment de réfléchir à la saisine du Conseil

constitutionnel ou au poids du Parlement. Pourquoi cette urgence ? Peut-être parce que parmi les réformes potentielles figure la durée du mandat présidentiel. François Mitterrand s'apprêtant à une seconde cohabitation, tout laisse supposer qu'il penche pour un exercice de sept ans non renouvelable. Et qu'il voit dans cette proposition les ferments délicieux d'une division de l'opposition. Le beau dessin !

Mais, au fond, pourquoi François Mitterrand veut-il aller au bout de son deuxième septennat ? Pour promouvoir quelle politique ? ■



Pourquoi François Mitterrand veut-il aller au bout de son deuxième septennat ? Pour promouvoir quelle politique ?

YANN DE L'ÉCOTAÏS

François Mitterrand à la télévision, la perplexité du citoyen ne fait qu'épaissir. Spectateur impuissant d'une décadence cotonneuse, il commence à en éprouver une méchante humeur. Voyons.

Secouée dans ses profondeurs par la campagne référendaire, la nation s'interrogeait sur son devenir. Elle attendait du plus haut dignitaire de l'Etat la mise en perspective de son identité et de sa vocation dans une Europe en gestation. Quelques mots, en somme, pour dire que la France conservait certaines missions, à l'intérieur de ses frontières et dans le reste du monde.

Savoir négocier

L'affaire agricole du Gatt est lamentable : la France s'est enfoncée dans une impasse ; favorable, par référendum, à l'union européenne, elle se trouve aujourd'hui marginalisée ; elle sortira forcément affaiblie de la crise qui vient de s'ouvrir.

Historiquement, la construction de la politique agricole commune fut une contrepartie des négociations commerciales internationales (Dillon Round et Kennedy Round). Paradoxe curieux : l'Uruguay Round porte sur la restriction de cette même politique agricole. Comment le gouvernement, depuis des années, n'a-t-il pas vu le piège ? Et, ces derniers mois encore, pourquoi n'a-t-il pas lié, en un seul compromis global, la réforme de l'Europe verte, le traité de Maastricht et le marchandage américano-européen ? De deux choses l'une, en effet : ou les concessions aux Etats-Unis ne constituent que le résultat chiffré des modifications de la PAC, et il fallait le dire avant : ou bien l'agriculture a payé deux fois, à Bruxelles d'abord, au Gatt ensuite. Combien de ministres, en France, ont-ils été respon-

ment lâchée, au même moment, par ses partenaires européens. Vrai ou faux ? Dans le premier cas, c'est insupportable. Dans le second, le gouvernement doit s'expliquer de façon claire, sans brouiller les cartes pour des raisons de politique intérieure. Encore faudrait-il répondre à deux questions : au bout de trente ans d'une politique commune qui a permis l'évolution sans drame de nos campagnes, la France rurale s'est-elle assez modernisée ? Peut-elle toujours prétendre que les projets du Gatt menacent ses intérêts vitaux ?

Inutile d'en appeler au « compromis de Luxembourg ». Il ne s'agissait que d'un accord permettant de vivre ensemble malgré le désaccord, qui persiste aujourd'hui, entre la France et ses partenaires de l'époque : Paris, dans des situations graves, exigeait l'unanimité ; les cinq autres Etats membres considéraient que, les marges de discussion épuisées, il fallait trancher à la majorité. Au reste, la Grande-Bretagne n'a pas eu besoin d'invoquer ce fameux texte pour refuser de s'associer à l'union monétaire et à la politique sociale. Laissons les cymbales et précisons enfin, de la façon la plus nette, que :

1. L'agriculture, sans devenir un casus belli, appelle un traitement d'ensemble équitable. C'est un secteur dont l'Europe a besoin. D'où des obligations financières pour la Communauté et, peut-être, une plus grande latitude laissée à la France pour contribuer, nationalement, au niveau de vie de ses paysans.

2. La négociation du Gatt s'appréciera sur un plan général. Quels sont les avantages que doit en tirer l'économie française, dans le domaine industriel ou dans celui des services, pour que Paris donne son feu vert à l'accord global ?

3. La solidarité européenne demeure une obligation. Qui pourrait se traduire par un effort sensible de l'Allemagne en matière de taux d'intérêt. La Communauté – et la France en particulier – souffre d'un prix de l'argent excessif outre-Rhin, qui annihile toute croissance. Pourquoi s'interdire de mettre des conditions à l'entrée en vigueur de l'Uruguay Round ? ■



Pourquoi la France n'a-t-elle pas lié la réforme de l'Europe verte, le traité de Maastricht et le Gatt ?

YANN DE L'ÉCOTAIS

sables de l'Uruguay Round, à un titre ou un à autre, depuis quatre ans ? D'Henri Nallet à Jean-Pierre Soisson, d'Edith Cresson à Elisabeth Guigou, de Dominique Strauss-Kahn à Bruno Durieux, pas moins de dix. En d'autres temps, le Quai d'Orsay disposait de la totalité des commandes, maîtrisant ainsi cette spécialité communautaire que constituent les accords « en paquet ». Nous avons négocié comme des enfants de chœur.

Voilà donc la France, à la stupéfaction de nos concitoyens, prônant la solidarité communautaire la plus large pour défendre Maastricht, apparem-

Le drame du chômage

Déjà dépassée en données brutes, la barre des 3 millions de demandeurs d'emploi va l'être rapidement en chiffres corrigés des variations saisonnières. Pour un Parti socialiste qui, en 1981, avait axé sa campagne sur le chômage fabriqué par la droite (à l'époque, on comptait 1,7 million de sans-emploi), il s'agit d'une faillite politique. Que traduira le résultat des prochaines élections, même si l'opposition reste, à ce sujet, d'une extraordinaire prudence quant aux moyens à déployer.

Au-delà de la sanction, il y a plus grave. Le tissu social du pays est en train de se déchirer, famille par famille, immeuble par immeuble, quartier par quartier. Un jeune sur cinq en âge de travailler ne trouve plus de place. Chez les hommes de 25 à 50 ans, traditionnellement le noyau dur de la population active, les compressions d'effectifs font des ravages. Le coût du chômage ne cesse de croître : il s'élève cette année à 235 milliards de francs (Etat et Unedic), soit, à titre comparatif, près d'un cinquième du budget national.

aux Etats-Unis, font l'objet, parmi les experts, d'un certain consensus. Il y eut, d'abord, une mauvaise appréciation des conséquences de la grande crise de 1973. Le rétablissement structurel fut tardif. Il se poursuit aujourd'hui, par des investissements de productivité que, dans bien des cas, nos concurrents ont déjà effectués. Il existe, ensuite, sur le plan industriel, une sorte de tradition française qui pousse le pays, sous l'influence d'un Etat surpuissant, vers les projets grandioses, voire les aventures, aux dépens de la recherche d'une offre, plus banale, de produits de consommation performants. Persiste enfin, chez nous, une combinaison négative des trois facteurs de l'emploi que sont le coût du travail (moins élevé qu'en Allemagne), la mobilité (à peine meilleure) et la qualification (bien trop faible).

Dans ces conditions, personne, évidemment, ne détient de solution miracle. C'est par une action de longue durée, dans de multiples domaines (et certainement pas en diminuant d'une façon générale la durée du travail), que l'on évitera d'atteindre le chiffre inacceptable de 3,5 millions de chômeurs redouté par les experts du Plan pour 1997.

Retrouver une croissance de plus de 3 % par an, condition d'une reprise de l'embauche, ne dépend pas que de la France ; mais nous disposons d'une petite marge de manœuvre nationale, et nous pouvons

faire pression sur l'Allemagne pour qu'elle desserre le carcan des taux d'intérêt. En revanche, adapter notre système éducatif, réduire l'illettrisme, améliorer l'apprentissage, favoriser la requalification, comprimer les délais de placement relèvent essentiellement de la volonté du gouvernement et des entreprises. Quant à ceux des chômeurs de très longue durée qui se trouvent confrontés à des situations « économiques » insurmontables, la seule voie reste, au nom de la solidarité nationale, et par une meilleure allocation des ressources, l'ouverture en leur faveur d'activités « non marchandes ».



Sous les coups du chômage, le tissu social du pays est en train de se déchirer, famille par famille, immeuble par immeuble, quartier par quartier.

YANN DE L'ÉCOTAIS

L'Insee évalue, dans une récente étude, l'impact du chômage sur la réduction de la consommation : le seuil fatal de la récession automatique paraît atteint. Un drame économique et social se joue sous nos yeux. Il conduit la France, à travers de redoutables convulsions, dans le peloton de queue des pays industrialisés, où l'on trouve, en matière d'emploi, ceux qui peinent à sortir du sous-développement, comme l'Espagne, et ceux qui s'y dirigent, telle la Grande-Bretagne.

Les trois raisons historiques de l'importance anormale du chômage en France, par rapport à l'Allemagne, au Japon ou

L'Europe flexible

Europe à deux vitesses ou à géométrie variable, le qualificatif importe peu : la Communauté a entériné, à Edimbourg, le principe d'une intégration flexible, dans l'espace et dans le temps. Demain, plus encore qu'aujourd'hui, tous les Etats membres ne feront pas, en même temps, les mêmes choses. Donc, d'ici à quelques années, il faudra bien remettre, sur le plan juridique et institutionnel, de l'ordre dans la maison.

L'élargissement initial du Marché commun des Six, il y a une vingtaine d'années, fut l'occasion d'un premier tremblement, marqué d'ailleurs par le refus du peuple norvégien de suivre son gouvernement. Vinrent ensuite les adhésions de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne. Et l'apparition d'une double fissure : entre des pays de niveaux économiques comparables (France, Allemagne, Benelux, Danemark) et d'autres, moins avancés (Grande-Bretagne, Irlande,

Bretagne a réussi à faire accepter par ses partenaires des exceptions que personne n'aurait tolérées en d'autres temps. Le régime « temporaire » qui est concédé au Danemark relève, lui, de la farce. Quant au Grand Marché du 1^{er} janvier 1993, les dérogations dont il souffrira pourraient le transformer en manteau d'Arlequin.

Loin de constituer un débat théorique pour l'avenir, l'Europe protéiforme semble désormais relever du passé, de l'acquis. Les mois, les années qui viennent ne feront que renforcer cette solution pragmatique. Deux mouvements, sans doute, se conjugueraient, pour reproduire les scissions anciennes.

1. La Communauté va, de nouveau, s'élargir sans s'être globalement solidifiée. La Suède, l'Autriche, la Finlande, voire la Suisse (aux conditions du Danemark), voire la Turquie (aux conditions des Douze), etc., finiront par s'agréger, plus ou moins vite, à une construction vacillante. Les exceptions se multiplieront. A mécanismes de décision identiques, la paralysie ne pourra être évitée que grâce à des accords limités en nombre de participants.

2. Plusieurs Etats membres, dont la France, l'Allemagne et le Benelux, n'accepteront pas un blocage indéfini. Par conviction européenne, peut-être, mais par intérêts bien compris, surtout. Personne ne

pourra empêcher, par exemple, un resserrement des marges de fluctuation monétaire entre les pays qui le jugeraient bon. Ou la formation d'un eurocorps dans le domaine militaire.

Ainsi, d'ici à cinq ou dix ans, on s'apercevra que, dans l'Europe monétaire, dans l'Europe sociale, dans l'Europe militaire, dans l'Europe technologique et industrielle, on rencontre toujours le même noyau de pays, accompagnés, selon les cas, par les uns ou les autres.

De fait, la Communauté aura trouvé une nouvelle structure. ■



Ce n'est pas sans raison qu'en 1958 toute une série de nations européennes avaient refusé la construction communautaire pour se constituer, par la suite, en zone de libre-échange.

YANN DE L'ÉCOTAIS

Grèce, Italie...) ; entre certains Etats d'accord pour aller de l'avant et d'autres, inquiets d'une éventuelle perte d'identité dans un ensemble trop vaste (avec, pour porte-drapeaux, Londres et Copenhague). Ce n'est pas sans raison qu'en 1958 toute une série de nations européennes avaient refusé la construction communautaire, jugée trop politique, pour se constituer, par la suite, en simple zone de libre-échange.

L'Histoire vient de bégayer. Le Système monétaire européen, dont on s'est gardé de parler à Edimbourg, ne réunit qu'une partie des Douze. La Grande-



PAR CLAUDE IMBERT

MAUROY : L'ADIEU À LA ROSE

Pierre Mauroy et le Parti socialiste se quittent l'un l'autre. Mais, tout ensemble, c'est un certain socialisme qui quitte la France. Delors, Rocard, Fabius — les trois vainqueurs de la partie de chaises musicales — sont les rescapés de ce socialisme en perdition. Pourtant, ils servirent, eux-mêmes, comme Mauroy, sous le même capitaine en des fortunes malencontreuses. Mais aucun de ces trois miraculés ne se trouve, comme Mauroy, mêlé à la légende du vieux socialisme, associé comme lui à sa mémoire. Et, pour tout dire, usé, comme lui, par son passé. De cet état, Mauroy tire, non sans abnégation, la leçon. Et sa révérence.

C'est que Pierre Mauroy est au socialisme français ce que Michel Debré fut au gaullisme : saint et martyr. Lorsqu'en 1981 un Mitterrand hiératique processionnait au Panthéon en portant sa rose comme un sacrement, Mauroy était, en Premier ministre, tout frémissant près du Prophète pour voir « le jour succéder à la nuit ». Las ! le temps a passé ; le ridicule couronne désormais ces sottises cérémonieuses de l'avent socialiste. Et Mauroy, qui chanta, sur les autels, l'aurore nouvelle, abandonne aujourd'hui un socialisme dans les ténèbres.

Le socialisme de Mauroy est mort en 1983. Pour comble de cruauté, de même que Debré, Premier ministre, dut enterrer son Algérie française, il revint à Mauroy, Premier ministre, d'enterrer son vieux socialisme. Peu de gens se souviennent aujourd'hui, et jusque dans son propre parti, qu'il fut en 1982 un des premiers à comprendre que sa machine allait dans le mur, un des plus ardents à montrer au Prince l'étendue de leurs illusions communes et que ce qui n'était qu'une calamité allait devenir un désastre. La chronique — ingrate — lui sait peu gré de son courage d'alors, celui de la résipiscence, et du retour à ce qu'il nomma la rigueur : ce fut sa meilleure action publique.

Mais voilà ! Le fringant Fabius, qui n'avait pas moins erré, recueillera, à sa suite, en deux coups de nageoire, le crédit du retournement effectué par Mauroy. Sur l'utopie moribonde, Fabius versera à pleins bords de la « modernité » de pacotille. Jack Lang donnera des fêtes, et passez muscade ! Bref, Mauroy restera Gros-Jean comme devant pour accueillir dans sa voiture-balai les éclopés du grand virage : les communistes cocus, les militants chagrins, et tout ces demi-soldes du socialisme qui

portent en écharpe la grande illusion de la fameuse « rupture avec le capitalisme ».

Mauroy, avec un cœur gros comme ça, aura été l'Obélix de la tribu socialiste. En fait de socialisme, il aura tout dit, et tout fait plus grand, plus gros, plus épais. Quand, dans les congrès du parti, il fendait la houle des postiers et des « instits », il flottait sur lui une brume de fraternité, le souvenir de Jules Guesde et des grands « barbus » fondateurs, la rumeur des préaux d'école et des cercles Léo Lagrange, où l'on refaisait le monde entre deux feux de camp. A force de chanter « Le temps des cerises », il se voyait sur les barricades de la Commune : il se rengorgeait en missionnaire du « peuple de gauche ». Lui qui fut un anticommuniste solide voyait, retour d'URSS, « des progrès incontestables dans tous les domaines ». Lui qui, sous de Gaulle, fut le moins sectaire des socialistes, pourfendait la « France des châteaux... ». Bref, il eut son coup de lune, et sa ferveur creuse et sonore faisait frémir les jeunes barbes et fuir les capitaux. C'était il y a dix ans. On dirait un siècle.

Mais le Parti socialiste, ce n'est pas seulement, chez nous, un parti de belles âmes. C'est une machine à clientèle politique, et un vivier pour des places. A ce jeu-là, Mauroy eut de bons maîtres : la SFIO, Guy Mollet, Gaston Defferre, le bonneteau des cartes de militants fantômes où le savoir-faire tripatouilleur des Bouches-du-Rhône avait gagné le Nord, « les Bouches-du-Nord », disait-on... Mais, jusque dans la manipulation des conclave du parti, la manière Mauroy commençait de dater : trop bonasse, avec trop de bavures et trop d'embrassades. Sont arrivés les géomètres, en lame de couteau, de la bande à Fabius. Du travail au cordeau, à l'ordinateur et sans dentelle, pour découper l'influence, retourner le notable flottant, agripper le récalcitrant et ficeler un plan média. Une machine électorale à l'américaine bien diététique et performante, bien éloignée des gaufres et ducasses du socialisme « ch'timi ».

Va-t-on s'en plaindre ? Les militants, sans doute. Pas moi ! Ce qui s'annonce, derrière la prise de pouvoir de Fabius, c'est la naissance d'un parti démocrate à l'américaine, simple parti d'alternance et « de mouvement ». Le hic, justement, ce sera le mouvement. Car, entre le socialisme qui est mort et celui qui n'est pas né (mais sera-ce un « socialisme » ?), le pouvoir, en attendant, fait du surplace. ●



PAR CLAUDE IMBERT

LE PEN ET LE GRAND PASSAGE

Cette avalanche de linge sale tombée du politique, elle n'est, se dit-on d'abord, ni la première ni la dernière. Après tout, c'est un privilège des démocraties que cette capacité de la justice et de la presse d'y punir, avant que les électeurs ne s'en chargent, le trafic d'influence, la corruption et autres abus de pouvoir.

Dans une telle éruption de scandales, on ne tiendra pas pour très nouveau, non plus, les noms d'oiseaux dont Le Pen affuble en vrac les socialistes. On connut pire avant et après guerre. Qu'un pouvoir désormais aussi déconsidéré que le nôtre rameute la justice contre les excès de langage de Le Pen devrait plutôt rendre service au Front national. Alors, rouerie électoraliste ou sottise fraîcheur d'indignation ? Peu importe : Le Pen empoche.

En matière de « scandales », on tiendra déjà pour plus inédit que des partis politiques, en tant qu'institutions, se soient engouffrés à ce point d'organisation dans l'autofinancement délictueux, avant de s'amnistier et de réformer tardivement un système perclus de vices. Pourtant, même si le pouvoir socialiste cultive à l'excès le népotisme et le copinage, même si certains socialistes sont allés à l'argent comme des séminaristes à la débauche, ils ont plutôt péché, dans le financement du parti, par une sorte d'aveuglement euphorique, coincés qu'ils étaient, d'un côté, par la faiblesse de leurs contributions militantes, et, de l'autre, par l'accroissement inouï des dépenses électorales et médiatiques. Ils n'étaient pas les seuls. Bref, il est absurde d'absoudre tous les politiques en bloc, mais injuste de les expédier en vrac dans le même sac d'opprobre. N'importe : Le Pen empoche.

En réalité, la politique n'est ni plus ni moins affectée par ces turpitudes que l'immobilier, le sport, les médias, l'éducation, la police, les marchés publics, le commerce, etc. Maintes institutions ont désormais une morale en caoutchouc moussu. Le déclin des valeurs normatives du système chrétien puis l'effondrement de cette religion de substitution qu'était chez nous l'idéal de la gauche ont partout arraché d'anciennes amarres. C'est le tissu d'un vieil Etat-nation qui se déchire sous l'effet d'une mue accélérée. Le monde change. La France aussi. On est tous « secoués ». Mais on en sortira.

Ce qu'on appelait jadis, à droite, « les vertus bourgeoises » et « la ferveur patriote » est aussi dé-

valorisé qu'à gauche l'idéal laïc ou la solidarité syndicale. Comme le poisson pourrit par la tête, beaucoup d'élites participent – défaite de la pensée ? – à cette grande sape par la dérision et la déconsidération des vertus millénaires de l'effort, de la constance, de la dignité d'esprit, jetées comme vieilles lunes dans le caniveau. Dans cet espace déserté par les Eglises et les écoles, c'est l'argent, le toc, l'esbroufe qui mesurent de plus en plus la valeur sociale de l'individu. Face au culte hypermédiatisé de la réussite économique, un Etat obèse a laissé se paupériser ses missionnaires qu'étaient les enseignants, les juges, les fonctionnaires d'autorité. Dans les classes moyennes s'installe une sorte de « lumpenbourgeoisie » minée par le chômage, inquiétée par l'immigration, fragilisée par l'insécurité. La multiplication effarante, en trente ans, du vol, de la fraude, de la combine et du vandalisme n'est que le signe obsédant d'une profonde déchéance sociale. Question : à quel seuil de « marginaux », à quel nombre de « démoralisés » – aux sens propre et figuré – sait-on qu'un système est moribond ?

Dans ces affres du grand passage où nous sommes, le viatique Le Pen est un mauvais viatique. Nul besoin de le diaboliser dans des cérémonies exorcistes où la gauche exhibe ses ultimes religiosités. Constatons plus froidement, et sans surprise, que Le Pen réchauffe désormais, sur les braises ranimées de l'extrême droite, des laissés-pour-compte de la fiesta moderniste, des exclus du « hip hop » socialiste, des victimes de la nouvelle jungle sociale, légitimement assoiffés de loi et d'ordre. Mais constatons aussi qu'il joue avec le feu en lançant ces réprouvés sur la piste infernale des boucs émissaires. Il se trompe en donnant à espérer que le seul bâton d'une politique autoritaire puisse achever une crise de valeurs qui excède largement le champ politique. Dans un monde qui se globalise et s'internationalise, il rêve de verrouiller un pré carré nationaliste. C'est une voie illusoire et dangereuse.

Dans les désarroi du grand passage, la Restauration à l'emporte-pièce d'une France mythologique et bravache n'est pas une solution qui vaille. C'est d'une Renaissance dont on a besoin. L'urgence, pour les politiques, c'est de retrouver un Etat svelte mais fort, où une morale civique mettra l'argent sous la surveillance du Droit. Le reste se fera sans eux. Et sans Le Pen. ●

PAR CLAUDE IMBERT

LE MAL D'ÉTAT



De nos jours, le citoyen français, au fond de son inconscient, se représente l'Etat en deux figures tutélaires : une paternelle, une maternelle. L'Etat-père assure les fonctions dites « régaliennes », de souveraineté, d'ordre, d'autorité. Et l'Etat-mère assure la protection sociale du citoyen dans les traverses de la vie. Le malheur, c'est que ce couple, chez nous, se dépareille, se porte mal. Et nous avec.

Le père, aujourd'hui déjeté, n'est ni respectable ni respecté : ses territoires se clochardisent (éducation, justice, ordre public). Pendant ce temps, la boulimie de l'Etat-providence engraisse une « mamma » obèse, exténuée par le maternage et qui fait sans cesse de la mauvaise graisse sur le dos de contribuables accablés. Un exemple : entre 1981 et aujourd'hui, nous aurons vu les prélèvements obligatoires (impôts divers plus cotisations sociales) augmenter en France de quatre points du produit intérieur brut et... diminuer de trois points en Allemagne : soit 400 milliards de francs d'écart (1). Dans l'Etat français, la graisse de l'assistance a ruiné le muscle de l'autorité. L'Etat devient un dinosaure mou à petite tête et petites pattes.

La petite tête ne maîtrise plus la croissance anarchique, tumorale, de la masse. On dit que la tradition idéologique française, monarchique, puis jacobine et napoléonienne, prédisposait à cette bouffissure de l'Etat. Possible. Mais, enfin, ce culte très français de la prépotence étatique allait jadis à un Etat fort, et non à un Etat obèse. A des préfets plutôt qu'à des nounous. C'est en réalité la greffe de l'idéologie socialiste sur la tradition étatique ancienne qui a produit le dinosaure.

Lorsque, après guerre, le cours du temps et des techniques a liquidé une vieille France bourgeoise et rurale, ses hiérarchies et ses valeurs, lorsque dans la grande migration urbaine la nouvelle religion socialiste a conquis, chez nous, l'intelligentsia, l'enseignement, les principaux syndicats, une grande partie de la fonction publique, toute la gauche politique et le centre, alors, la fonction magistrale, arbitrale de l'Etat a commencé de dépérir. La haute stature du général de Gaulle a bien masqué, pour un temps, cette décadence des fonctions viriles de l'Etat. Mais les coups de boutoir du « toujours plus » et du clientélisme syndical allaient tout emporter au profit de la « mamma ».

Au régime, intenable à long terme, de la Sécurité sociale, la nouvelle vague socialiste adjoignit un

système de retraites prématurées, un taux de salaire minimum néfaste à l'emploi et toutes sortes d'« avancées sociales » que n'équilibre aucune prospérité avançant du même pas. Se réalise la vieille prophétie de Bernanos : « *Le pauvre, un jour, sera méconnaissable. On l'appellera chômeur et il ira manger dans la main de l'Etat.* » Comme l'avantage acquis est le maître mot des temps modernes, comme personne n'ose revenir sur plusieurs de ces concessions excessives, voici donc que notre Etat proliférant se trouve contraint, après avoir pressuré les citoyens, de se pénaliser lui-même dans plusieurs de ses missions. Plus l'Etat grossit, plus il se paupérise. Lorsque l'Etat est partout, comme dans les pays communistes, la maladie devient, tout le monde l'a vu, mortelle.

Personne ne songe, en France, à revenir sur les progrès sociaux qui distinguent les nations européennes ; personne ne prône ici la jungle américaine ; personne ne veut tuer la « mamma ». Mais il faut faire maigrir l'Etat avant qu'il ne nous entraîne dans sa misère. Pour quelques rares entreprises d'Etat qu'exige l'intérêt à long terme de la nation (l'atome, l'Espace), combien voit-on de nationalisations inutiles soustraire des pans entiers de l'économie aux sanctions de la concurrence et du marché ! Faut-il que l'Etat fabrique des machines à laver, des médicaments, des cigarettes, qu'il fasse de la banque, sinon pour se jeter, via quelque Crédit Lyonnais, dans des canailleries politico-financières, vers des Maxwell, des Parretti ? Est-il impossible de moderniser l'Etat en coupant dans le vif de ses multiples « machins » qui ne servent à rien ? (voir page 32). D'opérer, par exemple, comme l'Allemagne, un traitement rationnel de l'assurance-maladie et des retraites ?

Réponse : oui, on dirait que c'est, chez nous, impossible ! Et d'abord parce que, aussi humiliant que ce soit, une majorité de nos compatriotes veulent à la fois une assistance infinie et un Etat redressé, le beurre et l'argent du beurre. Ils plébiscitent, à la fois, une politique libérale et les pires excès de l'Etat-providence (2). Qui osera les détromper ? Qui saura, pourra contrarier cette pénible régression démagogique ? Certainement pas un pouvoir aux abois !

1. « Rapport sur la modernisation de l'Etat », d'Yves Cannac. Institut de l'entreprise.

2. *L'Expansion* du 23 janvier 1992.

PAR CLAUDE IMBERT



HABACHE : QUEL MYSTÈRE ?

Il y a moins de mystère qu'on ne dit dans l'affaire Habache, mais plus de mystère qu'on ne croit dans son effet public. C'est un de ces incidents en soi mineurs qui ne deviennent politiquement majeurs que parce qu'ils font exploser, par catalyse, un mélange encore diffus. Un mégot sur une poche de gaz inflammable.

Pourquoi donc des fonctionnaires éminents n'ont-ils pas consulté leur ministre sur la venue d'un cacique du terrorisme ? « *Sont-ils devenus fous ?* » comme le demandait notre Président dans un moment d'égarément. Non, la réponse est plus simple : c'est parce qu'ils n'y voyaient pas malice. Depuis belle lurette, il s'est tissé, entre l'OLP et nous, un réseau serré, semi-clandestin, de contacts, informations et services mutuels, parmi lesquels l'hospitalisation discrète d'un leader palestinien n'était qu'un bon procédé parmi d'autres. Là où nous voyons encore un boucher, nos diplomates ne voyaient qu'un « *terroriste retraité* », un « *héros* » de la légende palestinienne, voire un atout futur pour notre diplomatie réduite au piccolo dans le concert moyen-oriental. Comme, de surcroît, le propos médical peignait le séjour d'humanitaire, comme la clandestinité s'était trouvée jusque-là garantie, comme la demande venait de Mme Dufoix, c'est-à-dire des Croix-Rouge et rose réunies, pourquoi voudriez-vous que nos excellents commis aient pu douter du blanc-seing ministériel ? Si Roland Dumas ne fut pas instamment informé, c'est qu'on ne doutait pas de son aval.

Le Président jure — croix de bois, croix de fer — qu'il ne compose pas avec le terrorisme. Du moins le croit-il. Un fonctionnaire (encore un ! Qu'on le punisse !) aura oublié de lui mettre sous les yeux la déclaration bien publique que fit, il y a peu, Roland Dumas — « *Il est temps, avec la Libye, de passer l'éponge...* » — la semaine même où le juge Bruguière, chez nous, et les justices américaine et britannique démontraient les attentats libyens contre deux avions de ligne (440 morts). « Passer l'éponge » est le maître mot de notre diplomatie arabe. Depuis longtemps, elle privilégie l'oubli et l'arrangement à tout prix par combinaisons obliques et occultes. C'est cette diplomatie qui nous fit jadis refuser notre survol par les appareils américains qui allaient punir Kadhafi. La même nous fit longtemps caresser les Etats terroristes (Libye, Irak, Syrie), avec l'idée qu'en les ménageant nous serions épargnés par eux, sans que nous perdions l'estime des Etats modérés. Aux premiers, nous

rendons des services sous cape. Aux seconds (Maroc, Koweït, etc.), nous donnons, en public, des leçons de démocratie.

Notez que cette politique, à mes yeux néfaste, pouvait fort bien être plaidée. Le vrai choc de l'affaire Habache, c'est qu'un pouvoir décomposé vient au contraire de l'abandonner en rase campagne. Car, enfin, le pouvoir eût pu tenir bon, couvrir ses fonctionnaires, s'en tenir à la justification humanitaire, doublée de la raison d'Etat. Or pas du tout ! C'est Mitterrand lui-même qui tourne le premier casaque et feint de voir de l'extraordinaire là où ses diplomates ne voyaient que de l'ordinaire. Pourquoi ? Perte de sang-froid ? Sans doute. Mais conscience tardive, aussi, qu'un pouvoir discrédité ne pouvait plus là-dessus braver l'opinion.

Car cette opinion a évolué silencieusement, mais fortement. Elle suit de moins en moins la vieille dame indigne du Quai d'Orsay lorsqu'elle prétend « passer l'éponge » sur l'abomination d'un Etat terroriste. L'opinion veut plus de Droit et moins de « raison d'Etat ». Elle rejette ce calcul insidieux que la crainte des bourreaux l'emporte sur le droit des victimes. C'est ce rejet dormant que l'affaire Habache a fait soudain fuser. C'est lui qui a enflammé la presse, placé Machiavel, le cul entre deux chaises, sous le sarcasme des deux bords. Et révélé, sous le mot pompeux de « dysfonctionnement », le plat délabrement de l'exécutif.

Cette réaction de l'opinion contre les faiblesses de l'Etat de droit, on pouvait aisément la voir monter (1). Mais c'est une malédiction courante des fins de règne que le Prince n'y devine plus ces pressions confinées, infiltrées lentement dans l'opinion comme une nappe de gaz. Le souverain d'un pouvoir trop long « *sait assez souvent ce qu'il fait, mais moins bien ce que produit ce qu'il a fait* ». Cette « œuvre » indirecte s'accroît « *de plus en plus à ses dépens, et toujours hors de son contrôle* » (2).

L'impression était plutôt pathétique de voir Mitterrand, mardi soir, briscard atrabilaire, requinqué par la bataille, boucler son ceinturon, distribuer quelques coups de botte aux chiens de presse, sortir son sabre de cavalerie et monter à cheval. Mais sur un cheval évanoui. ●

1. *Le Point* n° 1002, « *Morale et politique* ».
2. Valéry, commenté par Julien Gracq.

PAR CLAUDE IMBERT



QU'EST-CE QUI A CRAQUÉ ?

Comment une nation, caressée par l'Histoire, accepterait-elle sans mélancolie le sentiment insidieux de quitter le rang qui fut le sien ? Ce souci chagrin ne cesse de rôder, ces temps-ci, dans la conscience collective des Français. A-t-elle raison de s'émouvoir ? Qu'est-ce, au juste, qui détermine le rang d'une nation ? Sa puissance militaire ? Sa masse démographique ? Son niveau économique ? Son rayonnement culturel ? Tout cela, en effet, mais qui se mesure moins qu'il ne s'estime.

Qu'importe ! Pour rendre compte de la maussaderie française, il faut désormais ajouter aux vicissitudes intérieures le sentiment répandu d'une perte de rang international ; la hantise vague de ce que de Gaulle appelait, en ronchonnant, « *la portugalisation de la France* ».

Les Français avaient pris, disons depuis un demi-siècle, la tranquille mesure d'un premier déclin. On enseigne dans les écoles que la saignée démographique de 14-18, le long retard industriel d'une France rurale et casanière, la légèreté d'une vieille nation jouissant de sa rente historique avaient, dans l'entre-deux-guerres, précipité le pays vers la catastrophe de 40. Et toute l'idéologie claironnée du Droit des hommes et des peuples n'avait pu ensuite changer en victoires les guerres perdues d'Indochine et d'Algérie, ni l'amputation d'un « empire » colonial qui étalait jadis sur les cartes murales des petits Français les vastes taches roses de l'apanage national.

Cela dit, les Français n'ont pas tellement remâché la rengaine de ce déclin-là. De Gaulle et la Résistance leur firent croire qu'ils avaient gagné la guerre. Le sursaut entre 1950 et 1980 – « les trente glorieuses » – d'une mutation impressionnante de la société civile, quelques belles réussites technologiques, un exécutif fortifié, une construction européenne où ils rêvent de retrouver une vaste ambition les ont jetés, sans nostalgie ni complexe, dans l'aventure moderne. La France n'était plus un des seigneurs de la planète, et elle le savait. Mais elle restait une puissance de premier rang ; un pays influent, présent au Conseil de sécurité, et parmi les sept pays les plus riches du monde.

Ce statut, sinon prestigieux, du moins heureux, s'est-il dégradé ? Fondamentalement, non ! Pourtant, quelque chose vient de craquer. Et d'abord dans le chambardement du monde né de l'effondrement de l'univers soviétique. La chute du mur de Berlin fut une bonne nouvelle pour la liberté, mais

une épreuve pour la France. Devant la disparition d'une menace identifiable à l'Est, notre statut avantageux de puissance nucléaire ne répond plus aux risques prévisibles des nouvelles autocraties du Sud. Autant dire que notre « supplément » nucléaire, qui – dixit un ministre allemand – nous « *faisait voyager en première avec un ticket de seconde* », n'est plus valable.

Second handicap : le séisme a exhaussé, avec une Allemagne réunifiée, une montagne de puissance démographique, économique, linguistique, culturelle. Cette montagne nous fait de l'ombre. C'est l'Allemagne qui détient désormais le leadership européen, même si elle consent encore à le partager. Enfin, tous les maladroits salamalecs de notre politique arabe ne nous ont pas maintenus au Liban et dans le grand jeu moyen-oriental. Nous en sommes évincés.

Ces fatalités, nous les avons mal gérées. Pour les affronter, la France est fatiguée. Le pouvoir socialiste a bien rendu, dès 1983, le service, si je puis dire, de se trahir en liquidant l'archaïque socialo-communisme français. Mais le second septennat a manqué le coche : il n'a pas allégé les boulets de l'Etat-providence. On ne les ôtera plus désormais sans chirurgie. Or nous entrons dans un steeple-chase électoral qui durera trois ans (régionales, législatives de 1993, présidentielle de 1995, sans compter un ou deux référendums). Beau temps pour la démagogie ! Mauvais temps pour la réforme !

Surtout, notre politique étrangère aura enregistré une série exceptionnelle de « ratés » : sur le déclin de Gorbatchev, le putsch moscovite, la montée d'Eltsine, la réunification allemande, sans compter nos pantomimes arabes. Un abus de double ou triple jeu et de coups fourrés florentins piteusement éventés, et qui nous valent un peu partout dans le monde d'être, comme l'on dit, « habillés pour l'hiver ».

C'est la première fois, dans l'histoire de la V^e République, que la France se trouve à ce point mortifiée dans sa politique étrangère, domaine réservé du Président. La première fois, donc, que la critique atteint directement le Prince dans son exercice souverain, d'où son impression comique d'être victime d'un complot de la presse française... et étrangère. La première fois, en trente ans, que le rang de la France inspire de la mélancolie nationale. ●

PAR CLAUDE IMBERT

FRANCE-ALLEMAGNE : TURBULENCES



Les Français se soucient de plus en plus de l'Allemagne. Avec admiration, mais dépit. L'admiration se nourrit de l'idée juste qu'une Allemagne démocratique, sortant de l'abîme, a parfaitement mérité, par son travail et le talent de son peuple, son premier rang européen. Mais la conscience du mérite allemand n'ôte pas le dépit français, lequel s'aigrit vaguement de constater que l'Allemagne, en cinquante ans, a vaincu deux fois la France : une première fois par les armes, une seconde, par le produit national brut.

Jusqu'à présent, la reconnaissance du mérite allemand a tenu le dépit en lisières. Pourvu que ça dure !

Car la réunification fait lever des turbulences. Nous faisons toujours confiance – et plus que les Allemands eux-mêmes – à l'Allemagne pour surmonter le lourd défi financier de la réunification. Mais beaucoup de nos compatriotes ne réalisent qu'aujourd'hui cette évidence : l'Allemagne, dont le talon d'Achille était la faible vitalité démographique, est soudain devenue un mastodonte de 80 millions d'habitants. Lorsque les Français considèrent de surcroît son poids culturel, ils le découvrent écrasant. D'autant que, pour rayonner, la civilisation germanique bénéficie, hors d'Allemagne, des peuplements germanophones de Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Russie, sans compter l'Autriche et les bilingues de Slovaquie, du Luxembourg, voire de Suisse alémanique ou d'Alsace. Un ensemble linguistique, de très loin, le premier d'Europe.

Comme on l'imagine, un tel champion démographique, économique et culturel se privera de moins en moins des attributs de puissance que son rang appelle (voir pages 36 à 45). Il faudra nous y faire. Depuis sa réunification, l'Allemagne, par ses taux d'intérêt, par l'embarquée de la reconnaissance slovène et croate, par son désir d'accroître sa représentation au Parlement européen, commence de tenir un discours qui nous paraît plus « dominateur ». Pourtant, lorsqu'on examine un par un les griefs qu'un prurit nationaliste français fait mezza voce à l'Allemagne, on ne « trouve guère », comme l'écrit Alain Dauvergne (page 40), de solides pièces à conviction pour nourrir le procès ». Car l'Allemagne reste fidèlement inscrite dans ses engagements internationaux européens et atlantiques. Son « approche » européenne n'est pas toujours celle de notre diplomatie, ni sur la monnaie ni

sur le déficit démocratique du Parlement européen. Mais, outre que cette approche me paraît parfois plus réaliste que la nôtre, on ne peut douter que le chancelier Kohl soit toujours résolu à arrimer son pays à l'Europe communautaire.

« Folie ! Cette Europe-là sera allemande... », gémissent alors, chez nous, les adversaires de Maastricht, qui sont aussi les plus allergiques au regain de puissance allemand. Mais voilà : ces protestataires ne nous disent nullement si cette fameuse « domination » se trouverait, hors l'édifice communautaire, mieux contenue. Je crois le contraire.

Par leur engagement européen, les politiques les plus « rationnels » des Douze – sans prétendre éliminer le poids spécifique de chaque pays – tendent à limer entre eux les arêtes nationales. L'argument capital reste inchangé : seule une puissance européenne « fera le poids » face à l'Amérique et à l'Asie, pour le bénéfice de tous. Un seul pays – en arguant de sa puissance – pourrait à la rigueur discuter cet argument : l'Allemagne, justement ! Et, de fait, il ne manque plus, désormais, d'Allemands pour vouloir traîner la jambe à Bruxelles.

La vérité, dangereuse, c'est qu'en ces temps de crise le consensus européen est bousculé, dans les deux pays, par une poussée de l'affectif nationaliste contre le rationnel communautaire. Il faut lutter contre ces mauvaises fougades. Les Français devraient surmonter leur complexe d'envie pour admettre que l'Allemagne a plus que d'autres concédé à Maastricht. Ils devraient savoir gré au chancelier Kohl de conjurer, contre toute démagogie, la griserie de puissance de son propre pays. Les Allemands, de leur côté, devraient comprendre – comme le fait le chancelier Schmidt quand il dénonce, chez les siens, « un ton un peu haut et qui me déplaît » – les risques futurs de la surpuissance non seulement à l'égard de la France, mais à l'égard de toute l'Europe.

Le défaut de la France est de compenser par trop d'outrecuidance extérieure le dépit chagrin de ses échecs intérieurs. Le défaut allemand est de s'étourdir dans l'action, et de s'épanouir dans le péremptoire. Si trop de voix se lèvent en Allemagne pour maugréer avec le directeur du *Spiegel* : « Notre problème, c'est, comme toujours, la France... », il se trouvera inéluctablement en France des Français, aussi mal inspirés, pour dire : « Notre problème, c'est, comme toujours, l'Allemagne. » ●

PAR CLAUDE IMBERT



LA POLITIQUE EN APESANTEUR

L'intrigante désaffection des citoyens pour la chose publique se mesure dans l'abstention, l'asthénie des partis politiques, l'atonie du débat public. Dans l'opinion, le désintérêt gagne toute la sphère du collectif. Le repli sur soi, le culte « en cocon » de l'accomplissement personnel ont, depuis plus de dix ans, déferlé. Or la dépolitisation, à ce degré, inquiète. Le pessimiste y voit les prémices d'une crise de la démocratie. Mais, si l'on y regarde de près, ce « décrochage » du citoyen apparaît, en fait, comme un accompagnement naturel de la mue de la société française, comme un moment d'apesanteur entre deux « planètes » d'organisation collective.

L'idée qui saute d'abord à l'esprit, c'est que ce retrait vient du discrédit de l'actuelle pratique politique. On pense aux « affaires », à la suspicion jetée en vrac — et à l'excès — sur la classe politique. On songe aux échecs d'un pouvoir socialiste exténué, mutilé dans ses croyances et usé par sa durée.

En découle ce sentiment très fort que les soucis majeurs des citoyens ne sont plus « traités » par des pouvoirs impuissants. Un bon observateur de l'opinion, Jean-Louis Missika, note que, pour 1. le chômage ; 2. l'immigration ; 3. l'insécurité ; 4. l'éducation, les pouvoirs — gauche et droite confondues — sont de plus en plus réputés inefficaces. Ces quatre longues maladies inspirent partout un scepticisme critique à l'égard de tous les docteurs Miracle. L'intéressant, c'est que Missika ne prévoit pas que la dépolitisation perdure. Il pressent un mouvement encore vague, mais déjà puissant, de « politisation négative ». « *Les gens, dit-il, reviennent à la politique, mais en accablant la politique* » (1). Ce mouvement, s'il se déploie, s'exprimera encore dans l'abstention, mais nourrira de plus en plus les faveurs du Front national, ou, accessoirement, des écologistes.

Cela dit, le phénomène français révèle, bien au-delà, un malaise d'appartenance. L'adhésion collective suppose qu'un « totem » du collectif entraîne et rassemble. Ce totem, c'est l'idée de nation, principe spirituel qui cimente la collectivité. Or, dans notre monde de mutans, tout concourt à brouiller dans l'inconscient collectif ce « principe spirituel », ce désir commun « d'avoir fait des choses ensemble et de vouloir en faire encore ». C'est ce désir, justement, qui s'effrite, et la mémoire nationale qui flanche.

L'ébranlement des deux grandes colonnes du

Temple — l'Eglise et l'École, agents fondamentaux de la tradition — affecte la transmission des valeurs, rompt le fil de la mémoire collective. Combien de jeunes Français ne savent plus rien de la nation française, ne comprennent plus un traître mot du langage politique ? Tout est langue de bois à des oreilles de bitume. Dans quel rituel civique, dans quel patriotisme qu'entretenaient jadis des guerres, Dieu merci écartées, pourraient aujourd'hui se ranimer les braises du sentiment national ?

Mais il y a plus : l'immigration islamique est ressentie comme l'agression d'une culture hétérogène. Et, bien sûr, la construction européenne, alibi d'une grandeur défunte, commence d'inquiéter : on craint d'y voir se perdre la lumière et la saveur françaises. Que dire enfin de la mondialisation des marchés, de la finance, de l'informatique, de ces courants transnationaux de communication dont les modèles inspirent une nouvelle culture mimétique à dominance américaine ?

Dans cette révolution diffuse, l'individu se sauve, mais le citoyen se perd. Du sentiment national, il ne lui reste que la nostalgie ou les caricatures du chauvinisme. Soit il se crispe et se raccroche (ainsi du Front national) aux totems nationaux d'un passé ébranlé, soit il se désintéresse et s'abstrait du jeu collectif avant de retrouver de nouvelles marques.

Si la France paraît plus atteinte par ce « décrochage », c'est que l'idée de nation, en France, est moins un sentiment que l'idée républicaine, laïque mais sacralisée, d'un Etat « *surplombant la société* » (2). Tandis que le sentiment national en Allemagne, en Angleterre est celui, « naturel », d'une communauté de sang et de langue, la nation française, depuis la Révolution, reste cimentée par « l'idéologie » républicaine. La voici en miettes. Le mouvement général de l'époque déprécie l'Etat, que la « *société, désormais, surplombe* ». La victoire libérale introduit, chez nous, une pratique anglo-saxonne où le pouvoir n'est plus conçu que comme un mal nécessaire. Où la nouvelle grande valeur montante est celle du Droit comme recours principal d'une société régie par le marché.

En France, donc, presque tout est à inventer pour aborder cette nouvelle planète, plus démocratique que républicaine, et si étrangère à notre habitacle historique. Aujourd'hui, la politique française est encore en apesanteur. Elle en sortira. Mais nul ne sait comment.

1. In *Le Débat*, janvier-février 1992.

2. Régis Debray.

PAR CLAUDE IMBERT

DÉMAGOGIES



Voici devant nous le redoutable échancier électoral. Depuis les régionales jusqu'à l'élection présidentielle en passant par les législatives de l'an prochain, il nous promet une de ces périodes énervées où toutes les démocraties voient s'aggraver leur mal consubstantiel : la démagogie. Un mal avec lequel elles doivent composer. Ainsi tient-on pour acquis, dans presque toutes les grandes démocraties, que seuls les débuts et milieux de mandat permettent aux pouvoirs élus de servir le bien public. Les fins de mandat, on les concède peu ou prou à la démagogie électorale. Rien de nouveau sous le soleil : depuis les sophistes de l'Athènes antique jusqu'à nos bateleurs de télévision, le démagogue se fait élire en offrant au peuple le blé en herbe, et « après nous, le déluge ! ». Ses recettes sont éprouvées. Enflammer les passions élémentaires, telle la xénophobie. Ou promettre le beurre et l'argent du beurre. Exemple : laisser trop de citoyens rêver qu'une production stagnante et des recettes égales n'empêcheront pas que croissent dépenses de santé et retraites. Vous connaissez la chanson !

Le talent des hommes d'Etat est donc de négocier au plus près entre la nécessité d'être élus et l'art d'*extraire le diamant des foules impures* (1). Ils se voient rejetés s'ils imaginent le peuple plus vertueux qu'il n'est. Mais ils déchoient s'ils s'exagèrent, à l'inverse, l'*impureté des foules*.

Un exemple de cette déchéance par mépris des foules, c'est le comportement du pouvoir socialiste lorsqu'il dut, en 1983, abandonner, le dos au mur, le calamiteux Programme commun de la gauche qui l'avait fait élire en 1981. Après que sa fidélité européenne et atlantique eut brisé son utopie collectiviste, Mitterrand eût pu, sans démagogie, admettre qu'une page était tournée, que le constat d'échec constituait pour tout « le peuple de gauche » une leçon utile et peut-être inévitable, et qu'il était temps de définir une nouvelle plate-forme. Or, ce n'est pas du tout, vous le savez, le parti que prit le Président. Il ne cessa d'affirmer qu'il suivait, vers l'horizon socialiste, la même route droite, alors qu'il avait pris un virage en épingle à cheveux. C'était tenir les citoyens pour des dindons, et les militants socialistes pour de commodes renégats. En fait, je suis convaincu que les malheurs du Parti socialiste datent de cette auto-amnistie intellectuelle. Beaucoup d'électeurs se sont, alors,

convaincus que le Parti socialiste n'était plus qu'une mécanique de pouvoir sans but, sans programme, sans conviction. Une coquille vide, pour des places et prébendes.

Et cela quand la société moderne est habituée au constat d'erreur, dans les techniques comme dans les affaires ! Pourquoi la politique seule s'en tiendrait-elle au rituel primitif de l'infaillibilité du chef ?

Acôté de cette perversion démagogique – celle qui tient l'électeur pour bon à berner, mais inutile à convaincre – nous voyons, sous nos yeux, se développer un autre trait du démagogue, qui est la peur de la réalité. J'entendais, l'autre jour, Lionel Jospin – angoissé de voir les étudiants mis en branle si près des élections – se défendre mordicus d'avoir introduit le moindre soupçon de sélection dans le cycle scolaire et universitaire. Il n'est ni le premier ni le seul à caresser ainsi la jeunesse pour lui complaire. Mais ce discours est indigne, parce qu'il institutionnalise le mensonge. Car, dans la vraie vie, la sélection est partout : elle fleurit dans le sport, les arts, le commerce et l'industrie. Il n'est pas de semaine où l'on ne distribue des médailles à quelque « sélectionné », tandis que la presse s'emplit de classements de toutes natures où les premiers ne sont pas les derniers. Pourquoi donc endormir la masse scolaire et universitaire dans un cocon irréel ? Pourquoi substituer à la sélection du mérite celles de la chance et de la naissance ?

Le drame de notre système éducatif n'est pas d'avoir mal maîtrisé la démocratisation de l'enseignement : aucune nation moderne n'y a bien réussi. Non. Le drame, c'est d'avoir *théorisé* la démagogie éducative : celle qui ôte aux enfants l'enseignement des vertus d'effort et de compétition. Celle d'avoir voulu le bac pour tous, et bientôt l'université pour tous, alors qu'une sélection avouée et bien conduite eût ouvert à ceux qui, ici, échouent d'autres filières mieux assurées, là, d'échapper au chômage terminal. Il n'est pas de domaine où le dévoiement du principe égalitaire n'ait suscité tant d'insupportables inégalités.

Mais voyez : en investissant la morale éducative, la démagogie ne fait qu'alimenter son propre vivier. Car la démagogie n'est combattue que par la valeur du peuple. Et le peuple ne vaut que ce que l'éducation en a fait. ●

1. Renan.

PAR CLAUDE IMBERT



LA RÈGLE DU JEU

Devant la sentence de l'opinion — sévère pour lui, mais préoccupante pour ce qu'elle exprime de désarroi national — le président de la République est seul à interpréter le message. Est-ce un homme d'Etat qui le lit en visionnaire ? Ou un politicien qui le lit en notaire ? D'un côté, le souci du jugement de l'Histoire à quoi l'âge incline. De l'autre, les passions du pouvoir qui sont de tous les âges. Ne préjugeons de rien !

Tout juste peut-on s'inquiéter que tant de courtisans prêtent — abusivement ou non — au Président le choix le plus vil : une tentative de modifier le mode de scrutin législatif pour émietter, brouiller, emberlificoter, dans moins d'un an, le message populaire. Et par un tour de passe-passe obtenu d'une minorité aux abois, désarticuler la V^e pour lui substituer la IV^e. Faute de pouvoir changer le peuple, changer ainsi de République.

Lil n'est pas de système idéal d'élection. Le scrutin majoritaire est conçu pour dégager une capacité à gouverner ; le proportionnel, pour offrir une représentation « photographique », démoscopique de l'électorat. On a vu le 22 mars que le proportionnel, comme prévu, a réduit le poids des partis aptes à gouverner et fait éclater l'expression de sensibilités nouvelles — Front national, écologistes. Il serait, dit-on, « injuste » — ou dangereux — de les priver demain de représentation parlementaire. D'où cette idée rampante d'un scrutin mixte, comme il en existe ailleurs, mariant l'un et l'autre système.

Là-dessus, deux convictions. A la condition expresse que, dans un tel cocktail, le majoritaire l'emporte nettement sur le proportionnel, on peut tenir une telle formule pour acceptable : elle permettrait à la fois que les partis de gouvernement gouvernent, et que les forces protestataires et minoritaires puissent néanmoins se faire entendre au Parlement. Mais il faudrait d'abord, par quelque moyen, que cette réforme ne fût pour un long temps pas remise en cause. Et qu'ensuite une mixité à préférence majoritaire ne servît pas de cheval de Troie au proportionnel. Aussi bien, et c'est notre seconde conviction : nous croyons médiocre et dangereux de changer dès aujourd'hui, c'est-à-dire à moins d'un an du scrutin, la règle du jeu.

Si le scrutin majoritaire — ou de préférence majoritaire — l'emporte à nos yeux, c'est parce qu'il corrige les deux défauts majeurs du

peuple français : d'une part, l'antique propension gauloise à la division ; d'autre part, la confiscation, voire le détournement, par une caste d'élus, de la volonté populaire. Plusieurs démocraties civilisées pratiquent, dirait-on, sans dommage le système proportionnel. Oui, mais c'est que leurs peuples manifestent une sagesse relative dans la recherche des consensus de gouvernement. D'autres (Israël, l'Italie), plus enclins comme nous aux « poisons et délices » des partis, n'illustrent que trop les inconvénients du proportionnel, et cherchent d'ailleurs à s'en dégager.

Mais, aujourd'hui, il y a plus : l'opinion, de plus en plus, veut avoir un accès libre et direct au pouvoir. Elle y parvient, grâce à de Gaulle, par l'élection au suffrage universel d'un président de la République doté de pouvoirs forts et stables. Mais elle renâcle devant la reconstitution, dans les châteaux forts des partis, d'une caste de pouvoir. Qui donc, sinon cette caste, déciderait souverainement de la composition des listes que le scrutin proportionnel proposerait au peuple ? Qui donc, sinon cette caste, jouerait à son aise d'élus dépendants — que le proportionnel aurait de surcroît éclatés en sept ou huit familles — pour tirer de son chapeau des combinaisons de pouvoirs faibles et changeantes ?

Croit-on que la nation française est aujourd'hui si solidaire et rassemblée qu'on songe à l'émietter encore ? Croit-on qu'un pouvoir aux bras de laine pourrait un jour nettoyer les écuries de l'ordre public, de l'Education, de la fonction publique, de la justice ? De bas en haut, le principe majoritaire inspire depuis 1958 notre République. Devrait-on le détruire parce qu'un exécutif exténué ne rêverait, faute de mieux, que d'empêcher les autres de gouverner ?

Un pouvoir déconsidéré, disposant à grand-peine du soutien d'un Français sur cinq, peut compter, pour terminer sa course, sur le respect civique de la durée des mandats. Nos lois lui permettent d'attendre l'échéance législative de 1993 : c'est la règle du jeu démocratique, et elle s'impose à tous. Mais comment demander au peuple le respect de la règle du jeu dans la durée des mandats et violer en même temps cette règle par le tripatouillage du mode de scrutin qui est, depuis des lustres, une déshonorante spécialité française. On l'a jadis toléré, mais l'opinion a, par bonheur, beaucoup changé. Elle n'a pas digéré les amnisties que le pouvoir s'accorda. Elle n'aimerait pas qu'il s'amnistie d'avance, et par escamotage, du jugement populaire. ●

PAR CLAUDE IMBERT



BÉRÉGOVOY POUR QUOI FAIRE ?

La solitude de l'échec envahit la présidence de son ombre noire et romanesque : celle des fins de règne. Sur scène, le spectacle continue : le sérieux Bérégovoy après la courageuse Cresson, tournez manège ! Et puis, Tapie, entré j'imagine pour le « renouveau moral »... Effarant, mais peu importe ! La réalité du pouvoir n'est plus, à l'Élysée, que sable dans le sablier d'une fin de mandat.

La V^e République est ainsi faite qu'au point de décomposition où le pouvoir est rendu seule une élection présidentielle pourrait le recomposer. Depuis que le Président est élu en France au suffrage direct, il est le chef d'un camp. Ce camp, pour Mitterrand, c'était l'union de la gauche. Elle est exsangue. Il faut tourner la page. Dans une défaveur moindre, de Gaulle avait saisi – si même il ne la provoqua – l'occasion d'un référendum perdu pour passer la main.

Comment écourter paisiblement une présidence exténuée pour qu'un homme, une équipe, une génération, un esprit nouveaux réveillent une France mélancolique ? Cette question-là, partout, l'opinion, malgré sa décence légitimiste, la formule déjà. Et même plus d'un socialiste la murmure ou l'affiche. Pour le monde des affaires, pour celui de la haute administration – qui pourtant préfèrent « Béré » à Cresson – le pouvoir reste en suspension. Aucune grande réforme n'est à espérer avant la prochaine présidentielle. Ainsi « Béré » pédalera-t-il, en porte-bidons, pour tirer le champion, sans drames, vers la fin de l'étape. Et lui éviter, si possible, la voiture-balai de l'Histoire.

Autour d'un Parti socialiste grabataire, toutes les issues de secours se sont fermées. La véritable ouverture fut ratée lorsqu'en 1988 Mitterrand laissa passer l'état de grâce de sa réélection sans conclure un pacte ouvert avec le centre. Elle fut ratée une deuxième fois avec le convivial Soisson et sa France unie. Et, symboliquement, voici Soisson et Rausch, malheureux harkis du Président, politiquement suppliés dans cette déroutée. Ouverture ratée encore avec Lalonde, écologiste réaliste, flatté en chien de cirque et qui ne veut plus faire le beau. Mais ratée aussi, demain, avec son frère ennemi Waechter, écologiste utopiste, qui ne nous propose que de nouveaux chômeurs consolés par le chant des oiseaux.

Raté, enfin et surtout, le calcul détestable de changer de République, d'italianiser la France en émiettant le pouvoir par un mode de scrutin corrupteur : les nouveaux parlements régionaux ont,

pour l'édification de tous, offert un « avant-ragoût » épice de ce que serait une Assemblée nationale de cet acabit. Grand merci à eux !

La vérité cruelle est que Mitterrand a surestimé son art et sous-estimé les gestations souterraines de la société française. Cerné d'une camarilla où l'adulation l'emporte désormais sur la franchise des vieux amis, le Président n'a pas vu venir la lame de fond protestataire (pas plus, d'ailleurs, qu'il n'a vu déferler celle qui allait bouleverser l'Europe). A l'extérieur comme à l'intérieur, il a été surpris, désorienté, déstabilisé. Sur les plaies du chômage, de l'insécurité, de l'immigration, d'une fonction publique paupérisée, d'une éducation sinistrée, de l'affairisme, il n'a pas imposé ces chirurgies nécessaires qu'on ne peut risquer qu'en début de mandat. (Que pouvait faire Edith Cresson, sans doute inexpérimentée, mais si tard venue et trop vivante aussi, pour un socialisme agonisant ?)

A la thérapeutique politique, le Président a préféré le baume médiatique et médiatoc (Tapie, Lang), ou bien l'anesthésie du temps qui passe. Ces ralentis quasi quotidiens des promenades où il musarde jusqu'en pleine crise, il s'y complait de plus en plus, comme pour exhiber une souveraine impaviderité. Mais combien n'y voient qu'un détachement flâneur et régalien devant les agitations populaires ?

Tableau injuste, dit-il. Et il est vrai que ce bilan, noirci par la fronde, fait injustement oublier les succès : la constance de la construction européenne, l'inflation maîtrisée, la solidité du franc. Mais qui a jamais vu que l'équité présidât aux fins de règne ?

Pour affronter le juge de paix législatif, la dernière étape sera courte et sévère : délicate ratification de Maastricht, le « grand œuvre » présidentiel. Et peut-être proposition du quinquennat pour glisser, sans heurts, vers la sérénité de Latche. Un seul espoir fragile : qu'un Delors ou un Rocard profite, dans la foulée, de son honorable retraite.

Dans le parc de l'Élysée, Mitterrand, tout à sa passion paysagère, fait creuser à nouveau le vieux bassin central qu'un Président gaulliste, naturellement, avait fait combler. Il se réjouit d'y retrouver les poissons rouges de la IV^e République ? Mais, partout autour, la V^e République s'annonce plus coriace.

PAR CLAUDE IMBERT



EUROPE : TRANSES ET TRANSITION

France-Allemagne-Italie-Grande-Bretagne : les quatre « grands » de l'Europe de l'Ouest viennent, en un mois, et quatre consultations électorales, tantôt régionales, tantôt nationales, de nous apprendre, si l'on en doutait, que notre Europe « sans histoires » n'est pas restée inerte pendant que l'autre Europe gigotait dans les tranches du communisme foudroyé. Chez nous, les tranches, bien moins dramatiques, ne sont que tremblements de pouvoirs accablés de vieillesse. Ce qui les secoue, ce sont des malaises souvent communs. Mais, ici, la régénération ne menace pas les régimes : la démocratie tient bon.

Malaise commun : l'immigration. Réfugiés de l'Est en Allemagne, s'ajoutant à l'immigration turque ; Maghrébins et Noirs en France, et aussi en Italie ; Pakistanais et Indiens en Grande-Bretagne, tous ces flux immigrants élargissent les plaies modernes de l'insécurité, du chômage, des coûts de l'assistanat social. Mais, dans l'imaginaire collectif, l'immigration excite aussi la nostalgie de valeurs nationales perdues. Enfin, ce renouveau des grandes migrations fait lever le pressentiment angoissant et justifié que désormais le gigantesque défi des nations riches, dans un monde de six milliards d'habitants, sera de cohabiter, sans tragédies, avec une majorité croissante de pauvres. En attendant, c'est sans surprise que la réaction – allemande, française et italienne – exacerbe quelques utopies d'ordres nouveaux.

Malaise commun : une économie languide. Le collapse inquiétant du Japon, banquier de la planète, la morosité d'une Amérique endettée, enlisée dans une campagne présidentielle débiliteuse, la mauvaise passe du géant allemand handicapé par une réunification coûteuse et qui craint pour le prestige de son mark, la nécessaire mais ruineuse assistance aux anciennes nations communistes, encore abruties par leur passé, tous ces facteurs minent, en cascade, la confiance européenne.

Malaise commun : l'usure des pouvoirs. Pas étonnant que, dans un tel climat, les pouvoirs ne soient pas à la fête ! Mais le climat fût-il meilleur que de longs pouvoirs eussent été de même condamnés. L'alternance à bon rythme sied de nos jours aux bonnes démocraties. L'air du temps incite au renouvellement rapide, au « zapping » du théâtre politique.

Le malheur italien, c'est justement que ce soient les mêmes qui, depuis quarante ans, par combinaisons de castes et clientèles, gouvernent mal ou peu. Et le handicap français, c'est que le septennat

présidentiel renouvelable soit inadéquat. Quel Président miraculé passerait sans dommage la barre des dix ans ? Un jour prochain s'imposera chez nous soit un septennat non renouvelable, soit un quinquennat renouvelable.

Ajoutons, enfin, que les vieux partis ont partout perdu de leur ancienne substance. Les chrétiens-démocrates sont de moins en moins chrétiens, et les sociaux-démocrates, de moins en moins socialistes. Du moins les uns et les autres restent-ils démocrates.

Résistance commune : la démocratie. Car on ragite bien à l'excès les cauchemars d'avant guerre d'une Histoire qui ne bégaie que vaguement. La démocratie résiste aujourd'hui aux résistibles ascensions des thaumaturges. Les forces protestataires n'envahissent pas la rue. Elles s'expriment dans les urnes. Leur avertissement minoritaire peut être entendu, et leurs poisons circonscrits.

Surtout, le déferlement médiatique – qui accélère la destruction de l'ordre ancien – exerce aussi, en faveur du système démocratique, une pédagogie tonique. La catharsis télévisuelle (cette « purification » des spectateurs par l'exutoire de la représentation) n'a cessé de jouer un rôle positif contre l'extrémisme en Allemagne et en France. Et même, l'internationalisation de l'information popularise, d'un pays l'autre, la réflexion politique. Ainsi la France, déjà instruite par la pétaudière de ses assemblées régionales, voit-elle que « *le seul vainqueur des élections en Italie, c'est sa maudite loi électorale* » (1). Celle du scrutin proportionnel, à quoi Mitterrand vient fort heureusement de renoncer.

Un destin commun. L'idée, depuis quelques jours, partout répandue, c'est que ce malaise commun, en renforçant dans les quatre grands pays européens les crispations nationales, va nuire à l'Europe communautaire, et porter ici ou là un coup fatal à la ratification des accords de Maastricht. Possible si les passions l'emportent. Mais, à partir des mêmes constats, la raison enseigne tout à l'inverse qu'aucun des pays d'Europe n'affronterait dans l'isolement, et sans terribles dommages, un avenir, en effet, périlleux : celui de sa sécurité face aux convulsionnaires du Sud, celui de son niveau de vie face aux compétiteurs d'Amérique et d'Asie.

Pour quelques mois, pour quelques ans, l'affaire est en délibéré sur les genoux des dieux. Le pire n'est pas sûr. ●

1. Indro Montanelli, *Il Giornale*.



PAR CLAUDE IMBERT

Europe : l'intérêt national

Depuis trente-cinq ans, l'Europe communautaire doit plus à la négociation des hommes d'Etat qu'à l'enthousiasme des peuples. De ce cheminement de fourmi, elle s'est plutôt bien portée. Aujourd'hui, devant l'importance des transferts de souveraineté qu'implique le récent traité de Maastricht, voici que la grande affaire européenne déboule chez nous avec tambours et trompettes. Pourquoi ? Parce que le traité suppose, avant ratification, que notre Constitution soit sur quelques points révisée. Mais, surtout, parce que François Mitterrand se saisit de l'occasion pour couvrir un pouvoir en guenilles du manteau étoilé de l'Europe.

La conviction européenne du Président n'est pas douteuse : c'est même la seule dont il n'ait point changé. En même temps, on voit bien que s'il s'arroge le sceptre de grand magicien européen, c'est pour chasser de son crépuscule les noires sorcières de l'échec. Mais, entre nous, quelle malchance pour la France de voir un vaste dessein national ainsi tripatouillé dans les sentines d'une fin de parcours !

L'intérêt national, ce sera pourtant de considérer d'abord, et malgré tout, l'enjeu. Que l'on puisse sur le chantier européen, et quoi que raconte le Président, prendre son temps, peaufiner ce qui doit l'être, que l'on doive mieux disputer et discuter sur ce qui reste dévolu sans empiétements aux patries, et ce qui est délégué au communautaire, soit ! Mais on ne doit pas arrêter le chantier. Car l'Europe ne tient que par le mouvement qui la porte. S'arrêter, c'est défaire un échafaudage qui fut, avant tout, celui de la paix. L'Europe actuelle ne vaut pas tant par ce qu'elle nous a apporté que par ce qu'elle a empêché. Combien de passions nationales se seront évanouies devant son patient Mecano ? Qu'eussent été, sans elle, les relations de la France et de l'Allemagne dans l'actuel guêpier croate et bosniaque ?

Mitterrand ne dit pas — mais disons-le pour lui ! — quel retard son socialisme collectiviste de 81 nous eût infligé si l'imbrication communautaire n'avait, en 83, fait obstacle à son utopie ? Nous déplorons ces carcans bureaucratiques bruxellois, parfois absurdes, et qu'il faudra desserrer. Mais comment ne voyons-nous pas, en même temps, que les contraintes européennes elles-mêmes nous maintiennent, contre nos abandons, dans le flux d'économie libre et compétitive

de nos voisins ? Qu'elles nous obligent à réformer ce qui chez nous résiste à la réforme (exemple, la fiscalité). Que seule, à l'évidence, une Europe unie nous permettra de n'être pas submergés par les masses et marchés d'Amérique et d'Asie. Bref, que l'Europe apporte le viatique de modernité contre les arthroses d'une vieille nation.

Toutes ces raisons sont si fortes et pressantes qu'elles interdisent à l'opposition de jouer la politique du pire. Celle d'avoir tort, entre soi et contre l'Europe, plutôt que d'avoir raison, pour une fois, avec son adversaire.

L'opposition, d'ailleurs, a pris le bon parti. Ses deux grands courants cherchent une position commune. En résistant, chez l'UDF, à tout emballément fédéraliste et, chez le RPR, à toute crispation nationaliste. Si Giscard et Chirac évitent de laisser glisser, entre eux, les lames rouillées du pouvoir, l'Assemblée et le Sénat devraient, au bout du compte, s'accorder.

Mais l'intérêt national commande, de même, au pouvoir de ne pas forcer la note ni le tempo : rien — sinon le vœu d'un Président que presse l'échéance législative — n'impose à la France de se hâter, ni de bâcler. On peut juger de bon aloi qu'un référendum, via l'article 89, puisse couronner l'accord préalable des deux Chambres sur un texte bien délibéré. Mais l'opinion résisterait à un recours populaire fabriqué (via l'article 11) pour désavouer un Parlement rétif, et tout emmêler. C'est la crainte d'un coup fourré du Président, natif de Jarnac, qui trouble, en France, un consensus européen aisément majoritaire. Le Président, s'il considérait l'affaire, à la gaullienne, du haut de l'Histoire, s'honorerait de dissiper cette crainte.

En somme, il faut que l'aventure européenne ne serve point de requiem à un socialisme comateux, mais de trêve nationale avant la renaissance d'un vrai pouvoir. Car évidemment rien, désormais, ne se fera de vrai, d'inspiré, d'allant, avant que tout reparte d'un pied neuf à l'Élysée. C'est un anachorète de la Cinquième, Raymond Barre, qui l'écrit : « *La situation politique de la France ne sera pas clarifiée avant une élection présidentielle, échéance décisive de la V^e République.* » Même François Mitterrand doit, par moments, le penser. ●

PAR CLAUDE IMBERT



LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'opposition est comme un cheval de steeple-chase au départ du Prix du président de la République, et qui ne saurait où se situent ni l'arrivée ni les obstacles. Elle aperçoit bien les premières haies, celles de Maastricht, mais y a-t-il, derrière, une haie référendaire ? Le Président avisera. Et qu'en est-il de la rivière des tribunes, le fameux « juge de paix » de l'élection présidentielle ? Sera-ce pour 1992, 1993 ou 1995 ? Le Président avisera.

En attendant, l'obstacle européen s'enfoncé comme un coin entre les deux courants majeurs de l'opposition. La droite giscardienne, de parenté orléaniste (1), se meurt dans l'idée européenne comme un poisson dans l'eau. Ses racines sont voyageuses et chrétiennes. Saint Robert Schuman y domine en majesté un arbre généalogique qui ombrelle tous les démocrates-chrétiens du continent. Elle se sent moins du côté des Etats que des Parlements et des Régions. Son credo économique est libéral. Ses figures de proue – de Giscard à Simone Veil, en passant par Raymond Barre – font partie depuis belle lurette du mandarinat européen. Tous sont connus et respectés de ceux qui, en Europe, croient à l'Europe.

Ce n'est pas de la même pâte qu'est faite la droite légitimiste, à frange bonapartiste, de Jacques Chirac. Elle voue un culte à l'Etat où Bonaparte, les jacobins et de Gaulle se rencontrent pour rendre grâce, derrière les cinquante-trois rois qui firent la France, à une certaine continuité française de l'autorité centrale. Le mot de « souveraineté nationale » lui met, comme « La Marseillaise », la larme à l'œil. Michel Debré est son burgrave. Sa hantise séculaire, c'est la Fronde, le démembrement intérieur, mais aussi les aliénations consenties, hors le pré carré national, par l'éternel « parti de l'étranger ». Malgré les turpitudes du gaullisme immobilier et son mercantilisme arabe, elle n'est pas, dans ses fibres, une droite marchande : l'argent moderne est trop volatil et multinational. Elle compte aujourd'hui moins de demi-soldes du gaullisme, moins de mousquetaires du Roy que de bourgeois. Mais elle garde encore ici et là du goût pour cet honneur patriote qui se cache en province, hors la camelote publicitaire, dans quelques vies modestes et probes.

Autant dire que les zizanies des familles giscardienne et chiraquienne ne se réduisent pas à un conflit de chefs. Elles ont de longues racines.

L'ennui, c'est qu'en V^e République la division luit. Dans notre système de monarchie élective, celui qui ne rassemble pas son camp part vaincu. D'où, à droite, cette idée de « primaires » pour se choisir un unique champion avant le tournoi. Hélas, leur élaboration vasouille. Et l'obscurité sur leur méthode, comme d'ailleurs sur l'échéance présidentielle, induit d'aucuns, tel Léotard, à penser que le premier tour du scrutin présidentiel constituerait à lui seul la plus simple et naturelle des primaires. Avec ce risque pourtant : celui de voir Le Pen, profitant du trop-plein des candidatures de droite au premier tour, se hisser au second dans le couplé gagnant et faire, in fine, élire le socialiste.

Car, désormais, Le Pen complique tout. Nos deux droites se réjouissent de l'avoir isolé. Très bien ! Mais quid de l'électorat lepéniste, qui pèsera lourd dans un second tour de présidentielle ? Il votera, dit-on, de toute façon à droite pour faire échec au socialiste. C'est possible, probable même, mais pas sûr ! Car il peut aussi s'abstenir massivement s'il estime avoir été violenté. Or, justement, Maastricht lui reste sur l'estomac. D'où cette difficulté pour Chirac : comment se donner un air « national » afin de ménager ses militants plus crispés là-dessus que son électorat, plus crispés d'ailleurs qu'il ne le croyait lui-même, et plus proches, en somme, des électeurs lepénistes ? Et comment, du même air, rallier, mine de rien, les « européens » de l'UDF, sans lesquels aucun présidentiable de droite ne peut prétendre au cocotier ?

En fait, la marge de Chirac est en peau de chagrin. Du côté des « anti-Maastricht », il n'aperçoit qu'un vaste repoussoir où Marchais donne la main à Le Pen, et il n'y tombera pas. Mais qu'il feigne trop de s'en rapprocher, et il prend, à l'inverse, le risque de rejeter au centre l'électorat giscardien, dont nul ne sait si telle ou telle de ses parties ne choisirait pas, au pied du mur, de voter Rocard ou Delors plutôt que Chirac. Leur socialisme rafraîchi rassurerait, au centre, tous les assistés qu'inquiétera la nécessaire réforme de l'Etat-providence.

Dans notre beau pays, le successeur de Mitterrand peut encore demeurer socialiste. L'alternance n'est pas garantie. Souvenez-vous : « *Jamais les Français qui viennent de chasser de Gaulle ne voteront pour Pompidou, car c'est un homme de son camp.* » Voilà ce qu'on racontait. Vous savez ce qu'il en fut. C'est une leçon qui devrait inquiéter Giscard et Chirac, et mettre, entre eux, bien du liant. ●

1. René Rémond.

PAR CLAUDE IMBERT



MAASTRICHT : LES ARBRES ET LA FORÊT

On fait pleurer les chaumières en déplorant que le traité de Maastricht soit si indigeste et jargonneux. C'est ridicule ! Eût-il été plus avenant, combien eussent été capables d'en jauger le contenu, nécessairement technique et juridique ? C'est à nos parlementaires, et à leurs commissions compétentes, que ce travail revient. Par contre, il est démocratiquement sain que, éclairée par eux et quelques autres médiateurs, l'opinion se demande s'il est toujours de notre intérêt d'aller plus avant dans l'unification européenne. Pour cet examen, où la pente sera de brasser de l'économique et du monétaire, d'examiner à la loupe les transferts de souveraineté, je crains toujours que les arbres ne nous masquent la forêt. Et qu'on oublie cette considération première, simple et générale, que l'Histoire ne connaît pas de repos. Entendez qu'elle exerce sans cesse une dynamique soit montante, soit descendante, où ce qui n'avance pas recule.

Si l'on garde cette vérité à l'esprit, on verra que l'alternative aux avancées de Maastricht ne peut pas être, comme on l'entend dire ici ou là, un impossible statu quo. Mais bien le démembrement assuré de ce qui existe, la démolition d'une construction laborieuse, mais qui constitue déjà, telle qu'elle est, un édifice étayé de Raison, et cimenté de Droit. L'espérance des peuples y aura joué un rôle non point vague et fumeux, mais fort pratique et concret par le simple fait d'avoir mis ensemble douze Etats à la truelle et au fil à plomb. Je ne crois certes pas que l'édifice européen soit un mirage. Mais le serait-il qu'on devrait déjà se réjouir que des peuples, si souvent et tragiquement opposés dans l'Histoire, l'aient ensemble poursuivi dans la concorde et une paix bientôt cinquante-naire. Dans cette perspective, les arbres, ce sont les 250 articles du traité. La forêt, c'est la paix.

Sortez quelques jours de l'Europe communautaire et vous verrez quel respect, partout, elle inspire. Va-t-il à celle que Jean-Edern Hallier appelle l'Europe « écuménique », puissance marchande affermie par un vaste Marché commun ? Oui, mais pas seulement. Le respect va aussi à un organisme vivant de concertation qui aura produit de la paix comme on prouve le mouvement en marchant. Parce que notre Communauté se trouve toujours dénuée de l'instrument essentiel de la sécurité, celui d'une défense commune, parce que ses douze pays ont bénéficié, du temps de la guerre froide, de la protection américaine, qui fut, en effet, décisive, nous pensons, chez nous, que le rôle de

notre Europe fut négligeable dans l'effondrement de l'univers communiste. C'est une erreur : tous les peuples de l'Est européen ont médité son exemple, et rêvé à son modèle. Elle a exercé un « *incomparable pouvoir de corrosion* » (1) sur le système totalitaire. Et si quelques-unes des nations nouvellement libres désirent tant la rejoindre, ce n'est pas pour l'unique bénéfice de son attraction économique, mais pour s'associer à une entreprise dont elles admirent, quant à elles, la vertu pacificatrice. Et dont elles espèrent, pour l'avenir, recueillir les mêmes bienfaits.

Elles savent aujourd'hui que sur le communisme mort n'ont pas fleuri des démocraties tranquilles. La poussée anarchique des nationalismes à l'est de notre continent est grosse de conflits futurs, et de contagions dangereuses, comme on le voit en Yougoslavie. Cette déstabilisation doit nous inciter à accélérer, après Maastricht – et sous l'impulsion franco-allemande – une politique de défense commune compatible avec la nécessaire permanence de l'Otan. Elle devrait aussi nous conduire à dire sans ambages à trois pays – la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie – ce qui fut dit jadis à l'Espagne et au Portugal : « Non, vous ne pouvez rejoindre aujourd'hui l'Europe des Douze, pour des raisons qui tiennent à la disparité des niveaux économiques. Oui, vous la rejoindrez avec certitude à terme. » Notre Europe a besoin, sur son flanc est, d'associés fiables : nul ne sait ce qui peut advenir, dans le futur, d'une puissance russe reconstituée. Nul ne sait d'ailleurs, en vérité, ce qu'il adviendra un peu partout des énergies libérées par l'effondrement de l'empire rouge en Europe comme en Asie.

Nos Etats. « *trop grands pour les petits problèmes, sont trop petits pour les grands* » (2). Cela, nous l'admettons volontiers pour l'économique, habitués que nous sommes à sa nature de plus en plus transnationale. Mais comment ne pas voir que c'est également le cas pour les formes *nouvelles* de la sécurité ? Ni le problème angoissant de la prolifération nucléaire ni ceux de l'environnement, du terrorisme international, des migrations ne peuvent être abordés hors de systèmes variés de coopération internationale. En Europe, nous en avons un, déjà relativement intégré et efficace. Conservons-le ! Conforçons-le ! ●

1. Bela Kadar, ministre hongrois.
2. Daniel Bell.

PAR CLAUDE IMBERT



CHINE : LA CONVERSION CAPITALISTE

La Chine est à nouveau en révolution, mais celle-ci, du moins, ne tue que des morts : Lénine et Mao. C'est une révolution économique, où le libre marché s'engouffre avec voracité dans la couveuse la plus collectiviste de la terre. Voici donc le pays le plus peuplé, le plus ancien, le plus fermé du monde, le dinosaure communiste chinois jeté par ses princes rouges dans l'économie mondiale de marché ! Déjà, sans l'immense Chine, l'Asie, Japon en tête, escorté des quatre dragons – Hongkong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour – a changé, en quarante ans, la face économique du monde. Mais si la Chine s'y met...

« *Il vaut mieux, dit le Chinois, voir une fois qu'entendre cent fois.* » Ce qu'on entend en Occident de la Chine, ce sont les coups de feu de Tiananmen. Mais ce qui crève les yeux en Chine, ce sont partout des paysans sortis des disettes, presque partout des milliers de chantiers. Et, dans le sud, des forêts de buildings de plus de trente étages, des filles en minijupe et de jeunes dandys à téléphone portatif. On ne voit presque plus de Mao sur les édifices publics, ni de slogans maoïstes dans les préaux d'école. Plus de « vareuses Mao » dans les villes. Mais les marbres des banques et la crasse des bâtiments d'Etat. Les Chinois s'ébrouent dans ce qui fut l'« hérésie déviationniste », et qui dévale comme une crue du fleuve Bleu. Les « capitalistes à tête de chien » de New York, Hongkong et Taïwan écoutent, à nouveau, monter dans l'inaccessible Chine la suave rumeur des tiroirs-caisses. Mao n'est plus le Grand Timonier dont la pensée sublime allait changer la Chine, la Société, l'Homme, et autres majuscules. Il n'est plus que le fondateur discuté de la dynastie communiste. Il n'inspire à la masse qu'une révérence déjà distante, et à d'autres qu'un commentaire salé sur les désastres de son régime. Dans ce taxi, le Mao de carton qui se balance, c'est un Saint-Christophe...

L'Histoire chinoise engloutit tout, digère tout. Et même Mao, qui n'aura pas, comme son ancêtre Qin Shihuangdi, en 210 avant Jésus-Christ, l'orgueilleuse consolation d'être enseveli avec une armée de fantassins et de cavaliers de pierre pour défendre sa mémoire dans les aléas de l'éternité.

La révolution de Deng – « Deng le puant », grand disgracié des années 60 – qui détricote ce que Mao avait tricoté, il faut la voir, de haut, comme l'ultime avatar d'une monstrueuse genèse : celle d'une nouvelle Chine s'arrachant au bimillénaire narcissisme de l'Empire du Milieu. Pourquoi cet empire a-t-il refusé l'ouverture au monde que le

Japon de Meiji choisissait il y a plus d'un siècle ? Pourquoi ce peuple qui inventa le système décimal, la boussole, la métallurgie, l'astronomie, l'imprimerie, le papier-monnaie, etc., a-t-il, jusqu'à nos jours, refusé d'épouser le mouvement du monde et des techniques d'Occident ? Est-ce parce que le mandarinat des grands siècles chinois « méprisait la civilisation toute matérielle, celle d'Occident, que nous appelons barbarie » ? (1) Est-ce parce que, dans ce régime despotique, la bourgeoisie industrielle et marchande préféra les honneurs du mandarinat lettré à l'aventure économique et politique qui fut la sienne en Occident ? Toujours est-il que, lorsque l'« Occident barbare » imposa, au XIX^e siècle, à partir des comptoirs du Sud, sa peu reluisante tutelle militaire, l'Empire en fut humilié, tétanisé, mais se ferma comme une huître.

C'est seulement à notre siècle – de Sun Yat-sen (1911) jusqu'à Deng Xiaoping en passant par Mao – qu'il reviendra d'accoucher au forceps la Chine moderne, après deux mille ans d'un ordre immuable réglé sur celui de la Voûte Céleste.

Aujourd'hui, l'Empire est mort, la République aussi, et le communisme ne se porte plus très bien. La Chine s'éveille, mais à sa manière, au rythme sinueux du temps chinois : le droit et le bref ne sont pas vertus premières des Fils du Ciel. La densité de sa civilisation donne au Chinois, de la vie, de la mort, du sort de l'individu dans la vie publique, une vision qui n'appartient qu'à lui. Et que le décervelage massif du maoïsme n'aura, lui-même, pas abolie.

« *Cina vicina* » (« Chine proche »), frétilaient nos maoïstes parisiens, adorateurs des Gardes rouges. *Vicina* ? Quelle blague ! Les Chinois continueront de déguster leur riz avec des baguettes, à percevoir le monde dans le prisme symbolique de leurs idéogrammes, dans le pâle et moribond syncrétisme des trois religions – confucianisme, taoïsme, bouddhisme – où baigne leur mémoire collective. Les écoliers de ce peuple surdoué continueront d'ingurgiter les 3 000 caractères nécessaires à la lecture des bulletins paroissiaux du Parti que sont toujours leurs journaux. Sauf que tombe sur la Chine cette énorme évidence, exprimée en style Mao – mélange d'Héraclite et du Sapeur Camember : « Au fond, la seule chose qui ait changé en Chine, c'est qu'elle change. »

La Chine moderne a trois obsessions : nourrir ses 1 200 millions d'hommes, contrôler sa démographie et sortir son économie de la nullité. Le premier objectif est atteint, le deuxième et le troi-

sième sont en bonne voie. Pour ce qui est de nourrir la Chine, Mao, dès 1934 et sa Longue Marche, fait l'essentiel en décidant que la Révolution passerait d'abord par les campagnes où croussaient, dans une servitude médiévale, les quatre cinquièmes de son peuple : sa redistribution des terres, enlevées aux propriétaires fonciers, reste l'acte fondateur de la Révolution. Mais le triple échec de son Bond en avant (1958-1960), de la famine de 1961 (20 millions de morts) et de sa Révolution culturelle (1966-1969) allait replonger la Chine dans un abominable asservissement idéologique, avec ses déportations massives, sa folie de dénonciations publiques, l'engloutissement de ses élites expédiées aux champs ou aux latrines sous le lancinant tam-tam de la « pensée Mao », laquelle devait engraisser les cochons, tuer les mouches, creuser les barrages et réformer l'humanité... De ce délire, il ne resta que des millions de victimes, et une seule issue : repartir autrement.

C'est ce que fait Deng Xiaoping. Clignotant magot du Sichuan – la riche Auvergne chinoise – pragmatique et subtil, Deng règne comme l'impératrice Tseu Hi : derrière le rideau et la fumée de ses cigarettes, dans les abords interdits de la Cité interdite. Là, derrière glycines et cyprès centenaires, gouverne le sérail des gérontes du Parti, avec ses clans, ses familles, ses clientèles, réglés par le mystérieux protocole dynastique du mérite léniniste et d'un népotisme ancestral.

Par son homme lige, le président de la République, et son réseau d'affidés, Deng tient l'armée et la police. Mais il jouit aussi du vaste soulagement du peuple chinois. Car le peuple commence en effet de respirer. D'abord, il mange : un exploit, puisque la Chine doit nourrir 22 % de la population du globe avec 7 % des terres arables de la planète. Les paysans s'en acquittent avec le même talent, artiste et minutieux, qui inspire l'artisanat et la savante cuisine chinoise. 5 % de l'activité économique sont passés au privé pur et simple ; 45 % restent collectifs, mais gérés librement, dans les villes et déjà en quelques campagnes, dans un cocktail bizarre où peuvent s'associer les capitaux privés, et où fleurissent à l'ancienne le mercantilisme et la corruption. Le reste, 50 %, demeure dans les mains de l'Etat : marécage déficitaire, qu'améliore un peu l'autorisation récente de libérer les sélections du mérite et du rendement.

Mais c'est au sud que la réforme explose, là où des statuts privilégiés lâchent les « joint-ventures » et autres tigres capitalistes dans les zones giboyeuses de Shanghai et de Canton. La pétulante Shenzhen, passée en dix ans de 100 000 à 2 millions d'habitants, ne jouxte pas pour rien, avec ses deux cents buildings d'acier et de verre, la perle capitaliste britannique de Hongkong, qui reviendra, en 1997, au bercail chinois : elle atténuera la transition. Quant à Shanghai, elle n'est certes plus la vénéneuse reine de la nuit asiatique des années 30, où se faufilaient, entre bordels et Rolls des Concessions, les jeunes révolutionnaires exaltés et romanesques que dessinèrent chez nous Malraux ou Bordard. Mais Shanghai vibre à nouveau, s'époumone dans ses chantiers de jour et de nuit. Et jalouse déjà les franchises de Canton et des nouveaux Far West.

contre-pied de Gorbatchev. Il libère peu à peu le marché, mais garde la main sur la trique politique. Au lieu que les Russes avaient mis « la charrue politique avant les bœufs, pour ne labourer que du chaos ». Aux yeux de Deng, il importe peu que « le chat économique soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris ». Et le fait est qu'il en attrape, à commencer par les banquiers internationaux de Hongkong, qui croient l'ouverture irréversible et font déjà leur beurre en Chine. Ils prévoient bien des coups d'arrêt, du *stop and go* à la chinoise, des crises de succession et autres coups de torchon politiques, mais rien qui puisse à long terme entraver la marche d'un géant dont l'économie grimpe, depuis dix ans, de 7 % par an. Quand on leur dit qu'ils se bercent des espérances de la seule Chine du Sud, ils font remarquer que l'aiguille de la boussole chinoise n'indique point, comme chez nous, le nord. Mais le sud...

Et la démocratie ? Autant, d'emblée, nous désillusionner : les libertés à l'occidentale restent, en Chine, interdites comme les chiens et les chats : luxe inutile. L'aspiration démocratique remue bien l'élite intellectuelle, universitaire et économique de ce sixième de la Chine qui produit et exporte. Et sans doute y verra-t-on un jour d'autres explosions libertaires. Mais, pour les 850 millions de paysans chinois à peine délivrés de la sinistre trinité des famines, des massacres et des infanticides – revenu moyen 150 francs mensuels – l'utopie démocratique est dans les limbes.

Y a-t-il alors risque d'éclatement entre les régions de plus en plus disparates du géant ? Oui : déjà, les belles provinces en prennent, avec le « Centre », à leur aise. Cet éclatement peut-il entraîner un démembrement à la soviétique ? Non : l'unité ethnique de la Chine (90 % sont des Han) n'est pas comparable au patchwork soviétique. Mais le risque d'anarchie bel et bien existe. Et c'est sa hantise qui rôde dans la mémoire chinoise et ferme le poing du pouvoir bien serré sur le bâton.

Il dispose de quelques atouts : le premier est que 80 % des Chinois constatent leur progrès et n'ont guère l'humeur politique. Le deuxième, c'est que le réseau policier et de délation populaire reste puissant. Le droit de l'homme à l'occidentale n'est pas une plante cultivée en Chine. (A elle seule, l'imposition d'un enfant par couple avec mariage retardé s'accompagne de toute une réglementation dissuasive.) Le troisième atout, c'est que le pouvoir garde la possibilité de desserrer sélectivement le carcan politique, comme il l'a fait pour l'économie.

Au fond, le rêve absurde de la nomenklatura chinoise, c'est de produire une société capitaliste à direction communiste. Mais son rêve moins illusoire, c'est de viser le modèle du Singapour de Lee Kuan Yew : un eldorado de commerce sous la surveillance de Big Brother ou de quelque Pinochet à la pékinoise.

Résumons : l'évolution de la Chine est une des mutations majeures de la planète. La nouvelle voie chinoise sera longue et tortueuse, comme la Grande Muraille. Mais celle-ci fermait l'Empire. La nouvelle ouvre la Chine au monde. ●

PAR CLAUDE IMBERT



DÉRIVES

L'affaire Tapie sonne-t-elle la fin des « années fric », du culte de l'« homme-fric » ? J'en doute. Tant que le service de l'Etat, la Justice, l'Enseignement, la culture, le civisme n'auront pas reconquis leur dignité – et, là-dessus, Philippe de Villiers a raison – la réussite sociale ne se mesurera qu'en « fric ». Du moins cette minable affaire réveille-t-elle deux évidences.

1 Une République se dévergonde en offrant un fauteuil de ministre à des manieurs d'affaires lorsque leur activité passée les a fait naviguer entre affaires et affairisme. Or Tapie était un funambule dont la fortune s'est établie, non sans talent, dans l'acrobatie et le mirobolant. Son différend non jugé avec Tranchant n'est qu'un accident parmi d'autres dans la jungle où il fit ses battues. De cette chasse sauvage sa propre autobiographie, d'ailleurs, tire orgueil. Pourquoi pas ?

Mais là n'est pas la question : elle est qu'un ministre, comme la femme de César, ne doit pas être soupçonné. Bref, le haut service de l'Etat devrait s'accompagner de deux obligations, en l'occurrence bafouées : la première est que tout ministre devrait donner, dès lors qu'il est nommé, sa fortune en gestion sous mandat ; la seconde est qu'aucun ministre ne soit désigné qui puisse être « rattrapé » par un passé controversé.

2 La stupéfiante nomination de Tapie ne s'explique que par l'aveuglement du chef de l'Etat. Son jugement fut oblitéré par l'asservissement croissant de la politique au médiatique. Dangereuse dérive ! La séduction, en effet très médiatique, de Tapie avait, pour le compte des socialistes, épâté la Canebière : il devait donc en être remercié. Le passé, les casseroles, les mensonges, basta ! Quant aux palinodies de ceux qui, après s'être justement réjouis de le voir écarté, s'apitoient sur sa déconfiture, elles ne sont que des comédies jouées sur ordre pour empaumer les gogos, et éviter que Tapie ne s'enrage et bavarde.

J'avais été surpris que l'estimable Bérégovoy fût expédié, durant les régionales, pour servir Tapie d'une galipette électorale sur les chantiers de La Ciotat. Surpris ensuite qu'il se soit laissé forcer la main au point d'intégrer Tapie à son équipe. Surpris aujourd'hui qu'il fasse pleurer Margot sur les malheurs d'un milliardaire qui peut encore prospérer à l'aise, sans plus chercher à intimider la justice et la presse, ni prétendre « emballer » Marianne.

Balzac, en tout cas, eût aimé raconter comment le dévot socialisme français eut un jour la tête tournée par un Maxwell, un Paretti et autres Nucingen. Et

comment un Tapie lui mit le diable au corps ! Quel roman de mœurs !

Consolons-nous en convenant que l'affaire Tapie est une blquette comparée au drame italien : un juge – 1 601^e victime en dix-huit mois de la Mafia – et un pouvoir déjeté. L'Italie, un des cinq « grands » de notre Europe communautaire, nation riche et talentueuse, est à nos portes fragilisée comme une nation du tiers-monde.

« *Tout le malheur italien part de Rome* », a dit un jour le juge Falcone, qui ne savait que trop ce qu'il disait. Ce « malheur » – à méditer – c'est un système électoral proportionnaliste : il a créé (voir en page 23 le commentaire de Jean-François Revel) une partitocratie enkystée, minée par le clientélisme et la corruption, où le règne insidieux de la *prepotenzia* latine – ce goût du pouvoir exercé par liens occultes – a peu à peu gangrené le régime. Si bien que la Mafia – où la *prepotenzia* pousse à bout sa propre logique, par le secret et l'assassinat – s'installe, comme un véritable contre-pouvoir terroriste, dans la politique comme dans l'économie. Partie du Sud, elle étend désormais ses réseaux dans le Nord industriel, mais aussi à l'étranger (Côte d'Azur, Amérique latine) ; elle a ses « blanchisseurs », ses banques affidées, ses multinationales du crime et son « étalon or », qui est la drogue.

Si ce drame de notre « sœur latine » n'était si voisin et pénible, on rirait des émerveillements de nos ultra-libéraux français, en extase devant le « miracle italien » et sa délicieuse absence d'Etat. Nos jorbards voyaient plus l'éclat d'un Berlusconi, d'un Benediti que l'écoeurement du peuple. Un « miracle » fondé sur le travail au noir et l'économie souterraine, sur le détournement délictueux des subsides de Bruxelles au Mezzogiorno, sur le délabrement des services publics (hôpitaux en ruine, chemins de fer cahoteux) accouche de ce désastre : un pays incapable de mener une guerre totale à la Mafia et de souscrire aux conditions de notre future monnaie unique européenne.

Deux leçons pour nous ! La première est que, dans nos économies libérales, un Etat doit être d'autant plus fort, sévère et respectable que son domaine est limité. La seconde est que la France ne doit pas céder au mirage récurrent d'un « grand dessein méditerranéen » : hors l'Espagne, les partenaires (Italie, Grèce, etc.) ne sont guère fiables. ●

PAR CLAUDE IMBERT



LE VILAIN PETIT CANARD

Dans l'histoire à épisodes de la construction européenne, la petite sirène de Copenhague aura sonné, à sa manière, une heure de vérité. L'heure des peuples. On peut, en bon partisan de l'Europe, déplorer le couac danois. Mais on peut aussi, avec les mêmes convictions, y trouver – c'est mon cas – quelque consolation. D'abord, l'exemple danois, par son effet de choc, rafraîchit la conscience des peuples sur l'obligation d'un choix qui engage leur destin. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Les Danois l'ont fermée. A nous maintenant de décider. Ensuite, je ne trouve pas si déplaisant, pour un partisan du oui, de voir s'afficher un non : le oui paraît d'autant plus engageant qu'il ne s'inscrit pas dans une molle unanimité.

L'Europe communautaire fut jusqu'à nos jours la construction patiente, lointaine et encore assez abstraite d'un quarteron d'hommes d'Etat, architectes et contremaîtres, maniant l'ordinateur et le fil à plomb pour bâtir un édifice, pour l'essentiel, économique. Édifice imparfait, inachevé, mais qui tient debout et nous a protégés de maints orages. Dès lors que de nouvelles ambitions – politiques, celles-là – se manifestaient à Maastricht, il était évident que la réalité européenne allait changer de nature, qu'entre l'Europe in vitro des diplomates et l'Europe in vivo des peuples, entre la chrysalide et le papillon, la mue ne se ferait pas sans un certain pathos. Nous y sommes ! L'accouchement de l'Europe passe par là.

Puisque le référendum est entré dans nos usages, il était de même naturel qu'il servît, chez nous, à impliquer le peuple dans un choix historique. Mitterrand y songeait. Il s'y résout, et on ne s'en plaindra pas. On a consulté de cette manière le peuple français pour l'autodétermination de l'Algérie, pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et pour le sort de la Nouvelle-Calédonie : il eût été bizarre de ne point le consulter sur l'idée qu'il se fait de son propre avenir. Le vote danois montre que le peuple peut désavouer une classe politique et médiatique qui était majoritairement favorable au oui. Et l'on peut en déduire que la consultation par référendum ne va jamais sans introduire le risque démagogique, le battage à l'emporte-pièce et l'émotivité populaire. Mais, en même temps, il paraît impossible qu'une démocratie mo-

solennités d'une pratique référendaire, inscrite dans notre Constitution. Cet avantage l'emporte sur les inconvénients.

Des inconvénients, on en voit quelques-uns fleurir sous les gros sabots du Président. Le premier serait qu'il attendît du vote référendaire je ne sais quel « lifting » pour une fin de règne fatiguée. S'il ne distinguait pas, le jour venu, d'une façon forte et claire, l'enjeu historique des péripéties politiques de son pouvoir, nul doute que la consultation s'en trouverait polluée. Et qu'il courrait le danger de voir des partisans du oui dire non à Maastricht pour dire non à Mitterrand. S'il prend, au contraire, le parti de l'altitude et de la responsabilité qui convient à l'homme d'Etat, nul doute qu'il trouvera chez certains de ses adversaires la même préoccupation de dignité politique. Car ce référendum portera loin : il peut confirmer la France dans le rôle pilote qui est le sien en Europe ou l'expédier aux machines.

La leçon du refus danois, c'est qu'au fond chaque peuple voit l'Europe à sa fenêtre. Les Danois ont voté contre le poids franco-allemand, contre le « machin » de Bruxelles, et surtout avec la crainte de voir l'identité d'un petit peuple talentueux et industriel perdre son originalité dans le « Léviathan » européen. L'Irlande, demain, peut éprouver les mêmes anxiétés. L'Angleterre, elle, a déjà obtenu des dérogations insulaires. Bref, l'intensité européenne n'est pas et ne peut pas être également répartie entre tous les partenaires, pour des raisons qui touchent à leurs traditions, à leur culture ou à leurs intérêts. L'Europe communautaire vit déjà à plusieurs vitesses. L'essentiel pour la France est qu'elle maintienne avec l'Allemagne le couple entraînant qui est le leur. Et, là-dessus, la rapidité de la concertation entre Paris et Bonn est de bon augure.

Les Danois ont beaucoup lu les « Contes » d'Andersen. Et le plus célèbre d'entre eux, « Le vilain petit canard ». Ce petit canard-là, écarté de la communauté des autres canards, eut la délicate surprise de se voir transformé en beau cygne blanc... Evidemment, ça fait rêver ! Mais les onze autres canards avaient-ils eux aussi des rêves ?

PAR CLAUDE IMBERT



« LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DU SIÈCLE »

De toutes les mutations du siècle, la plus douloureuse pour la France aura été la longue, l'épouvantable saignée de la paysannerie française. La disparition de l'agriculture comme activité pilote de la vie humaine — « *le plus grand événement du siècle* », dit Michel Serres — aura remué notre pays dans ses tréfonds : sur dix millions de Français qui travaillaient la terre au sortir de la guerre, il en reste un million, et sur ce million près de la moitié sont appelés à disparaître.

Cette révolution aura, du même coup, en deux générations, effacé une France multiséculaire : celle qui vivait au rythme géorgique, où la mythologie de la terre et du sillon inspirait aussi bien l'idée de la patrie que le sens de la propriété (immobilière et immobile), où une bourgeoisie toute proche, par le sang, du monde paysan entretenait, à petit feu, les traditions de patience, d'épargne, de méfiances et d'envies, dans un temps coulant au rythme des saisons. Cette France-là, celle des chemins creux, des notables et des comices, de l'instituteur et du curé, France conservatrice, villageoise et secrète, goûteuse mais confinée, économe mais malthusienne, cette France d'un XIX^e siècle prolongé ratant l'essor industriel et repliée dans de petits lopins pour de grandes misères et de petits bonheurs, cette France-là expire. Alors, de grâce, soulageons ses victimes, mais sans pleurer à l'excès sur un âge d'or bucolique trop fantasmé !

C'est l'ouverture aux grands vents du commerce mondial qui pourrit ce passé sur pied. Pour maintenir la paysannerie dans ses anciens apanages, il eût fallu mettre la France sous cloche, asphyxier toute la communauté nationale dans un protectionnisme suicidaire, compromettre notre tardive révolution industrielle et « portugaiser » la France. Une folie ! Car la réalité pour les paysans se trouve bouleversée par l'économie, la technique, la chimie, la génétique : il y a quarante ans, un paysan nourrissait cinq Français ; il en nourrit aujourd'hui trente. Et dans la concurrence mondiale, les prix agricoles ont baissé de plus de 50 % en dix ans.

Il reste que, titubant entre la nostalgie protectionniste, l'illusion productiviste, abruti de conseils contradictoires et de faux espoirs électoralistes, mécanisée mais surendettée, la paysannerie française vit encore les affres d'une « longue et cruelle maladie ». Elle veut vivre, prouver qu'elle peut produire : elle ne veut pas savoir que beaucoup de ses produits sont invendables au prix marchand, qu'ils ne survivent qu'à coups de subven-

tions énormes, productrices d'excédents pyramidaux, lesquels ruinent les contribuables et handicapent toute la nation. La vérité, c'est qu'une France moderne peut conforter son remarquable crédit agroalimentaire et garantir une agriculture profitable, exportatrice — et pas seulement dans le haut de gamme, où elle excelle — à 500 000 ou 600 000 exploitants. Les autres sont condamnés au départ.

Ce n'est pas une vérité nouvelle. On a feint, par commodité, de l'ignorer parce que, depuis trente ans, c'est l'Europe communautaire qui administre cette géhenne à coups de subventions, montants compensatoires et autres quotas. Et les politiques et syndicalistes français ne furent jamais fâchés de faire porter à Bruxelles le chapeau de médecines inéluctables. Mais nos politiciens ont trop trompé les paysans. Sans l'Europe, ce serait pire.

La nouveauté, par contre, c'est que les Douze ont décidé d'en finir avec ce mode d'assistantat, de réduire les subventions à la hache, et de remplacer l'aide aux produits par des aides directes et la mise en jachère d'une partie des terres. Ils ont raison.

Cette décision cruelle pour certains agriculteurs sert en fait l'intérêt général de nos nations, et d'abord celui de la France, premier pays agricole de la Communauté, où la révolution devient donc tout à la fois la plus pénible et la plus nécessaire. Contre cette politique agricole commune sagement réformée, l'opposition vient, en vain, de voter la censure. Mais soyez assurés que les plus lucides de ses censeurs se réjouissent, sous cape, que les socialistes assument seuls les inconvénients de l'inéluctable. Alors, d'un bout à l'autre du pays, les paysans hurlent, cassent, et voteront non à Maastricht. Ils sont enragés parce qu'ils sont désespérés.

Ce que nous vivons là, dans l'indifférence des villes, c'est un drame national. Comment la solidarité publique qui entoure tant de faux chômeurs comptés pour des vrais négligerait-elle, sans honte, les misères de Français qui s'échinent pour survivre et n'ont, contre eux, que la fatalité du monde moderne ? Les paysans condamnés sont nos nouveaux pieds-noirs. L'honneur national, s'il en reste, est d'accompagner généreusement leur arrachement. Cela sans nous effrayer, pour autant, du monstre tant exhibé de la « désertification » : l'espace français est aujourd'hui déséquilibré par l'exode rural, mais il reste un atout. Et il ne tient qu'à nous de le bien jouer. Il faut cesser d'entrer dans l'avenir à reculons. ●

PAR CLAUDE IMBERT



MAASTRICHT : LE RISQUE FRANÇAIS

Dans le pathos politique de la ratification de Maastricht, on découvre une succession d'embûches. La galerie glose surtout sur cette chausse-trappe que Mitterrand aurait tendue à l'opposition et où elle gigote. Mais une autre se profile où le Président pourrait lui-même dégringoler. Et l'Europe avec lui.

Le Président ne fixe pas à sa seule convenance le calendrier des traités européens signés à douze. Qu'il se réjouisse des convulsions de l'opposition dans ce calendrier européen, c'est possible. Mais le « piège », prévu et annoncé, est en fait inhérent à l'opposition : il n'attendait que d'être armé par la conjoncture. Car il tient aux divergences sur l'Europe de ses deux principales formations. Pour l'UDF, pas de vapeurs : elle votera « oui », et ne laissera pas la « cuisine » politique altérer sa conviction fondamentale. Giscard et, plus encore, Léotard ont là-dessus choisi une voie claire et droite : celle d'apporter une réponse nationale à une question nationale.

Si, par contraste, le RPR tergiverse ou renâcle, c'est pour deux raisons. La première est qu'il est lui-même divisé. Beaucoup des siens n'ont jamais opiné sans réticence à la construction européenne. Deux hommes de talent — Séguin et Pasqua — n'avancent plus que drapés de tricolore. Pour le meilleur (fidélité, courage) et pour le pire (aveuglement, conservatisme), le RPR entretient le culte d'une patrie à l'ancienne. Sa nostalgie d'un gaulisme idéalisé oblitère sa vision de l'avenir. Il sent, mieux que d'autres, le déficit de l'idée nationale qui trouble beaucoup de Français, mais il peine à en envisager l'évolution. Bref, il se renferme.

La seconde raison est moins excusable. Les leaders du RPR, inhibés par leurs déchirements, hésitent à prendre la seule attitude qui convient aux hommes d'Etat devant une question nationale : dire ce qu'on pense et s'engager, sans voler au gré des sondages. A quoi sert un homme public s'il n'est plus un phare mais un reflet ?

Le second piège, c'est celui qui se tend autour de François Mitterrand et, plus grave, autour de l'idée européenne. Comme le référendum sur Maastricht est d'initiative présidentielle, le risque existe chez nous que le peuple réponde autant — ou plus — au questionneur qu'à la question posée. Et, comme au Danemark, sans suivre les avis des ténors politiques ou médiatiques.

Sans doute la maturité civique interdit-elle de refuser l'Europe par lassitude gauloise et pour le seul emportement de sanctionner à la hâte un Président à bout de souffle.

Verrait-on, dans une grande affaire d'industrie ou de commerce, l'encadrement, les syndicats, le personnel condamner une stratégie essentielle au seul prétexte qu'elle leur serait soumise par un PDG contesté ? Dans l'affaire France, la stratégie européenne n'est en rien l'apanage de François Mitterrand : de Robert Schuman à Giscard en passant par de Gaulle (mais oui !) et Pompidou, cette stratégie a de longues racines. Mieux : elle dessine une Europe libérale qui sut déjà, en 1983, ramener Mitterrand au bercail, loin de ses illusions collectivistes.

Cela dit, la maturité civique n'est rien moins qu'assurée. Et le fait est que le Président, quoiqu'il en ait, dessert la cause européenne qui lui est chère en s'en faisant, auprès des Français, le héros. Sans doute sous-estime-t-il le discrédit de sa fin de règne. Son pouvoir est usé, confiné à l'immobilisme, diminué à l'extérieur par trop d'erreurs, ébranlé à l'intérieur par le chômage, l'affairisme, le clientélisme. Surtout, onze ans, c'est trop ! Et, bien que l'urne référendaire n'y soit pas destinée, on peut redouter que bien des électeurs ne s'en servent, sans attendre les législatives de 1993, pour sanctionner le pouvoir. Ce serait pour le Président une fin calamiteuse, mais ce serait surtout la fin de la dynamique européenne.

Pour sortir de cet étai, le Président a dans ses mains une solution vertigineuse : celle d'annoncer d'avance que, par abnégation européenne, il abrégerait son mandat dès lors qu'un « oui » massif aurait sanctifié son grand œuvre. L'onction européenne ferait ainsi à son mandat une honorable extrême-onction. L'idée n'est pas si folle. Elle ne bute que... sur l'abnégation nécessaire.

Si, par un tel coup de maître, ou plus vraisemblablement par l'effort de réflexion civique des électeurs, la question européenne se trouvait débarrassée de sa gangue politique, il resterait aux Français à peser le pour et le contre. Au fur et à mesure que le débat avancera, on constatera que le « oui » garde ouverte une infinité d'évolutions européennes, y compris celle d'une accentuation d'une Europe à plusieurs vitesses. Tandis que le « non » français éteindrait une dynamique de trente ans d'harmonisation progressive et de sécurité. Pour tout dire, je ne parviens à imaginer aucune suite heureuse à un « non » de la France. ●

PAR CLAUDE IMBERT

OUI OU NON



On flatte ces temps-ci l'encolure des citoyens en les décrivant tous penchés, en de longues veillées, sur l'étouffe-chrétien juridique du traité de Maastricht. Foutaises ! Réjouissons-nous simplement que les hommes publics fassent désormais leur devoir de médiation en espérant qu'il ébranlera quelques cervelles.

Car des inébranlables, on en trouve à foison. Communistes et lepénistes voteraient « non » à n'importe quel référendum sur n'importe quoi ! Quant aux éclopés de la société française — chômeurs ruinés, agriculteurs condamnés, cadres aux revenus rétrécis — la meilleure pédagogie du monde ne les écartera pas. Je le crains, d'un réflexe pavlovien d'abstention et d'hostilité ! Ajoutez que la sombre impopularité du Président, sous ce ciel bas et persistant de mauvaises affaires (Habache, transfusion sanguine, Tapie, etc.), fait lever chaque jour de nouveaux allergiques. Il ne sera pas aisé de leur inculquer la maturité civique, laquelle enseigne de ne pas confondre les enjeux, et de réserver à d'autres scrutins la sanction qui leur brûle les doigts. Cela dit, il reste un fort « marais », encore hésitant, largement peuplé d'électeurs RPR, pour lesquels la cause européenne n'est pas encore jugée. Avec ceux-là, par bonheur, le fameux « débat » garde ses vertus.

C'est en lisant les raisons d'Edouard Balladur (1), un de nos rarissimes hommes d'Etat, que je m'en convaincs. Il se trouve qu'en partisan résolu du « oui » je partage l'essentiel de ses critiques, alors que je déplore l'essentiel de ses inhibitions. Il n'y a, dans cet écart, nul mystère : c'est que nous ne mesurons pas le « oui » et le « non » à la même aune.

Je vois le « oui » comme un feu vert accordé à une construction lente, déjà trentenaire, d'un édifice imparfait, né de compromis renouvelés. La principale qualité des architectes tient peut-être moins à ce qu'ils ont construit qu'à ce qu'ils ont évité de conflits. Je ne mesure pas d'aujourd'hui le déficit démocratique qui livre la Commission de Bruxelles à sa propre technocratie, mais il me semble que le traité, justement, dessine les moyens de combler ce déficit. Je ne vois pas que la monnaie unique soit désavantageuse pour la France : elle l'est plus pour l'Allemagne.

Je n'éprouve non plus aucune crispation devant les transferts de souveraineté. De Gaulle écrivit qu'il trouvait naturel que chaque nation de notre Europe déléguât un jour « une part de sa souveraineté » à un pouvoir confédéral dans divers do-

maines qui « devraient être, pour une première période : la défense, l'ajustement des productions nationales et des échanges extérieurs, la monnaie... » (sic). Pourquoi donc les héritiers abusifs du Général ne retiendraient-ils que ses coups de frein contre les désordres du « volapük », et jamais les audaces visionnaires du plan Fouchet et du couple franco-allemand ?

Croit-on par exemple que le Général, devant la nouvelle donne internationale et le durcissement des intérêts américains contre une Europe qui se déploie, choisirait aujourd'hui la France seule ? (Voir, en page 41, l'article d'Alain Duhamel.)

Enfin, et surtout, je ne vois pas que le « oui » oblige à une voie unique. Il ouvre l'Europe à des géométries perfectibles et des rythmes variables.

Quant au « non », pour le coup, je ne l'envisage pas avec la sérénité d'Edouard Balladur. Il nous dit que le traité de Rome et l'Acte unique survivraient à un refus de Maastricht. Mais dans quel état ? Cassés, vidés par le vote populaire d'une France qui, toujours, mena le train européen, ces traités deviendraient en une nuit des détroques juridiques inhabitées. Combien ne verraient dans le refus français qu'une porte claquée non à Maastricht, mais à l'Europe ? Chacun reprendrait peu ou prou ses billes, et d'abord l'Allemagne. Car tout, dans ce vaste dessein européen, est dynamique. On fait ou on défait ; on monte ou on descend : le point fixe est illusoire.

Déjà, un vent mauvais souffle sur le continent : celui des peurs, des passions, des envies et des haines, qui ravage l'autre Europe et remue, chez nous, le fond trouble des consciences collectives. Serait-il alarmiste de rappeler que l'Histoire est tragique, et que la paix n'est qu'une digue à maçonner sans cesse ?

Entre un patriotisme national qui s'étiole et un patriotisme européen qui n'est pas né, nos peuples, bien sûr, manquent de cap et d'élan. L'Europe de Bruxelles ne se fait, Dieu merci, ni dans les conquêtes ni dans le sang : c'est un monument prosaïque, né dans l'économie et qui peine à muer en politique. Elle ne prend sa juste perspective que chez ceux qui, sur ses bords, rêvent de la rejoindre ou chez ses compétiteurs d'Amérique ou d'Asie. Nous qui en sommes acteurs, nous ne comprenons pas la pièce que nous jouons. Elle est meilleure que nous ne le pensons. Il ne faut pas faire tomber le rideau. ●

1. *Le Monde*.

PAR CLAUDE IMBERT



SARAJEVO. ALGER.

Avec les drames yougoslave et algérien, on éprouve ces jours-ci le même sentiment d'impuissance devant un enchaînement prévisible de malheurs.

Car, contrairement à une idée reçue, la désintégration de l'Etat yougoslave était partout pronostiquée avant qu'elle se produise. Quant à l'Algérie, si on ne pouvait deviner l'assassinat de son Président, on connaît depuis belle lurette l'inéluctable pente de la nation : elle se creuse dans la ruine économique, la violence des mœurs, l'emprise de la corruption, l'enracinement intégriste, toutes misères qui se nourrissent l'une l'autre et rendent illusoire la paisibilité démocratique.

Dans l'ex-Yougoslavie comme en Algérie, la connaissance de ces funestes engrenages n'en a pas conjuré la fatalité : contre eux, il semble que ceux qui les subissent ne peuvent rien. Et nous, qui les voyons se rapprocher, presque rien !

Pourtant, ce que le voyage impromptu de François Mitterrand à Sarajevo a obtenu, c'est beaucoup mieux que rien. Son audace a donné le piment médiatique propre à frapper des esprits résignés. Il a contribué à délivrer d'un blocus atroce une ville-ghetto. Enfin, à l'heure de Maastricht, il fera réfléchir sur les illusions d'une politique commune à Douze.

Il importe peu que des arrière-pensées de politique intérieure aient accompagné ou non cet éclat. Et que le Président, avant de tourner si bien casaque, se soit trop longtemps refusé à considérer, à Dubrovnik et Vukovar, la barbarie serbe qui crevait les yeux. L'essentiel, c'est qu'enfin il ait entendu la détresse d'une ville pilonnée, à l'aveuglette, par des soudards, et croisé les regards d'enfants de ces villes martyres. L'essentiel, c'est que le terrain de Sarajevo ait été rouvert aux vivres et aux médicaments. Mais c'est aussi que son raid ait titillé l'Onu et montré à Milosevic à quel opprobre il avait conduit son peuple. Dans notre fin de règne socialiste, il n'y a guère à admirer. Mais il y aurait de la petitesse à contester au Président l'intrépidité du geste et ses résultats avérés !

On dira qu'ils sont insuffisants. Et que le brio de sa démarche solitaire, en démontrant l'impuissance communautaire, aura plutôt servi les eurosceptiques. Je ne partage pas cet argument. Tout simplement parce qu'on ne peut reprocher à une Europe en gestation de ne pas être en état de marche.

Ce saut capital vers une politique extérieure

commune, Maastricht lui-même ne fait que l'enviesager. Pour préserver la souveraineté des Etats, il l'assortit d'une règle d'unanimité évidemment paralysante. La précaution emberlificotée des Douze pour l'aborder est d'ailleurs édifiante : « *Les Etats membres éviteront autant que possible d'empêcher une décision unanime lorsqu'il existe une majorité qualifiée en faveur d'une décision exigeant l'unanimité...* » Traduisons : ni l'Angleterre, ni dans l'avenir les neutres (Suisse, Autriche, Suède), qui demandent leur adhésion, ne seront pressés d'avancer sur ce terrain-là. Et que dire de la Grèce, qui n'acquiesce à rien sans tendre sa sébile ? L'Europe communautaire ne progressera que par des actions coordonnées au sein d'un « noyau dur », celui de l'Allemagne, des pays du Benelux, de la France, et peut-être de l'Espagne. Toute avancée viendra, comme depuis trente ans, des coups de collier conjoints de la France et de l'Allemagne. Les autres s'échapperont, freineront ou se rallieront.

Ce constat, non pas désabusé mais réaliste, ne dérange en rien – au contraire – la conviction qu'il faut ratifier le traité. Car il constitue une étape non décisive, mais nécessaire, dans le « *dynamisme évolutif* » (1) d'un projet qui n'est qu'à mi-chemin de ses ambitions. En agissant comme il l'a fait à Sarajevo, Mitterrand a secoué la léthargie. Il a montré que l'architecte le plus vaincu ne peut coucher dans une maison sans toit. Ce qui incite non pas à mettre la maison par terre, comme le suggère Gribouille, mais à terminer le toit.

De cette conviction européenne, les malheurs algériens ne devraient pas nous détourner. Vulnérables comme nous sommes par la proximité et l'immigration, il n'est pas de secousse maghrébine qui ne trouvera chez nous – intégrisme inclus – de dangereux échos. Et si nous regardons un peu loin, comment imaginer que des pays européens désunis – et d'abord le nôtre, qui est le plus exposé – sauraient un jour affronter sans tragédie les passions d'un Sud prolifique, avide et fanatisé ?

Pour mille raisons aveuglantes, seule une Europe communautaire aura les moyens de puissance politique et économique de désamorcer la poudre maghrébine. Elle balance sur la prochaine grande ligne de fracture du monde : celle qui sépare le Nord et le Sud. ●

1. Jean Monnet.

PAR CLAUDE IMBERT



LE ROND-POINT DE LA PÉTAUDIÈRE

Faut-il que l'esprit démocratique soit bien malade, en France, pour que le coup des routiers n'ait d'abord suscité qu'une résignation bredouillante ! Car enfin une étroite minorité violentait tout simplement la liberté de circuler, délabrait l'économie, assassinait le tourisme et jetait au chômage technique des milliers de malheureux qui méritaient amplement cette compassion que le Président réserva, selon son ordinaire, aux faiseurs de nuisances.

Où était donc l'Etat, ce fier-à-bras qui tonne chez les contribuables, écarte les manants des cortèges officiels, disserte sur les libertés publiques, plastronne et régente, mais qui s'affale d'abord devant les « gros culs » de la route ? Si les principes républicains avaient d'emblée réglé son action, c'est au tout début du mouvement routier qu'il fût sévèrement intervenu, avant la « thrombose », avant que les caillots routiers n'aient bouché une circulation si vitale pour un pays moderne. Hélas !

Lorsque défaille le respect du Droit, qui protège l'imbrication de leurs rouages, nos sociétés industrielles et marchandes se grippent. Elles exigent, en fait, un Etat court mais fort. Le nôtre est obèse avec des bras de laine.

Une des grandes hontes de la France, c'est sa boucherie routière : près de 10 000 morts par an, 200 000 blessés et des handicapés à vie. Le permis à points est une bonne mesure qui a fait ses preuves dans maints pays civilisés. Pourquoi donc nos routiers en seraient-ils exemptés, alors qu'un accident fait trois fois plus de victimes s'il implique un poids lourd ? Que devient l'égalité devant la loi lorsqu'on imagine, au profit des camionneurs, des échappatoires à la règle, sous le prétexte confondant qu'ils roulent plus longtemps que d'autres sur de plus gros tonnages ?

Inutile d'ergoter : si les routiers se crispent tant contre le permis à points, c'est parce qu'ils se savent, mieux que quiconque, en infractions constantes de vitesse et d'horaires. Ils les commettent, dit-on, sous la pression d'exploiteurs. Sans doute ! Mais doit-on pour autant les affranchir de la règle commune pour perpétuer les mauvaises mœurs d'une profession qui, voyant ses délits à demi tolérés, les voudrait pleinement tolérables. Ma parole, on rêve !

Les aberrations de la profession de routier sont une autre affaire. Notre hebdomadaire a plus d'une fois (nos 903 et 938) dénoncé l'incurie de l'Etat devant la prolifération insupportable des poids lourds

et l'arrogance inquiétante de ses lobbies. Il y a trois semaines encore, nous pronostiquions « la thrombose routière des camions » (n° 1030), non pas celle des barrages routiers, mais celle qui sature nos routes. Nous plaidions pour l'adoption de « l'autoroute ferroviaire » qui détournerait sur le rail, et pour le plus long de leurs trajets, les « conteneurs à roues », dévalués par la satiété routière. On y viendra. Mais après quel gâchis !

La complaisance initiale de l'opinion ne fut pas pour rien dans la temporisation d'un pouvoir qui prend le vent avant de prendre parti. Beaucoup de Français se dirent, durant quelques jours, ravis de voir Guignol braver à la fois les gendarmes et le permis à points, le tout dans l'habituelle indifférence gauloise aux massacres de la route. Un peu de civisme, ou de simple jugeote, leur eût appris que le coup de force des camionneurs nuirait à tous, qu'il détournerait des flots de touristes, écœurés pour longtemps de la France, et précipiterait le pays dans une pétaudière générale. Mais il fallut attendre que la leçon de l'anarchie fût administrée, que des paysans ruinés, des ouvriers licenciés et des vacanciers hagards peuplent les écrans de télé, pour que Guignol cesse de rire ! Soudain, il voulait de la trique... Est-ce à cette opinion de girouettes que l'Etat, via les sondages, remet le soin de décider ?

Première leçon d'une semaine édifiante : la « balkanisation » de la société française, la sous-éducation civique, l'égoïsme consommateur ruinent le contrat social et libèrent les forces anarchiques des intérêts catégoriels. A l'avant-garde, les plus nuisibles font leur numéro. Les autres peuvent crever la gueule ouverte : les télé ne « couvrent » pas les décès anonymes.

Seconde leçon : une majorité de Français veut en finir avec un pouvoir discrédité, usé jusqu'à la trame, en fait beaucoup trop long, et comme tombé dans un trou noir. Contre le Président montent les mêmes frénésies, le même procès rationnel et irrationnel, les mêmes « vachardises » qui précéderent les chutes de De Gaulle et de Giscard. L'attentat contre l'épouse du Président eût, en 1981, bouleversé la France : en 1992, il glisse sur une opinion française fermée, butée. Beaucoup ne cherchent désormais qu'à dégorger leur bile. Gare, dans deux mois, pour Maastricht !

PAR CLAUDE IMBERT

LE MALAISE DÉMOCRATIQUE



A Munich, il y a peu, les seigneurs des sept pays les plus riches du monde ont passé tout un après-midi à remâcher, à huis clos, leur impuissance devant « la crise psychologique » de leurs peuples, « l'ingratitude » des opinions publiques, les excès de puissance des médias, la versatilité accélérée des électorats.

Quelle scène ! Champions économiques et militaires du globe, ils viennent à peine de triompher du contre-modèle marxiste et, loin de savourer leur gloire, ils ne ressentent que leur inquiétude ! Est-ce de voir les peuples de l'Est sitôt désentravés du communisme se ruer vers la frénésie nationaliste et, qui sait, de nouvelles servitudes ? Sans doute ! Mais le plus déconcertant, ce leur est de découvrir que, dans ce remue-ménage, l'Ouest capitaliste et tout-puissant se trouve lui-même fragilisé par une dépression nerveuse de ses sociétés démocratiques.

On dira que cette « déprime » de riches mérite moins de compassion que les dénuements de quatre autres milliards d'hommes. Soit ! Mais il faut être bien abruti d'économisme pour minimiser le malaise des esprits en alléguant qu'il manque de fondements économiques « objectifs ». Où a-t-on vu que la politique soit une science objective et que le destin des hommes se décide par le seul marché ? En fait, cette déprime traduit une crise sinon des démocraties, du moins de ses formes actuelles. Et son premier signe clinique, c'est bien la maussade nervosité des opinions publiques.

Voyez plutôt. Aux Etats-Unis, dans le psychodrame collectif de la campagne présidentielle, la candidature du mirobolant milliardaire Perot, surgie en quelques jours du néant politique, est propulsée au zénith, puis expédiée aux catacombes en moins de trois mois. Voici Bush réputé il y a peu vainqueur dans un fauteuil, et aujourd'hui sur toboggan. Voici le démocrate Bill Clinton, d'abord démoli par la presse pour quelques frasques, puis reconduit au firmament pour le seul mérite, semble-t-il, d'avoir « survécu » aux avaries qui l'avaient, croyait-on, détruit.

Chez nous, une grève-thrombose des routiers enchante d'abord une partie de l'opinion, ravie de trépigner contre le permis à points : bravo les routiers ! Mais, en trois jours, la même opinion enrage devant les effets évidemment ruineux du blocage : honte aux routiers ! Combien de Français s'apprentent à voter contre Maastricht pour « punir » le Pré-

sident ? Notre monarque républicain a beau chanter que son sort est étranger à ce scrutin, fa-daises ! Beaucoup voteraient « non » à n'importe quoi : c'est une main « régicide » qui tiendra leur bulletin.

Devant cet emportement des esprits, le premier mouvement est d'accuser leur miroir, c'est-à-dire les médias. Il n'est pas niable qu'en changeant de puissance le système médiatique a changé de nature. Lorsqu'il rassemble sur ses écrans son audience en un forum frémissant, lorsqu'il le mobilise par sondages, il incline à un système implicite de démocratie directe où l'opinion déboule et s'impose.

On dira que les médias de masse se montrent défenseurs vétilleux des principes démocratiques. Oui et non ! Car ils répandent bien, et à profusion, le culte sacralisé des droits de l'homme. Mais ils restent opaques sur les devoirs des citoyens et les vertus républicaines qu'ils soumettent, au contraire, à toutes sortes de dérisions. Ils inoculent, via la tyrannie des sondages, l'idée fausse que le bonheur démocratique se résume à la satisfaction des majorités, sans rien dire sur les nécessaires obligations du contrat social.

Bref, ils donnent aux pulsions émotionnelles de l'opinion un écho disproportionné à celui qu'ils consentent aux règles et principes du temple collectif. Comme « l'opinion publique est souvent la plus mauvaise des opinions », il est pénible de la découvrir exaltée, enivrée par le dopage médiatique et privée des freins de réflexion et de compétence qu'apportent les intermédiaires élus dans un vrai système représentatif.

Cela dit, la crise montante des démocraties ne vient pas du seul déferlement médiatique. Mais de plus loin : du séisme culturel qui ébranle en Occident tout un courant de civilisation. La révolution technologique du siècle, l'assèchement corrélatif du religieux et de ses morales, la crise de l'idée de progrès et son déficit d'espérance collective, l'appauvrissement de la transmission éducative, la dissolution des liens d'appartenance civique dans l'acide individualiste, tous ces facteurs communicants font vaciller un ordre ancien. Comme l'Etat-nation, la démocratie est en train de muer. Pourquoi serait-elle seule à ne pas changer ?

PAR CLAUDE IMBERT



LA FIÈVRE DU NON

La poussée du non français fait frissonner l'Europe. Que cette fièvre se calme ou s'aggrave, notre peuple va donc peser librement, et comme jamais, sur le cours de son histoire et de celle de son continent. L'idéal eût été qu'une parfaite conscience de cette responsabilité historique éclairât chaque électeur. On en est loin. Le recours à la procédure référendaire a enclenché, pour ses initiateurs, une machine infernale.

Pourquoi ? Parce qu'une proportion considérable d'électeurs déterminés au non avouent crûment que la question posée les indiffère : ils ne veulent se saisir de l'urne référendaire que pour protester contre le chômage, contre le pouvoir, contre la maussaderie de leur vie. Spectaculaire mais prévisible défaillance civique par détournement de scrutin ! Car, à côté des partisans du non qui expriment une hostilité *raisonnée* et respectable au traité, combien se soucieront de Maastricht comme de colin-tampon ?

La morosité économique mondiale va ainsi précipiter vers le non des chômeurs découragés, des agriculteurs désespérés, des salariés déprimés par la réduction de leur pouvoir d'achat. Leur vote ne répondra pas à la question posée : il criera leur seule colère. Et comme, dans un calendrier maléfique, le référendum survient au crépuscule d'un pouvoir socialiste titubant sous l'âge, l'insuccès et les « affaires », le malaise politique va engrosser le malaise économique pour accoucher, chez beaucoup, d'un « plébiscite à l'envers » contre le pouvoir.

Ceux-là se trompent de scrutin. Mais rien, je le crains, ne les convaincra d'attendre mars 1993. C'est que Mitterrand a trop duré dans un siècle rapide. Surtout, il a trop trompé les uns et les autres en se trompant lui-même. Combien le croient encore quand il affirme ne pas vouloir insinuer d'enjeu personnel dans ce débat de gravité nationale ? S'agissant de l'Europe, qui fut sa seule idée constante, il est possible qu'il soit sincère. Mais sa réputation d'illusionniste, son art à rouler autrui dans la farine sans confesser une seule de ses multiples erreurs, se retourne contre lui : la sincérité n'est plus portée à son crédit public. Il vend du oui, mais il fabrique du non. Plus il s'engage, plus il dessert sa cause. Seule l'annonce mirobolante qu'il quitterait le pouvoir après la victoire du oui pourrait peut-être dissiper l'ombre funeste qu'il fait peser sur le scrutin.

Dans cette pitoyable fin de règne, la « monarchie » républicaine à la française appelle, sans sur-

prise, le « régicide » républicain. Le pénible pour la France, c'est que ce fantasma gaulois d'une destitution du Président par les urnes peut en même temps « casser » l'Europe communautaire.

Au Danemark comme en France – seuls pays avec l'Irlande à user d'une consultation référendaire – des opinions que l'on croyait largement acquises au projet européen se hérissent. Pourquoi ? Parce qu'à ce long dessein les peuples furent *représentés* mais non *associés*. Ils l'approuvaient de loin, les yeux mi-clos. Mais, de près, soudain, on dirait qu'ils le découvrent et se cabrent. C'est que l'Europe des Douze fut, dès l'origine, façonnée par les seules mains de grands architectes politiques épouvantés, dans l'immédiat après-guerre, par les risques de rechute. Monnet, Schuman, Adenauer, de Gaulle, De Gasperi furent sages et visionnaires – et plus que leurs peuples – lorsqu'ils échafaudèrent un édifice économique dont ils attendaient qu'il se dotât un jour d'une dimension politique. Mais ces architectes et leurs successeurs se consultaient entre eux sans trop consulter leurs clients. Au moment de réceptionner les travaux, les peuples renâclent.

Avec Maastricht s'annonce la nécessaire étape politique. Les Parlements danois et français l'eussent approuvée. Mais les peuples eux-mêmes, c'est une autre affaire ! Car, mis au pied du mur, dans une conjoncture noire, et devant un traité imperméable à l'homme de la rue, ils voient monter en eux la tentation du refus, la peur de « sauter le pas ».

J'ai maints amis qui voteront non au traité, et qui, eux, disent leurs raisons, dont certaines sont fortes. Leur opposition réfléchie ne me rallie pas, mais ne me soucie pas. Ce qui m'inquiète, c'est de voir, à leurs côtés, levée contre Maastricht, la coalition des communistes et des ultras, sinistres gardiens de ruines, zombies des deux gigantesques cimetières européens, celui des nationalismes bottés et de l'internationalisme des goulags. Un vent mauvais souffle déjà en tempête à l'est de notre continent, qu'il disloque. Il soufflera du sud. Il est temps de faire masse et non de s'effeuiller.

Les partisans du oui doivent accepter plusieurs leçons du non, et ils le peuvent : Maastricht n'est pas un bloc de ciment. Quant aux partisans du non, ils doivent voir que, si le oui est peu engageant, le non ferait, pour longtemps, de la France – Chirac l'a très bien dit – le « mouton noir » de l'Europe. ●

PAR CLAUDE IMBERT



IL N'Y A PAS DE « NON » TRANQUILLE

Les partisans, fort hétéroclites, du non s'affirment tranquilles comme Baptiste : leur non, disent-ils, ne troublera pas l'harmonie des nations européennes. Ils trouvent notre « catastrophisme » ridicule. Je trouve leur optimisme léger.

Je crois, en effet, que si la France, fille aînée de l'Europe communautaire, se dérobe soudain à une vocation qui inspire depuis l'après-guerre toute sa politique étrangère, l'affaire constituera une rupture décisive, et non un simple coup de canif dans le contrat européen. Je crois qu'un pays comme le nôtre n'est plus, en cette fin de siècle, une chambre stérile où le bistouri du non pourrait opérer sans risques. Toute l'imbrication politique, économique, technologique, médiatique des nations développées d'Europe dément cette vision momifiée. Bref, si l'on pense qu'un ami va se ruiner, il ne faut pas craindre de lui crier casse-cou. Va donc pour le « catastrophisme », s'il est de bon aloi !

Qu'un peuple juge un traité n'est pas ordinaire. Et on ne s'étonnera pas que beaucoup l'approchent de travers. Ce traité obéit à deux considérations maîtresses : la première est de rapprocher par compromis des intérêts divergents ; la seconde est de faire de ce compromis un chapitre de plus au grand livre historique de l'Europe future que nos nations écrivent depuis quarante ans. Il n'est nullement un parchemin que l'on puisse isoler du partenariat dont il est le fruit, ou du dessein historique dans lequel il s'inscrit.

L'erreur des optimistes tranquilles du non, c'est justement d'oublier et le partenariat et l'Histoire. Quand il s'agit d'Europe, figurez-vous, nous ne sommes pas seuls... Imagine-t-on ainsi que nos partenaires ralliés au compromis de Maastricht seraient prêts à le renégocier pour nous complaire ? Que, par exemple, les Allemands, dont le mark florissant a beaucoup concédé pour la monnaie unique, renouvelleraient leurs concessions ? Allons donc ! Ils reprendraient leurs billes. Il est, de même, démagogique de faire croire que ce traité filandreux soit l'œuvre de scribouillards soucieux d'y cacher des chausse-trappes où s'engloutiraient nos intérêts nationaux. Tous les traités sont du même tabac : ils découragent la lecture profane parce qu'ils épousent les méandres du compromis et protègent, au contraire, avec le jargon idoine, les intérêts des contractants.

C'est, de même, abuser les esprits frustes que d'instruire contre la Commission de Bruxelles un procès en sorcellerie. On lui reproche ainsi, à bon

droit, une technocratie proliférante. Mais voyez : pourquoi ne pas dire aussitôt que, justement, Maastricht s'emploie à corriger son déficit démocratique ? Etrange rhétorique que d'exhiber la défaillance pour refuser le remède !

On ne peut, de même, reprocher à l'Europe son impuissance extérieure en Yougoslavie, les déchets allemands dans nos décharges, et refuser avec Maastricht une concertation accélérée de nos politiques étrangères et d'environnement. Les mêmes qui protestent que l'Europe en fait trop protestent soudain qu'elle n'en fait pas assez... Là-dessus, Le Pen est plus cohérent que Séguin : notre druide nationaliste refuse l'Europe communautaire, ses pompes et ses œuvres. Au moins, c'est clair. Il ne nous endort pas avec le mythe d'une « autre Europe ». Europe introuvable, en vérité, et que la France ne pourrait négocier qu'avec son nombril.

C'est parce que le traité est aussi un maillon dans la longue chaîne de l'espérance européenne qu'il est vain de penser qu'un non à Maastricht ne serait pas reçu comme un non à l'Europe. Comment imaginer qu'un vote négatif de notre pays ne ferait pas onde de choc ? Et que d'autres peuples ne se mêleraient pas, en réaction, de faire entendre leur différence nationale, sinon nationaliste ? Déjà, par le simple effet délétère de la campagne, il se lève entre la France et l'Allemagne de mauvais brouillards. Croit-on que l'histoire des peuples soit à jamais délivrée de ces fermentations troubles qui commencent en méfiances et finissent en conflits ?

La Communauté est imparfaite, mais a-t-on songé à ce que serait notre continent si elle n'avait eu pour vertu première de faire asseoir à la même table des nations séculairement divisées ? Veut-on d'une Europe à nouveau parcellisée, maintenue sous tutelle stratégique et économique américaine et que dominera de sa masse le bloc germanophone ? Veut-on d'une France, déjà privée depuis la chute de l'Europe soviétique de ses atouts stratégiques, d'une France marginalisée, « portugalisée » (de Gaulle dixit), et qui affronterait seule les tempêtes à venir ?

Oui, le traité de Maastricht est imparfait ; oui, ce vote décisif s'organise dans les sentines d'un pouvoir moribond. Oui, tout concourt — la stagnation économique, Mitterrand, les passions — pour que la France perde ses nerfs et renie ce qui lui reste d'atouts. Tout, sauf un coup d'œil au passé pour se rappeler, et un coup d'œil au futur pour oser. ●

PAR CLAUDE IMBERT



POUR QUE L'EUROPE MÛRISSE

Devant le flot du non qui charrie tant de refus disparates — non à Mitterrand, non à la récession, non à l'Europe, non à Maastricht — faut-il, en partisan du oui, regretter la facilité qu'eût offerte l'acquiescement assuré du Parlement ? Non ! Il fallait bien qu'un jour les Français affrontent cette grande querelle. Certes, la sérénité du vote sera minée par la décomposition du pouvoir : seul Mitterrand eût dissipé ce handicap en annonçant avant le scrutin qu'un oui, en le comblant, abrégerait son mandat pour lui faire une retraite historique. Mais, désormais, les dés roulent. Quoi qu'il advienne, le monde retiendra que la France aura été la première grande nation où un peuple aura librement choisi — ou refusé — l'Europe. Chaque électeur devrait méditer la gravité de ce choix.

Le principal argument du oui se fonde sur une évaluation comparée des conséquences : le oui est prudent ; le non ne l'est pas. Le oui laisse ouvertes plusieurs voies pour la future Europe. Il n'engage pas sans retour, comme on l'entend dire, les nations dans une voie fédérale : demandez-vous simplement combien, parmi les Douze, l'eussent avalisée... L'avancée majeure, celle de la monnaie unique, se réglera elle-même au gré de sa pratique. Déjà, les conditions d'accès à l'écu distinguent, entre eux, les pays qui seront de ce « club » et les autres : rien, dans cette configuration, qui évoque une mécanique coercitive, et qui ferait marcher les Douze au même pas. Au contraire, on n'y voit qu'un Meccano évolutif. On peut dire oui en pensant « oui mais ». Car le « mais » reste réaliste.

Il le sera d'autant plus que nul ne pourra ignorer les réticences du non, telles qu'elles s'expriment déjà, en écho à la campagne française, et sur tout le continent. La Commission y aura largement perçu sa mauvaise image technocratique, et les Parlements nationaux, l'obligation de corriger ce déficit démocratique, comme justement le texte le prévoit. En somme, ce traité — qui n'est pas en ciment armé — peut fort bien digérer ce qu'il y a de sensé dans les réserves de ses adversaires.

Je ne vois pas que cette latitude puisse être accordée au non. Certes, en théorie, rien ne s'y oppose. Et l'on peut faire accroire que le refus français enclencherait, sous l'œil bénin de nos partenaires, une révision tranquille. Je n'en crois rien. Car les dirigeants et les peuples d'Europe ne jugeront pas le non français avec des besicles de juriste. Ils le verront comme le brutal décrochage de la France, première locomotive du train européen.

L'édifice communautaire s'effondrera lentement, comme un soufflé passé au froid. Face aux démembrements de l'Est, à la tourmente économique, aux pressions américaine et asiatique, nos nations renoueront avec la mauvaise stratégie des solitaires, celle des Curiaces. Dans ce chacun-pour-soi, la France a, aujourd'hui, beaucoup à perdre.

L'Histoire nous a appris à redouter les grands mots. On n'abusera donc pas ici du clairon pour entonner l'exaltante épopée de l'Europe nouvelle. J'y vois bien la seule espérance disponible pour une jeunesse sans rêves. Mais en Europe la petite fille Espérance pousse encore son cerceau, et l'essentiel est que le cerceau ne tombe pas. C'est pourquoi le cheminement, d'abord économique, puis monétaire, de l'Europe me paraît toujours plus avisé que des emballements fervents qui feraient tout capoter. Or, justement, Maastricht les évite.

En revanche, je n'entends pas sans inquiétude résonner dans l'autre camp les clairons nationalistes. Je ne vois pas sans crainte accabler de « cosmopolites » et de « technocrates apatrides » tous ceux qui se font, dans le même amour de la France, une autre idée de son destin.

La vérité, c'est que l'idée de nation est, chez nous, en crise. Malade de l'incivisme, de la peste d'ignorance, mais plus sûrement encore de l'effondrement des structures rurales et bourgeoises, du « cosmopolitisme » accéléré du commerce, des médias et des techniques. La vieille idée de nation est bousculée par le monde moderne, qui jette à bas son ancien habitacle, ses symboles et ses repères. On ne les rétablira pas à coups de nostalgie. La nation est à repenser, mais non à restaurer dans ses anciens apanages. Or, on respire trop de « passé » dans le camp du non, trop de vieillot et de renfermé, trop de « petite soupe au coin du petit feu », comme disait de Gaulle, trop de lignes Maginot, trop de peurs lâchées en meutes sur trop de boucs émissaires, avec trop d'arguments en bandes molletières, et trop de Jeanne d'Arc et de Napoléon en carton dans les musettes.

Je tombe par hasard sur cet excellent jugement de Musil : « Notre époque se réfugie dans n'importe quel passé pour y retrouver la fleur bleue d'une sécurité perdue. Cette démarche sans courage ne s'impose pas. L'état actuel de l'esprit européen n'est pas la décadence, mais une transition encore en cours. Non pas un excès, mais une insuffisante maturité ». Le oui, c'est simplement pour que l'Europe mûrisse. ●

PAR CLAUDE IMBERT

MONTAIGNE AUJOURD'HUI



Au *Point*, nous n'avons pas la manie commémorative. Si nous saluons ici le quatrième centenaire de la mort de Montaigne (*voir page 44*), c'est que nous le tenons pour un guide sûr dans la traversée de notre époque. Nous le recommandons comme on le ferait d'un médecin de famille de diagnostic subtil et d'humeur engageante. Depuis qu'il tient mon chevet dans le texte bien modernisé du Livre de poche, j'admire que son esprit agile et grand chasseur d'illusions fomenté un si bon viatique contemporain. Il n'est aujourd'hui aucun mirage collectif ou privé, aucun dogmatisme, aucun enragement fanatique, aucune outrecuidance moderne du « moi » qu'il n'ait d'avance débusqués de sa plume ingénieuse et savoureuse.

Stefan Zweig, un des écrivains européens les plus justement prisés de l'entre-deux-guerres, avait trouvé refuge, en 1942, au Brésil, chassé par la persécution des Juifs hors de sa Vienne natale. Il avait longtemps caressé, aux années 30, l'espoir d'une Europe assagie, délivrée de ses sempiternels massacres. Et voici que dans son exil il médite, dix ans plus tard, sur les gouffres où le fascisme entraîne à nouveau le Vieux Continent. C'est alors, nous dit-il, qu'il découvre l'actualité souveraine de Montaigne, dont l'enfance baigna dans l'aube optimiste de la Renaissance et qui verra, lui aussi, trente ans plus tard, l'espérance de la Réforme s'engloutir dans les guerres atroces de Religion.

La première leçon moderne de Montaigne, qui vaut toujours pour notre Europe, c'est ainsi celle que Zweig en tirait : la sauvagerie des hommes affleure vite sous la surface fragile des civilisations les plus endormies dans la « piperie » des espérances collectives.

Une légende de lecteurs pressés veut que Montaigne ait surtout pratiqué l'art de faire retraite dans le cocon d'un scepticisme aristocrate et nonchalant. Quelle erreur !

Dans son époque terrible, il n'a cessé d'aiguiser sa conscience en infatigable voyageur, entre la Cour et sa mairie de Bordeaux, entre les ligueurs (qui le jetèrent en prison) et les huguenots, entre Henri III et Henri IV, quand ce n'était pas, dans sa thébaïde, en voyageur incessant de l'esprit. C'est en se frottant à son époque qu'il s'est au contraire convaincu, hors système et à la vagabonde, que l'absolu du bien collectif était inattei-

gnable, mais que le mal, lui, pouvait être défini, circonscrit et réduit.

Il a beaucoup payé de sa personne, ouvertement et secrètement, pour le rétablissement de la paix civile. Sa compassion — très moderne — va aux « *cannibales d'Amérique* », aux paysans, aux « *pauvres gens souffrant* » et qu'il dépeint plus impavides devant leurs misères que les stoïques de bibliothèque. Il n'invite à aucune retraite quand il s'agit de combattre « *la cruauté* ». C'est qu'il avait appris « *à se donner à autrui sans s'oster à soi-même* ». Le siège qu'il conduit de sa citadelle intérieure n'est pas pour s'y édifier un fortin, mais pour explorer le champ de la condition humaine, les franchises et les bornes de l'animal humain, de la naissance à la mort. Son temps n'avait encore inventé ni l'idée de Progrès ni l'Histoire avec majuscule comme puissance du devenir collectif. Eût-il connu leur double descendance, je veux dire l'explosion scientifique des derniers siècles et les grandes utopies ravageuses du nôtre, qu'il n'eût pas, j'imagine, changé de monture : il eût salué avec bonheur l'atténuation des misères. Et il n'eût donné dans aucune des grandes chimères du « *maniement public* ».

Dans la sphère privée, Montaigne, « *qui avait continuellement la mort en bouche* », s'effarerait sans doute de voir la mort naturelle si soigneusement escamotée par nos contemporains. Lui qui recommandait « *d'ôter toute étrangeté à la mort* », que dirait-il d'une société qui traduit, dans l'évitement acharné de l'inéluctable, une régression de l'esprit de vérité, une perte du sens de la réalité humaine dont les conséquences pèsent sur le pathos social. Il n'aurait vu là-dedans nul « progrès ». Mais il eût opiné à la libération des femmes, et à l'affranchissement du sexe qu'il considérerait librement, à la mode antique.

On peut aussi, par jeu, l'imaginer daubant sur notre culte de l'économique, sur l'assèchement d'une société où les hommes ne sont plus estimés qu'à leur valeur marchande, et qui, se dupant eux-mêmes, en viennent à ne plus « *besogner que pour l'embesognement* ». S'en indignerait-il ? Pas vraiment ! Il sait que l'illusion maîtrisée aide à vivre. J'aime qu'à la fin de ses jours il se « *laissât aller un peu à la débauche par dessein* » de crainte que l'âge ne le tirât que trop vers le rassis et le pesant.

Bref, accueillez-le comme lui-même nous aborde : à la buissonnière, avec plaisir, bienveillance et humanité. En ami. ●

Sommaire

LE POINT NUMÉRO 1044 - 19 SEPTEMBRE 1992

LASER

- | | |
|-------------------|-------------|
| 4 Jacques Faizant | 12 Economie |
| 5 La lettre | 14 Société |
| 6 La cote | 15 Savoirs |
| 8 Nation | 16 Futurs |
| 10 Monde | |

EN COUVERTURE

18 SPÉCIAL RÉFÉRENDUM

La France a voté. Choissant sa voie. Après une campagne acharnée où les partisans du oui et ceux du non ont, jusqu'à l'ultime instant, tenté de peser sur le cours de l'Histoire. Rien ne sera plus comme avant le 20 septembre, disait-on, encore, à la veille du scrutin. C'est d'autant plus vrai que la maladie du Président soulève de nouvelles interrogations. *Le Point*, avec analyses et commentaires, dresse l'état de la France après le choc du vote.

NATION

- 31 Télévision : Arte - convaincre ou mourir
- 33 Jeux

MONDE

- 34 Belgique : le virus séparatiste
- 37 Nucléaire : Kyshtym 1957 - un Tchernobyl caché
- 38 Le commentaire de Jean-François Revel
- 39 Sentier lumineux : l'alerte française
- 40 Sahara : le dernier combat des seigneurs du désert

ÉCONOMIE

- 42 Téléviseurs : Thomson - la télé dans le noir
- 44 Le commentaire de Philippe Manière
- 46 Stock-options : les petits génies milliardaires

SOCIÉTÉ

- 48 France-Amérique : les milliards du sida
- 51 Le commentaire de Pierre Billard
- 52 F1 story
- 54 Audiovisuel : Arthur le-roi-dec
- 55 Archéologie : Brindisi - énigme en bronze

CULTURE

- 56 Le testament des Etrusques
- 60 Roman : Chamoiseau le magnifique
- 62 Variétés : Dr Buten et Mr Buffo
- 62 Théâtre : Brook le magicien
- 63 Le commentaire de Maryvonne de Saint Pulgent
- 64 Cinéma : fatale attraction
- 65 Livres
- 66 Sur le gril, par Philippe Bouvard
- 67 Courrier

Aux lecteurs du « Point »

L'Express et *Le Point* ont décidé d'une première dans la presse française : ils associent certains de leurs services dans un groupement d'intérêt économique pour coordonner et renforcer leurs capacités d'intervention dans les domaines de la gestion (fabrication, achats de papier, recherche coordonnée de la publicité, etc.) tout en maintenant - naturellement - la concurrence de leurs rédactions. La coopération économique des deux titres se trouve confortée par la prise de participation minoritaire dans le capital du *Point* de la Générale occidentale, propriétaire de *L'Express*. Cette formule, qui fait coopérer les intendances au service de produits demeurant concurrents sur le marché, est banale dans le monde industriel. Elle est également courante dans l'industrie de presse internationale. Elle est inusuelle dans l'industrie de presse française, à maints égards désuète.

Il va de soi que si *Le Point* a souhaité cet accord, c'est parce que l'identité et l'indépendance de notre journal s'y trouvent formellement confirmées et garanties. Qu'est-ce que le public achète dans un hebdomadaire d'information ? Il n'achète pas de l'encre d'imprimerie, du papier en vrac ou de l'espace publicitaire. Il achète l'interprétation ordonnée d'une actualité profuse, une vision de notre époque, des talents, des signatures, un ton, un style qui donnent à chaque titre un visage, une personnalité qui n'appartient qu'à lui. *L'Express* a la sienne, nous avons la nôtre. L'accord ne les concerne pas.

Le Point dispose aujourd'hui d'une clientèle stable de 305 000 acheteurs, parmi lesquels 207 000 abonnés dont la fidélité est la plus élevée de la presse magazine. Il fait des bénéfices. Notre objectif, dans ce nouvel accord, est de les accroître pour nous fortifier et rayonner. Notre rédaction n'y perd pas une once de son indépendance : c'est nous faire injure que de l'insinuer. La liberté reste notre milieu naturel : tous nos lecteurs le vérifieront sans peine. Et s'il prend fantaisie à des lecteurs de *L'Express* de venir les rejoindre, nous en serons ravis. ●

CLAUDE IMBERT et BERNARD WOUTS

LE POINT

PAR CLAUDE IMBERT



Élysée : l'isoloir

On se croirait à la télé, devant un feuilleton historique : après les grandes scènes de foule du référendum, éclairées a giorno, et ces millions de bulletins dessinant sur tous les écrans une France zébrée en oui et non, changement soudain de décor et de lumières ! Dans le clair-obscur de l'Élysée, un homme de 76 ans occupe seul, en gros plan, la scène du théâtre politique national. Le monarque républicain médite sa réponse. Il la cherche hors les sondages et les avis des gens de cour. Mais en tête à tête avec lui-même, avec sa longue mémoire qui convoque au grand escalier un cortège d'ombres – anciens amis, anciens revers, anciens bonheurs. Comment finir ? Comment tirer, devant l'Histoire, la révérence du mal-aimé ? L'Élysée devient un isoloir avec, à nouveau, deux bulletins : « Je pars », « Je reste », que le Président tourne et retourne, comme de Gaulle à Colombey tripotait les cartes d'interminables réussites. Ainsi va la démocratie française, qui a déserté les Parlements : offerte un jour à trente-huit millions d'électeurs, et le lendemain à un homme seul, et qui contemple sur son bureau quelques photos de famille, et au-dehors les rousseurs du parc où descend l'automne.

La maladie du Président, à ce qu'on sache, est une maladie qui ne présente ni la gravité de celle qui emporta le Président Pompidou ni le risque d'altérer sa lucidité. Mais c'est une maladie déclarée et publiée. Vers quelle pente incline-t-elle ses pensées ? Quel rôle politique joue-t-elle dès lors qu'elle installe sa présence dans l'image publique qu'un chef d'Etat – Etat-spectacle – expose journalièrement ? Est-ce que la compassion qu'elle inspire le protège ou l'affaiblit ?

Dans le sordide pancrace de la vie publique, il s'est déjà trouvé Le Pen pour insinuer tout haut qu'on avait réglé le jour de l'opération afin qu'elle servît le oui. Suggestion indigne, mais l'indignité des rumeurs nourrit les fins de règne, excite les colonnes grouillantes de la cafardise et du ragot. On les a déjà vues ramper contre de Gaulle. Dès lors qu'ils se battent contre les misères de l'âge, les vieux monarques sont considérés par leurs adversaires comme autant de Volpone jouant de leur déclin physique pour bernier avec jubilation les prétendants pressés. Et combien ne leur serrent la main que pour leur prendre le pouls ! Mitterrand n'échappera pas à ces troubles suspi-

cions. En revanche, la maladie peut lui offrir l'occasion de se retirer de façon honorable, vaincu par l'adversité, non plus publique, mais privée ; celle à laquelle nul n'échappe.

Devant lui, les perspectives sont noires. Il ne peut guère se prévaloir du oui au référendum, tant il est évident que, posée par un autre que lui, la question eût reçu meilleur accueil : il a fomenté plus de non que de oui. Il peut certes plaider que sa constance – et son courage – à soutenir la cause européenne aura culminé dans ce premier vote direct d'une grande nation européenne, et que le oui, aussi court soit-il, conserve à la France son rang dans cette vaste entreprise en difficulté. Et même, il peut encore espérer, avec Kohl, en réduisant la voilure européenne, affronter dans un club des monnaies fortes le gros temps qui bouscule les marchés. Mais il a frôlé le désastre, et il sait que plusieurs de ses pairs européens lui reprochent d'avoir, en écartant un acquiescement parlementaire facile, sous-estimé un mécontentement populaire qui aura essaimé ses ferments nationalistes dans toute l'Europe. Le non danois était un petit virus ; le non français, même vaincu, l'a propagé.

En moins de six mois, les législatives des idées de mars 93 lui promettent une cohabitation sans aménité. Dans un Parti socialiste effondré et qui se résigne, d'avance, à une cure d'opposition, il ne voit que des Brutus préparant un avenir qui n'est plus le sien. Son seul atout gît dans les divisions de l'opposition, et l'espérance hasardeuse qu'un Rocard, un Delors pourraient aujourd'hui l'emporter. Encore faudrait-il qu'en quittant la place il offre une présidentielle anticipée. Proposer, au plus tard dans deux ou trois mois (ainsi, pour l'ouverture du Marché unique de janvier 1993), une réduction du mandat présidentiel à cinq ans – et se l'appliquer à lui-même, puisque la maladie invite à la retraite – paraît la solution la plus digne et la plus conforme à l'intérêt national.

C'est elle, en tout cas, que suggère l'esprit de la V^e République : un Président mesurant dans un scrutin national sa perte de légitimité doit s'effacer. Faute de quoi, dans ce régime, l'anémie du pouvoir gagne toute la pyramide. On peut douter que l'esprit de la V^e inspire sans cesse Mitterrand. Mais non que la question s'étale désormais dans l'isoloir de l'Élysée. ●

PAR CLAUDE IMBERT



Référendum : l'engrenage gaullien

La page n'est pas tournée : convoquer tout un peuple pour ratifier par référendum un traité n'est pas sans conséquences. Déjà, dans les opinions publiques de nos partenaires de l'Europe des Douze, l'idée se propage ici et là qu'à l'instar de la France les peuples anglais, allemand, italien devraient, eux aussi, soumettre le traité au vote référendaire. Si tous leurs gouvernants jusqu'à présent y résistent, c'est parce que leur tradition démocratique, obligeant ou non à la ratification parlementaire, les rend méfiants à l'égard de la démocratie directe. Ont-ils tort ? Avons-nous raison ?

J'ai soutenu ici, bien avant qu'on le décidât, qu'un référendum sur l'affaire européenne serait le bienvenu. Je m'y tiens. Simplement, le référendum a démontré ses vertus, mais aussi ses défauts. Même si le solde paraît positif, il ne doit pas nous masquer que la formule référendaire n'est pas d'un usage innocent : elle imprime à la démocratie française une direction gaullienne, de plus en plus éloignée du système représentatif qui prévaut dans toutes les grandes démocraties.

Il vaut mieux le savoir.

Le mérite principal du référendum est d'associer solennellement le peuple, détenteur de la légitimité, à un choix qui engage son destin. Ce fut, par exemple, le cas en 1962 pour décider que le président de la République serait désormais élu au suffrage universel et détiendrait l'essentiel de l'exécutif : de Gaulle tordait là le cou à une partitocratie à l'italienne. Ce fut encore le cas la même année pour décider que l'Algérie pourrait quitter le giron de la France. C'est encore le cas aujourd'hui pour notre engagement européen. Mais avec, ici, une réserve de taille : le texte, par nature indigeste aux non-spécialistes, d'un traité international présenté, on l'a vu, un commode alibi à toutes sortes de déviations démagogiques.

Celles, justement, qui rendent les grandes démocraties occidentales méfiantes devant le référendum. L'expérience montre que, si l'on écarte la pratique de cantons suisses civiquement éduqués à cette procédure, le référendum offre toujours à une trop grande proportion d'électeurs l'occasion de fuir la question posée, soit pour donner au pouvoir qui la pose un acquiescement plébiscitaire, soit pour lui régler son compte. Le non français fut ainsi tantôt un non à Maastricht, tantôt un non à l'Europe, tantôt un non à Mitterrand. Et le oui ne fut pas indemne des mêmes réponses décalées.

Toujours est-il que le référendum s'inscrit dans le

droit-fil d'une conception gaullienne de la démocratie. Ses défauts ne sont pas minces : il réduit la médiation parlementaire et ne soigne pas, bien au contraire, l'antiparlementarisme rampant des temps de crise. Il divise la nation en deux blocs, avec un vainqueur et un vaincu, amoindrit l'esprit de compromis et la recherche des consensus. En revanche, sa vertu tient à l'efficacité brutale de la sentence populaire. Trente-huit millions de citoyens étaient plus convaincants que 900 lorsqu'il fallut vaincre les résistances armées de l'Algérie française. Ils pourraient l'être encore le jour où un pouvoir déterminé imposerait une réforme drastique de l'Education nationale.

Mais cette même conception gaullienne a son corollaire obligé : le chef de l'Etat, porté au sommet d'une pyramide de pouvoirs par un contrat de confiance que le peuple lui délivre, perd toute autorité dès lors que le soutien populaire lui manque. De Gaulle quitta la place quand le peuple l'eut désertée.

Aussi bien, l'idée de « cohabitation » est, dans cette perspective, incohérente. Quand on en discute abstractivement, elle peut séduire par l'esprit de pacification publique qu'elle suggère. Mais, concrètement, c'est une autre affaire ! Imagine-t-on, aujourd'hui, un Président socialiste, campé sur son domaine réservé, allant discuter, à Bonn, d'affaires monétaires avec le chancelier Kohl, tandis qu'un Premier ministre RPR attendrait de savoir à quelle sauce il devra accommoder le ragoût confectionné dans son dos ? Absurde ! Nous savons assez que les affaires internationales, et au premier chef les européennes, sont devenues des affaires intérieures brûlantes. Si on enlève au Président ce domaine réservé, que lui reste-t-il, sinon de se désennuyer dans la compagnie des arbres et des livres. Et de rejoindre, avec la reine d'Angleterre, le roi Juan Carlos et le président de la République allemande, la cohorte des souverains qui règnent sans gouverner. Mais, dans ce cas, pourquoi faudrait-il l'élire au suffrage universel ? Et que devient un premier de cordée sans corde ?

François Mitterrand, dès qu'il fut élu, a usé, plus que de Gaulle, des facilités de pouvoir de la V^e République, dont il avait été le contempteur avant de s'y complaire. Il y a vingt ans, il dépeignait la V^e République comme la souillon du Général. Il y a dix ans, il en faisait sa servante. Elle est aujourd'hui sa servante-maîtresse. D'où la question : qui congédiera l'autre ? ●

PAR CLAUDE IMBERT



La fin des euphories

Octobre noir : l'Occident tombe de haut dans cette double crise des monnaies et de la construction européenne, l'une aggravée des déboires de l'autre. Qu'il s'agisse de la pathologie monétaire ou des pannes de la machine européenne, on constate qu'un même abus, si l'on peut dire, de confiance a trompé les peuples jusqu'à l'overdose. Ici, on a trop cédé aux mirages d'une prolifération financière de moins en moins gagée sur la réalité des biens. Là, on a trop cédé aux mirages d'une construction européenne où les visionnaires ont surestimé l'assentiment de leurs peuples.

Les mirages s'évanouissent. Vient l'heure d'aborder une cure de désintoxication périlleuse. Car le risque existe qu'à l'excès de confiance succède l'excès de défiance. Et que, par un brutal sevrage des euphorisants, le malade ne succombe guéri.

La frénésie mondiale du crédit avait passé la mesure. Des commerces vers les particuliers, des banques vers les commerces, des Etats vers les banques, des pays riches vers les pays pauvres, il s'est créé tout un enchaînement inextricable de prêts. Tourne, autour du globe, une bulle financière qui n'attendait que l'orage pour crever. Des hommes d'Etat, comme Raymond Barre, ou de finance, comme Michel David-Weill, l'annoncent depuis longtemps. Ils ne découvrent pas dans l'économie mondiale une langueur intrinsèque, mais une prolifération dangereuse de « signes » décollés de toute réalité. La circulation accélérée de capitaux volatils menace, par la spéculation, jusqu'aux monnaies les plus saines, comme aujourd'hui le franc. « Pour un dollar commercial transitant d'un pays à l'autre, dit Jean Peyrelevade (page 38), il y en a 100 à 200 qui bougent sans transaction sous-jacente. »

Aussi bien, dans la réaction déprimante qui s'observe aujourd'hui, doit-on voir d'abord la désinflation sinon la déflation de ce qui n'était que trop enflé. Les marchés, malgré tous leurs excès spéculatifs, ne sont d'ailleurs pas sans jugement lorsqu'ils déprécient en Europe une livre anglaise que ne soutient ni le prestige impérial disparu du Royaume-Uni ni son économie déconfitée. De même, lorsqu'ils écrasent la lire d'une Italie chaotique longtemps décevée par les séductions mirifiques de l'économie au noir et de l'absence d'Etat.

Mais la maladie est mondiale. L'endettement des banques japonaises, la persistance de la dette américaine, les énormes débits tiers-mondistes errant d'un moratoire l'autre, le grand écart des taux d'intérêt américain et alle-

mand, tout concourt à un désordre devenu ingérable. La machine est emballée. Souvenons-nous des flambées extravagantes de l'immobilier qui, désormais, craque. Pensons à cette fièvre malsaine qui faisait du golden boy le héros baudruche d'une génération du veau d'or. Sous cette mythologie de faux dieux boursouflée par les médias, titubait toute une morale collective, celle d'une juste récompense du mérite, du talent ou du travail. On allait à la finance comme on va au tripot.

Dira-t-on que, du moins, les pouvoirs allemand et français ont résisté à cette déferlante ? Oui, si l'on considère que l'Allemagne a assuré, bien avant la réunification, le triomphe d'une monnaie et d'une économie solides. Oui, si l'on tient que la France a maintenu, non sans mérites, les grands équilibres. Non, si l'on constate que l'Allemagne a sous-évalué le coût de la réunification qu'elle renâcle à financer par l'impôt. Non, si l'on constate qu'en France le gouffre des dépenses publiques et le poids record des prélèvements obligatoires pénalisent la création d'emplois.

Dans cette dépression, l'Europe communautaire, loin de ses superbes espérances, vit dans la défensive et le tremblement. Le non du Danemark, le oui étrié de la France ont exhibé au grand jour les réticences de leurs peuples à quitter les mânes de la nation. Mais ailleurs, même chanson : le repliement atavique de la Grande-Bretagne avec les jets d'encre xénophobes de sa presse, le malaise de l'opinion allemande conspirant au même ébranlement passionnel. De surcroît, toute l'Europe se recompose à deux vitesses. Chez nous, elle installe sa ligne de partage invisible entre la France du oui et celle du non. Elle déchire comme jamais l'Italie du Nord et du Sud. Entre l'Est et l'Ouest, elle substitue au mur écroulé de la honte l'antique muraille entre les bénéficiaires et les réprouvés de la croissance (1).

La sagesse, pour les architectes de l'Europe, n'est pas de rêver une impossible maison commune. Elle est d'opérer sans hâte l'aggiornamento nécessaire après Maastricht. Mais en évitant le sur-place. Elle est, pour la France et l'Allemagne, de prendre froidement en compte les disparités existantes pour faire avancer ceux qui déjà le peuvent, et qui entraîneront le peloton. Faute de quoi, l'Europe communautaire, à force d'attendre les derniers, montera un jour tout entière dans la voiture-balai. ●

1. Chez les Douze, « 50 à 55 millions de personnes, estime la CEE, sont exclues des processus de développement ».

PAR CLAUDE IMBERT



A propos de Madonna

Mgr Poupard et Madonna – éminences dans leurs paroisses respectives – viennent de mettre les gros projecteurs sur un phénomène majeur de notre société : l'effondrement du « système » chrétien. Le cardinal en a laissé tomber le constat : « *La culture catholique n'existe pratiquement plus.* » Quant à Madonna, la banalisation de son tonitruant message sexuel, le lancement épanoui de ses brûlots érotiques, qui lui eussent valu, il y a seulement trente ans, opprobres et censures, sa faveur, enfin, dans toute une partie de la jeunesse, tout montre que le magistère chrétien du « péché » a cessé de régenter nos mœurs et nos lois. Qu'elle vous réjouisse ou vous révulse – et peu importe Madonna ! – c'est la mutation dont elle est le totem dont il faut, à cette occasion, prendre toute la dimension.

En parlant de l'effondrement du « système » chrétien, je ne mesure pas le déclin des pratiques religieuses, qui est, en effet, lui-même sidérant. Je n'évoque pas non plus celui de la foi, qui peut, ici ou là, reverdir avec ou sans le parrainage des Eglises. Non, ce qui s'effondre, sans histoires, c'est un univers mental séculaire, un corps de croyances ou de préjugés qui s'imposait aux chrétiens comme aux non-chrétiens. Il définissait, par exemple, les principaux impératifs sociaux, inspirait notre « idée » biblique du travail, maintenait la solidité des mariages. Bref, il diffusait la morale dominante.

Ce « modèle » se décompose. Pourtant, ni la croyance en Dieu ni, même, les Eglises chrétiennes ne subissent aujourd'hui d'assauts critiques des pouvoirs intellectuels. Plus de Voltaire, plus de Homais ! Au contraire : la science n'est plus scientifique ; l'athéisme se tait, l'agnosticisme n'a pas de doctrines. En réalité, le système chrétien s'engloutit, dirait-on, parce que toute la modernité, celle d'une société industrielle, consommatrice et urbanisée, plus cathodique que catholique, est vécue comme rétrécissant, étouffant chaque jour un peu plus les espaces du Dieu chrétien. Non par quelque extinction métaphysique du divin, mais par la lente décadence historique d'un ordre mental, moral et religieux. A peu près comme s'éteignit la civilisation antique devant, justement, le lent investissement du Dieu chrétien.

Si les prestiges commerciaux de Madonna invitent bizarrement à ce genre de considérations plus austères que sa silhouette, c'est que, symboliquement et médiati-

quement, elle frappe très fort au cœur du dispositif moral chrétien : celui des relations des hommes et des femmes. Dans cette *mutation bouleversante, la plus importante de notre civilisation* » (Duby dixit), l'essentiel s'est joué, il y a vingt-cinq ans, lorsque la contraception chimique a disputé au Dieu créateur le mystère de la naissance. Une révolution qui aura plus libéré les femmes que ne le fit leur accession massive dans les métiers. Mais ce qu'y ajoute le symbole Madonna, c'est la proclamation, par scandale médité, de la conquête par les femmes d'un érotisme d'apanage masculin. Madonna et ses sœurs popularisent, pour les femmes, un droit au plaisir confiné, jadis, par la morale ambiante à l'aristocratie mâle et réputée infâme des libertins.

Contre les fantasmes répressifs de la honte et du péché, elles affichent, en suffragettes du plaisir, la revendication de leurs fantasmes libertaires. Ils se déclinent, désormais, dans les magazines féminins entre les conseils de beauté et les recettes de cuisine. On y bovaryse avec Emmanuelle. Contre le diptyque « mère ou putain » – ange ou démon » de la femme latino-chrétienne, Madonna, vêtue ou dévêtue d'un harnachement psychédélique, invite des démons de bande dessinée aux pizzerias du samedi soir. Elle dynamite, par paroxysme et dérision, un féminisme hommasse et blafard, ressassant sa révolte contre le « *sexisme* » masculin. Les spécialistes vous diront que la pratique sexuelle des ménages de France ne sera guère modifiée par ce messianisme de bacchantes. Certes ! Mais l'idée qu'on s'en fait, oui ! Ainsi, par exemple, d'une tolérance nouvelle à l'homosexualité et aux minorités érotiques, qui évoque, peu à peu, celle de l'univers antique.

Il est, accessoirement, piquant de constater que Madonna, provocatrice organisée, se présente en même temps comme une artiste réglée par un ascétisme gymnaste et diététique. Et qu'elle s'affiche surtout en croyante préoccupée de « *spiritualité* », ou en démocrate avisée lorsqu'elle affirme – banal mais juste ! – que les démocraties ne se sauveront que par « *l'éducation renforcée de leurs peuples* ».

En somme, Madonna, à sa manière, fait de la politique. En amont de la politique. Libre à chacun, et selon sa pendule, d'y voir une succube de Sodome et Gomorrhe avant leur chute. Ou la messagère d'une aventure nouvelle des libertés. C'est, en tout cas, un « phénomène de société ». Un sacré phénomène ! ●

PAR CLAUDE IMBERT



Le pouvoir en suspens

Ce branle-bas – Giscard-Chirac – vers les futures batailles électorales n'est pas à mettre, selon le cliché persistant, au seul compte d'une compétition de successeurs pressés. Ce remue-ménage dit tout haut ce que la France dit tout bas : que la succession du pouvoir est ouverte.

Pourquoi ? Parce que, dans le système institutionnel de notre V^e République, la source prioritaire du pouvoir réside chez un chef d'Etat élu au suffrage direct. Que ce monarque républicain vienne à s'affaler dans les sondages et, pire, dans les scrutins, et il voit alors le fleuve de ses projets et décisions se tarir dans le scepticisme des corps intermédiaires, dans l'anticipation vacharde de la haute administration, dans l'indifférence engourdie des exécutants, pour finir en ruisselet imperceptible. Pour éviter cette anémie, l'homme d'Etat – celui dont la personne s'incline devant l'intérêt national – doit quitter la place, comme de Gaulle le fit. En V^e République, de même que l'habit ne fait pas le moine, la présidence ne fait pas le Président.

Or, le malheur – prévisible et prévu – de François Mitterrand, c'est qu'il affronte une fin de mandat sans soutien populaire, sans même l'appui unanime de son parti, et sans l'idéologie, désormais effondrée, qui le fit jadis élire. Il doit péniblement négocier sa durée – comme Bush, Major, voire Kohl – avec l'impatience accélérée des peuples. Mais de surcroît, pour ce qui le concerne, avec l'âge et la maladie. D'où cette décomposition de fin de règne : un gouvernement de braves à quatre poils se met en carré pour présenter un budget d'un optimisme surréaliste dont les prémices sont rêvées et l'exécution improbable.

Le Président, s'il s'agit de se maintenir, peut sans doute compter sur la décence compatissante d'une partie de l'opinion. Sur la division lancinante de ses adversaires pour pouvoir finasser encore. Et, s'il renonce, sur la panoplie constitutionnelle dont il dispose pour trouver les moyens d'une sortie honorable. Mais c'est tout !

Car le pouvoir, le vrai pouvoir, celui d'imaginer, de projeter, avec le temps devant soi, d'affronter dans l'action d'inévitables impopularités, tout cela n'est plus que sable dans sa main.

Ce qui demeure n'est que simulacre monarchique. La concentration du pouvoir sur une seule personne continue bien de focaliser sur le sort du Prince les optiques de tous les médias. Mais à quelle fin ? Sinon de dérouler aux yeux de tous, pour la délectation de citoyens-

voyeurs, une sorte de mélodrame national des misères du Roi, et qui fait le pendant, dans le pathétique, au « Bêbête Show » dans le comique. Le romanesque y gagne, mais la démocratie y perd.

La cohabitation, dans ce cul-de-sac, apparaît comme une acrobatie peu recommandable. Déjà, l'expérience qu'on en fit, entre 1986 et 1988, profita beaucoup au Président, mais peu à la nation, et pas du tout à l'opposition. Mitterrand y tirait les ficelles de la Quatrième pour ligoter à son profit la Cinquième : il engrangeait d'un silence modeste les succès du gouvernement Chirac et distillait un venin sucré sur ses insuccès, le tout pour embabouiner l'opinion et préparer, avec succès, sa réélection. Aujourd'hui, chat échaudé craint l'eau froide, et c'est merveille de voir Chirac, Giscard, Balladur aller vers une nouvelle cohabitation comme des ânes qui reculent. On les comprend.

Car le pouvoir, ces temps-ci, n'est pas et ne sera pas une sinécure. La crise économique, qui étend chaque jour sa gangrène, mais aussi cette crise sourde de l'adhésion citoyenne provoquée par la chute des anciens totems idéologiques (A quoi donc j'adhère ? Pour quelle fin ? Pour quelle idée de l'avenir ?), tout indique que les peuples sont de moins en moins dociles. Et même, comme dirait Tapie, qu'ils « déconnent » volontiers.

Lorsque VGE invoque, dans l'hypothèse d'une cohabitation, la nécessité d'abord de la durée, ensuite de la « neutralité » du Président (c'est-à-dire de sa mutation en Président de la Quatrième, modèle Coty et chrysanthèmes), et enfin d'une « situation pas trop grave », lorsque Jacques Chirac (page 42) exprime, avec plus de retenue, le même raidissement, il est évident qu'ils énoncent l'un et l'autre des conditions si impérieuses qu'ils doutent qu'elles soient un jour acceptées. Ces meurtrières, ils ne les arment que pour offrir à Mitterrand le drapeau blanc d'une retraite convenable : celle de réaliser les promesses que Mitterrand lui-même proclamait d'une réforme institutionnelle, bonne façon de tirer sa révérence pour une retraite anticipée.

En attendant le choix que le Président mijote, c'est partout le carrousel des clabauderies, rumeurs et supputations. Sur la tactique à suivre, les analyses des successeurs divergent de façon dangereuse (primaires, pas primaires, etc.). Mais de Chirac à Delors, en passant par Giscard et Rocard, c'est la même conviction : alors que la crise économique est déclarée, que l'opinion en plein désarroi broie du noir, le pouvoir, lui, est en suspens. ●

PAR CLAUDE IMBERT



Immigration : le mal court

Le pire, dans ce qu'on appelle les « longues maladies », n'est pas qu'elles soient interminables, c'est qu'on s'y résigne. Ainsi de l'immigration incontrôlée et de ses ravages. Qu'une mini-émeute embrase une de nos banlieues-favelas, et toutes nos vigies s'égosillent au porte-voix. Mais, passé le spasme, on oublie la maladie, et plus encore les soins qu'elle requiert. Les Cassandre se lassent, et les pouvoirs font l'autruche.

La maladie est pourtant bien là. La pression de l'immigration clandestine déborde toujours les défenses qui lui sont opposées. Et l'intégration recule devant la résistance d'îlots étendus, constitués en marge de la communauté nationale, hors nos mœurs et nos lois. Ainsi glissons-nous lentement vers un modèle américain de communauté multiraciale. Mauvais modèle !

La pression de l'immigration s'universalise. Aux réfugiés politiques qui fuient une guerre civile, voire un génocide, s'ajoute désormais le flux considérable de ceux qu'on pourrait appeler des « réfugiés économiques » : ceux-là fuient la misère d'une terre stérile, d'un climat « inhumain ». Peu à peu délivrés de leurs résignations aux épidémies, aux famines, à la mortalité infantile, guidés par le grand tam-tam médiatique, ils accourent au grand banquet des riches. Sur le Nouveau Continent, l'immigration latino-américaine envahit plusieurs Etats du sud des Etats-Unis. Chez nous, en Europe, la masse des peuples d'Afrique – et d'abord maghrébins – exerce et exercera une pression qu'on pourrait dire naturelle et mécanique : celle de peuples pauvres et prolifiques proches de peuples riches et en relatif déclin démographique.

La France – chacun le sait – est la plus vulnérable : parce que son passé a installé chez elle une forte immigration africaine constituant une structure d'accueil, parce qu'elle a la meilleure protection sociale d'Europe et que ses idéaux et son droit universalistes lui ont masqué, jusqu'à l'ineptie, les dangers que son utopie faisait courir à son identité, la France détient en Europe le record peu envié de l'immigration non européenne. Comme, sur les 25 000 expulsions d'immigrés prononcées chaque année par nos tribunaux, les deux tiers ne sont pas exécutées, et comme il rentre chaque année environ 150 000 immigrants nouveaux (clandestins compris), on peut être assuré que ce record peu envié ne nous sera pas de sitôt disputé.

La vérité tient, malgré quelques sursauts, à la persistante débilité de notre appareil exécutif et législatif. Tant que les expulsions décidées par les tribunaux ne seront pas

intégralement exécutées, la France, selon l'avis d'un connaisseur (1), passera, des Galapagos à Ceylan, pour le seul pays au monde où le clandestin a droit effectif de cité jusqu'à y manifester sur la place publique.

Une élémentaire restauration de l'autorité répandrait son effet dissuasif sur le téléphone arabe. Mais, au-delà, nos lois sont à réformer. Il faut que le regroupement familial soit réservé aux immigrés titulaires d'une carte de long séjour. Il faut bannir la tolérance polygame. Conditionner le séjour des « étudiants » étrangers en France au déroulement normal de leur cursus universitaire. Amender le système des prestations sociales pour que seuls les étrangers cotisants bénéficient de ses largesses en réformant, si nécessaire, la Constitution sur ce chapitre. Toutes ces mesures, d'ailleurs préconisées par l'opposition, sont d'une urgente évidence. Elles constituent l'ultime barrière contre les Rostock et Los Angeles futurs. Le socialisme tiers-mondiste, les Savonarole de l'antiracisme délirant et la chorale des belles âmes ne font que paver nos enfers de demain.

Dans la course dramatique engagée entre nos capacités d'intégration et le débordement immigré, il est clair que l'intégration marque le pas. Pour deux raisons : la première, qu'on vient de dire, c'est que le débordement excessif ruine l'intégration de même qu'un barrage rompu ruine l'irrigation. C'est ce débordement qui produit les « black powers » de certains ghettos, le scandaleux campement des Maliens nomades de Vincennes, les banlieues à risques, et qui fait peu à peu de la France la Rome introuvable de Juvénal.

La seconde raison, c'est que l'anémie d'un pouvoir en fin de course – sans volonté, sans projet, sans élans – éteint la voix de la République, brouille la figure tutélaire de l'Etat républicain. Comment un ectoplasme donnerait-il à la nation les formes nettes et nouvelles de sa volonté d'intégrer ? Déjà s'étend le fatalisme de l'informe, du patchwork culturel, de la jungle sociale que seuls régenter l'argent et la tricherie de l'incivisme. A François Furet, qui constate la perte de l'esprit républicain, Jean Daniel exhale cette juste plainte : « *Faut-il baisser les bras et sur les flux migratoires et sur la babélisation des cultures ?* » Non, bien sûr, cher Jean Daniel ! Mais si le socialisme français ne relève pas les bras, c'est qu'il n'a plus de bras. ●

1. Jean-Claude Barreau, ancien directeur de l'Office national de l'immigration.

PAR CLAUDE IMBERT



Mitterrand : spéciale dernière !

Mitterrand, lundi, n'aurait donc produit qu'un long bulletin de santé assorti d'un nuage d'embrouille ? Allons donc ! Il a fort bien décrit ce qui nous attend : une fin de règne désolante, menée jusqu'à son terme de 1995 avec le soutien précaire d'un Français sur trois. C'est, dira-t-on, souvent la pénible fin de parcours de plus d'un chef de pays démocratique. Oui ! Mais Mitterrand nous dit plus : dans la perspective vraisemblable, en mars prochain, d'une défaite des siens aux élections législatives, il envisage de pateliner dans une « cohabitation » nouvelle. Ainsi nous annonce-t-il que la France a toutes chances d'exhiber, une fois encore, cette monstrueuse chimère politique où le chef de l'État serait en même temps le chef de l'opposition. Vous trouvez que ce n'est rien ?

Songez-t-il, du moins, à laisser en mars gouverner un pouvoir imposé par le peuple, sans se garder le « domaine réservé » de la politique étrangère ? Accepte-t-il de se réfugier alors dans l'Élysée de la IV^e République, où l'on régnait sans gouverner ? Pas du tout ! Il ne sera pas, fait-il entendre, « inerte ». Ce qui nous promet – au moins sommes-nous prévenus ! – une interminable période de pouvoir diminué, écartelé, de tensions souterraines, d'agitations larvées ou excitées par l'échéance de la prochaine élection présidentielle. Ainsi, sa santé recouvrée, Mitterrand aborde-t-il ces marécages annoncés avec une charmante alacrité.

J'en vois qui admirent sa verdeur à la godille, et s'émerveillent de ce leurre de réforme constitutionnelle jeté dans les pattes de l'opposition pour qu'elle s'y perde en arguties discordantes. Je ne partage pas ce ravissement d'ilotes. Car, enfin, l'homme Mitterrand se porte bien, et tant mieux ! Mais faut-il qu'un citoyen français, sans se sentir rabaissé, se réjouisse, dans le feuilleton Mitterrand, de ce « spéciale dernière » où un monarque enjôleur rit de sa dernière scapinade ? Faut-il qu'on oublie que le chef de l'État n'est maître que d'un pouvoir consenti au service de la France, dont le sort, ces temps-ci, est peu jubilatoire ?

Dans quelle France vit donc un Président si guilleret ? Serait-ce une France sans chômeurs, épargnée par la crise, sans cascade de faillites, sans forêt de drapeaux noirs flottant sur les marmites ? Dirigerait-il une majorité robuste, garantie par un parti conquérant ? Le socialisme aurait-il rénové sa doctrine ? Serait-il en passe

d'intégrer les foules d'immigrés ? D'améliorer la sécurité des citoyens ? D'apprendre à lire et à écrire aux enfants de France ? Aurait-il dominé les élections régionales, écrasé de dix points le « non » au référendum européen ? Devant la chute du communisme, la réunification allemande, le remue-ménage moscovite de Gorbatchev et d'Eltsine ou la crise serbo-croate, sa diplomatie porterait-elle dans le vaste monde le renom de la lucidité française ? Aurait-il écarté de ses palais le népotisme ? L'Élysée serait-il un temple de vertu farouche que n'aurait foulé aucun agioteur ? Fantasmagories ! Jadis, le socialisme rêvait le futur ; aujourd'hui, il rêve le présent.

Il y eut pourtant dans les rangs de la gauche un sage, un Caton, pour dénoncer les méfaits d'un pouvoir trop long. « Sept ans, c'est trop ; quatorze, ce n'est plus encore... Un pouvoir excessif et pendant trop longtemps est nuisible aux intérêts de notre pays ! » Qui était ce Caton ? François Mitterrand, en 1981.

Dans l'esprit, sinon la lettre, de la V^e République et dès lors que *la fonction présidentielle n'y est pas celle d'un arbitre mais de capitaine d'un camp*, il devient évident que le capitaine doit quitter le jeu si son camp est en capitulation. C'est ce que de Gaulle fit en 1969, pour « quitter les choses avant qu'elles ne le quittent ». C'est ce que prescrit Barre si l'opposition l'emportait largement en mars prochain. C'est ce que pensent, dans la même hypothèse, 65 % de nos compatriotes. Et, parmi eux, plus d'un socialiste. Ramer là contre, comme s'y essaie Mitterrand, c'est donner le sentiment de se cramponner au pouvoir en bravant l'électeur au nom d'une durée constitutionnelle depuis vingt ans condamnée par tous, avec un air de dire : « Enfants que vous êtes, vous m'avez réélu en 1988, tant pis pour vous, vous me garderez jusqu'au bout. » Je sais bien que, dans l'esthétique de Machiavel, « un pouvoir sans abus perd de son charme ». Mais où est là-dedans l'intérêt de la nation ?

Si l'opposition le perd de vue, si d'avance elle accepte de se laisser flouer une fois encore – notamment dans l'exercice souverain d'une politique étrangère qui gouverne de plus en plus la politique intérieure – alors elle sera mise, par un peuple lassé de ces acrobaties, dans le même sac aux réprouvés que ses adversaires. Elle ruinerait, quoi qu'elle en ait, les vertus démocratiques de l'alternance. Et Mitterrand s'en irait en 1995 sur les ruines de la V^e République. ●

PAR CLAUDE IMBERT



A vau-l'eau

Il y a plusieurs façons de considérer la gigantesque révolution de notre société. On peut, comme Philippe de Saint-Marc (1), peindre à l'acide les traumatismes d'un ordre ancien qui se délabre et que régentaient les morales décomposées – chrétienne ou laïque – du Devoir. On peut, au contraire, chanter l'autonomie croissante d'individus jouissant des bienfaits de l'Etat-providence et des sciences et techniques nouvelles. Et même, comme l'optimiste Gilles Lipovetsky (2), prévoir en rose l'avènement d'une « postmorale » qui n'userait ni des prescriptions ni des sanctions de l'ancien Devoir... (Entre nous, pas commode !)

Mais, qu'on la considère avec confiance ou désolation, ce qui s'avère, c'est la crise multiforme d'un ordre social. Naturellement, nos principales institutions s'en trouvent d'abord désacralisées, puis malmenées. La politique, bien sûr, mais tout autant les médias. Et plus encore l'Enseignement et les Eglises, principaux agents transmetteurs d'une tradition en perte. De quel œil détaché, quasi ethnographique, la presse d'une nation qui fut la fille aînée de l'Eglise présente, ces jours-ci, le nouveau catéchisme ! Comme d'une météorite tombée d'une autre planète morale !

Quant à la justice, on ne s'étonnera pas de la voir secouée comme jamais. Pas étonnant : le droit scelle de son cachet une conformité à une règle morale, sociale. Quand la pratique s'emballe, le droit ne suit plus. Trois affaires viennent de nous exhiber son pénible essoufflement.

D'abord, cette tragédie du sang contaminé. Notre Code pénal ne distingue aucun délit entre, d'une part, « l'empoisonnement », écarté en l'occurrence par la Justice pour les médecins diffuseurs ou prescripteurs, et, d'autre part, « la tromperie », fruit d'une incurie administrative. C'est la sanction de cette incurie qui expédie Garretta en prison, condamne deux de ses confrères, mais ignore une bonne cinquantaine de responsables médicaux informés. Eux aussi, pourtant, ont pris, chacun à sa manière, le risque médical de « laisser courir » du sang contaminé durant six mois, avec la conscience, à l'époque plus ou moins aiguë (c'est toute la question), de sa fatale nocivité. Si bien que, pour les victimes et pour une opinion chauffée à blanc, les trois condamnés apparaissent tantôt comme des coupables insuffisamment punis, tantôt comme des boucs émissaires livrés, en cote mal taillée, à la colère publique.

S'il s'agit des politiques, l'aberration est pire encore. La Haute Cour qu'on leur promet est une instance déconsi-

dérée : comme elle est composée de politiques, elle apparaîtra, si elle condamne, comme un tribunal inspiré par la vindicte ; et si elle absout, comme un jury de complaisance politicienne. On doit donc la réformer. Très bien ! Mais voilà que le Président-Pilate préconise qu'en attendant on livre à ce tribunal « boiteux, bâtard et mal fichu » trois de ses ministres jetés en tribut expiatoire au Moloch de l'opinion publique.

Dans l'embrouillamini des quatre types de responsabilité – civile, administrative, pénale et politique – le juriste perd son latin. Et l'enragement de l'opinion se transporte ici et là, d'une tête à l'autre, comme un essaim de guêpes affolées. Faute d'admettre la complexité d'une faute si évidemment collective, le désir violent d'individualiser la sanction fait dire aux redresseurs de torts : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère... » Plutôt punir à tort que manquer à punir : un vrai précepte de société primitive !

Lorsque le Conseil d'Etat rappelle, dans son arrêt sur le Tchador à l'école, le respect dû aux libertés religieuses, il l'inscrit dans une tradition respectable qui n'écorne pas, a priori, le principe de laïcité. Mais il fait peu de cas – en fait, il ne pouvait pas faire cas – de ce qui n'est en effet qu'une crainte, mais forte et fondée : celle qu'un islam ouvertement prosélyte ne bouscule une laïcité qu'il honnit.

La même discordance entre la lettre du droit et l'appréciation d'une nouvelle réalité a conduit un jury populaire à acquitter une boulangère de Reims qui avait tué un jeune Beur d'un coup de carabine. Décision, en droit, qui a choqué. Mais combien y a-t-il de violations quotidiennes du droit et qui demeurent impunies dans des quartiers littéralement « hors la loi » ? Comment révoquer le droit tous les jours dans la rue et l'invoquer une fois par an en cour d'assises ?

Conclusion : la révolution de la société déborde les capacités d'un Etat impuissant à assurer ses missions. Il le faudrait réformateur et fort : il est aujourd'hui conservateur et exténué. Alors, en bout de chaîne, une justice débordée, aux codes obsolètes, fait, à la va-comme-je-te-pousse, de la médecine d'urgence. ●

1. « Progrès ou déclin de l'homme ? » (Stock).
Et *Le Quotidien de Paris* des 3 janvier et 12 novembre 1992.
2. « Le crépuscule du devoir » (Gallimard).

PAR CLAUDE IMBERT



Quand la France remet son béret

Dans les grands déménagements de l'Histoire, les peuples ont besoin d'hommes qui voient haut et loin. Depuis un demi-siècle, le handicap, chez nous, de l'élite politique, c'est d'avoir compté beaucoup d'experts mais peu de visionnaires. Or les experts, insurpassables dans le statu quo, se trompent toujours sur l'essentiel dès lors que quelque chose de grand remue, dans les tréfonds, sous leurs petits pieds. Ainsi la France, première nation agricole d'Europe, n'a jamais compris, saisi, médité l'événement du siècle, et qui la changerait plus qu'aucune autre nation : la fin de la civilisation paysanne. Eût-elle pris la juste mesure d'une révolution si considérable qu'elle lui eût accordé les mêmes soins humains, politiques, économiques qu'ont nécessités la fin de l'Empire et le rapatriement des pieds-noirs.

La mutation paysanne est pathétique, parce qu'elle touche aux racines d'une nation qui a vécu, depuis des siècles, dans l'ordre social et culturel de la « terre ». Sur dix millions de Français qui en vivaient au sortir de la guerre, il en reste un million, et, sur ce million, trois à quatre cent mille sont appelés à disparaître. Nous n'exhiberions pas aujourd'hui, face au monde et à l'Europe, ce désarroi piteux si nous avions, sans nulle cesse, considéré ce grand déménagement dans sa juste et formidable dimension. Si nos politiques avaient dit la vérité, organisé la solidarité nécessaire et l'aménagement inéluctablement nouveau du sol national.

Car l'inéluctable déboucle. Acculés, aujourd'hui, dans les fascines du GATT, nous ne produisons – majorité et opposition confondues – qu'un hymne larmoyant et vain pour une impossible restauration. Comme si l'agriculture française allait résister seule à une révolution commencée partout, il y a un demi-siècle, par la disparition de la traction animale, poursuivie, sans discontinuer, par la mécanique, la chimie, la génétique et qui a fait, dans le monde, littéralement s'effondrer les prix agricoles ! Comme si nous allions pouvoir indéfiniment prolonger ce carcan d'assistance géré par l'Europe communautaire et qui entassait des pyramides de produits invendables à coups de subventions ruineuses ! Comme si, aujourd'hui, toute la nation, découvrant la Lune, redevenait agricole, et disposée à sacrifier les intérêts d'une France moderne et qui brille enfin dans les services et l'industrie ! Comme si la crainte de la « jacquerie » devait seule définir « l'intérêt national » et mettre à chaque Français une fourche à la boutonnière !

Le CNPF et les grandes forces syndicales ont-ils renoncé à faire entendre les intérêts modernes de la nation dans ce concert désolant où l'on ne convoque « l'unité nationale » qu'avec les accents pétainistes du « retour à la terre » ? Qu'il faille aider lucidement une population « ma-traquée » par l'évolution, résister au gigantisme urbain et protéger le paysage français, c'est l'évidence ! Mais faut-il, pour autant, que la France remette son béret d'avant guerre et s'enrôle dans le nationalisme cocardier de « la France seule » ? Comment un pouvoir terminal peut-il avoir engagé ce qui lui restait de crédit pour soutenir si ardemment l'Europe communautaire et décidé soudain de lui tourner le dos ? Obtenir, si l'on peut, des concessions nouvelles de nos partenaires, bien sûr ! Mais sans dégringoler dans le culte passionnel d'une paysannerie révolue. Beaucoup de Français d'ascendance paysanne (j'en suis) gardent de la paille dans leurs pénates. Ce n'est pas une raison pour qu'ils empaillent leur avenir !

Les paysans, à qui on n'a cessé de mentir depuis trente ans, et qu'on a baladés de productivisme en quotas, sont désespérés. Ils s'enragent et n'écotent plus que le pire. Quand on leur parle de réduire de 21 % les exportations subventionnées, on leur fait oublier qu'il s'agit d'exportations hors la communauté : or les deux tiers des exportations françaises sont intracommunautaires. Et, pour le dernier tiers, beaucoup de produits (ainsi les vins de qualité) ne sont pas subventionnés et échappent donc aux réductions. A considérer froidement les textes et les chiffres, il n'est même pas du tout évident que l'accord de Washington soit au total si dommageable à l'agriculture française. Mais qui ose le dire ? Le tumulte des passions écrase tout. Il faut y résister. Du train où l'on va, ce n'est pas seulement l'accord du GATT que nous condamnons, mais la dernière réforme de la politique agricole commune qui, seule, sauvera du désastre 300 000 paysans français de plus.

Le oui à Maastricht voulait édifier une « digue » contre la déstabilisation montante en Europe. Eché : la digue se lézarde. Faut-il que, de surcroît, la France contribue à sa ruine ? Il reste, par bonheur, quelques créneaux de négociation. On doit s'y présenter avec tous nos atouts. Mais sans céder à ce spasme de régression qui fut, de tout temps, un des traits du malheur français. ●

PAR CLAUDE IMBERT



« Flippe » et flop

Les intentions de révision constitutionnelle de François Mitterrand donnent l'impression d'un brouillard d'encre qu'un Président sur la défensive expédie, comme la seiche. Pourquoi ? Parce que c'est la fatalité générale des fins de règne, et plus encore de celle-ci, qu'on n'y peut rien entreprendre qui engendre le seul vrai viatique d'un Président : la confiance.

Qui donc, en France, a de nos jours la tête à disputer sur le sexe des anges ? La France déprime. Aucune comédie politique ne peut la distraire du marasme qui gagne : chômage en hausse, tensions d'insécurité, agriculteurs exaspérés, licenciements en séquences, petites entreprises en faillite, commerces ruinés. L'immobilier malade « plombe » les bilans des banques et assurances. Quand le bâtiment va, tout va. Or, il va mal, et on déduit que rien ne va ! La crise gagne. Moins vite qu'on ne le dit, mais elle avance. Cette spirale de défiance installe une nervosité croissante : on craint on ne sait quoi pour on ne sait quand. Autant dire que si l'opinion doit lever le nez, ce sera pour un changement éclatant de direction. Et non pour ces fumerolles constitutionnelles échappées de l'Elysée et qui dérivent déjà mollement vers le prochain horizon électoral. C'est d'abord parce que la France « flippe » que la réforme fait flop.

De surcroît, l'opinion n'y voit que la dernière ficelle du Président. Son art d'embarlificoter lui a fait, au fil des ans, une réputation pesante : quoi qu'il agisse, on cherche le traquenard. C'est un peu injuste, car dans le dernier paquet on trouve maintes dispositions heureuses, et d'ailleurs largement souhaitées de tous bords, pour la restauration de certains pouvoirs du Parlement, l'extension du champ référendaire, la saisine du Conseil constitutionnel, etc. Mais on découvre vite le traquenard si l'on note que la date choisie n'est pas innocente. Pourquoi donc le Président, qui, avant d'y prendre ses aises, voyait dans cette Constitution une détestable machinerie gaulliste, a-t-il attendu douze ans pour la réformer ? Et s'il urge soudain, pourquoi ? Réponse : pour faire de la réforme une peau de banane préélectorale jetée sous les pieds de l'opposition. Et, si possible, une poire pour la soif dans le désert d'une cohabitation probable.

Car si on lit le texte des suggestions présidentielles de près, on y trouve affirmée la « prééminence » du chef de l'Etat dans les Affaires étrangères et la Défense. Or cette

prééminence-là, celle du fameux « domaine réservé », n'est nullement inscrite – contrairement à une idée reçue – dans la Constitution : c'est, depuis 1958, une *pratique* présidentielle qui s'est accentuée au fil des temps. Mitterrand la dénonçait sévèrement chez de Gaulle, avant de l'adopter souverainement. Les naïfs qui imaginent, pour avril, une cohabitation paisible devraient prendre garde à ce bout d'oreille gaullienne qui ne pointe pas ici par hasard. En somme, un toilettage de la Constitution aurait pu être bénéfique, pourvu qu'il fût opéré sans hâte ni arrière-pensée. Ce n'est pas le cas. Ainsi, sur la réduction de la durée du mandat présidentiel, souhaitée par l'opinion et le Parlement, et qui amuse, depuis vingt-cinq ans, le tapis politique, on voit bien que c'est le souci actuel de durée du Président qui oblitère toute autre considération : le Président, nous dit-on, en pincerait pour six ans, alors que son programme aura prôné les cinq, et qu'il aura dit et fait dire que sept lui plaisaient bien... La contorsion vire au comique.

Ces dignes messieurs du Comité consultatif devraient pouvoir déconseiller d'abord, en leur nouvelle majesté, de régler en deux mois ce qui a pu attendre douze ans. Ils savent mieux que personne combien les Français ont la mauvaise manie de vouloir changer les règles du jeu chaque fois qu'ils constatent du mauvais jeu : seize Constitutions françaises en deux siècles pour une seule Constitution américaine et pour ainsi dire pas de Constitution anglaise ! La Constitution gaullienne de la V^e République a eu le mérite de réduire les vices à l'italienne du régime d'Assemblée de la IV^e. Elle présente aujourd'hui le défaut inverse de favoriser à l'excès l'inclination monarchique de l'exécutif. Mais considérons d'abord le rôle que joue la pratique dans cette mauvaise pente. C'est la *pratique* « monarchique » qui, de De Gaulle à Mitterrand, n'a cessé de s'exagérer.

Dans la peinture impressionnante que mon ami Revel fait des vices de notre « présidentocratie » (1), je ne m'écarte de lui que sur un point : je crois le système moins pervers que ses usagers. Et j'incline vers Joseph de Maistre lorsqu'il voit « dans chaque Constitution quelque chose qui ne peut être écrit, et qu'il faut laisser dans un nuage vénérable ». ●

1. *L'absolutisme inefficace*, de Jean-François Revel (Plon).



Rengager dans la coloniale ?

L'intervention en Somalie au nom du principe, inédit dans notre histoire, de « l'ingérence humanitaire » soulève, mine de rien, plusieurs questions qui portent loin. Tout part d'un premier constat : dans l'esprit des Occidentaux, il est insupportable de laisser sciemment mourir de faim des populations entières. On envoie donc des médecins et des vivres. Deuxième constat : l'anarchie, le déchaînement de bandes armées saccagent l'assistance médicale et alimentaire. On va donc protéger militairement l'entreprise humanitaire. C'est l'engrenage d'une telle logique qui fonde « l'ingérence humanitaire ». Très bien ! Mais après ? Quand doit cesser le militaire ? Et, s'il cesse, qui nous assure qu'un pouvoir local durable évitera l'actuelle sauvagerie ? Faut-il mettre la Somalie sous tutelle des Nations unies ? « Sous mandat », comme on disait jadis au temps de feu la Société des nations ?

Deuxième ordre de questions : celui du choix des zones où l'intervention s'impose. L'« évidence », à nos yeux, de la Somalie ne tient qu'au fait que les caméras ont pu filmer l'atrocité de sa détresse. Or, vous trouveriez dans le monde, en Afrique, en Asie, maintes régions où le sort des populations est tout aussi accablant : ainsi, le Sud-Soudan, le Liberia, le Mozambique. Et plusieurs contrées du Sud-Est asiatique – la Birmanie, par exemple – où les caméras n'entrent pas. En Europe, nous déplorons – seconde « évidence » pour nous, car les caméras y pénètrent – le pandémonium de l'ex-Yougoslavie et le martyre tous les jours exhibé de Sarajevo. Si l'on protège les enfants somaliens, quid des enfants bosniaques ?

La réponse, vous la connaissez : elle n'est pas reluisante, mais elle n'est pas pour autant déraisonnable, à condition de ne pas ignorer ses limites et ses périls. Elle consiste à ne pas refuser, au nom de principes absolus, de faire ce qui paraît possible pour soulager l'immédiate misère (la Somalie), tout en renonçant à ce qui paraît trop risqué et pratiquement inatteignable (les Balkans), compte tenu, dans ce cas, de la réserve américaine, de l'absence d'une force européenne, et, surtout, d'un terrain propice à une résistance serbe que l'on sait redoutable. On ira donc en Somalie, puisque les caméras, l'émotion de l'opinion et le président Bush le veulent. Et on n'ira pas ailleurs, soit que l'opinion occidentale ne s'en émeuve pas faute d'être alertée sur ces « ailleurs », soit qu'elle n'ait pas, comme en Bosnie, les moyens politiques et militaires de passer de la compassion à l'action.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que le noble principe de « l'ingérence humanitaire » reproduit en toute simplicité une partie de la démarche coloniale. Une partie seulement, puisqu'en est absent l'appétit de conquêtes. Mais une partie tout de même, puisque l'ordre colonial n'était pas seulement conquérant et exploiteur : il était l'un des produits de l'idéologie occidentale, celle d'un modèle de civilisation dont l'orgueil déclaré était d'apporter aux colonisés une progressive libération politique et économique. Ce modèle colonial reposait ainsi sur plusieurs piliers : le marchand, sans doute, mais aussi le médecin, le gendarme, l'administrateur, le missionnaire et l'instituteur.

Que voyons-nous aujourd'hui dans la logique de « l'ingérence humanitaire » ? Nous voyons que le médecin, parti en pionnier, appelle à l'aide le gendarme. Mais que feront-ils bientôt sans l'instituteur et l'administrateur, bref, sans un Etat digne de ce nom ? Dans les pays de l'Est, abrutis par le communisme, mais où le système éducatif n'est pas si médiocre, la démocratie bafouille et le nationalisme se ressourcent dans le tribalisme. Et nous voudrions, pour parler seulement de l'Afrique, où l'éducation reste débile et l'Etat précaire, que les droits de l'homme y fleurissent d'eux-mêmes ? C'est idiot !

La vérité est toute contraire. Des zones entières d'Afrique noire retournent à leur passé précolonial, aggravé aujourd'hui par le déracinement des peuples et les jungles urbaines. Dans plusieurs régions, l'exploitation occidentale des richesses naturelles (pétrole, mines, palmistes) se maintient dans un régime peu éloigné de celui des grandes compagnies que peignait Gide en 1925. Le sort politique et économique des hommes y est, presque partout, pire qu'aux temps de la tutelle coloniale.

Notre message, quoi que nous fassions, demeure à vocation universaliste. L'Occident a totalement renoncé à la domination coloniale. Mais il n'a pas renoncé – Dieu merci ! – à la diffusion universaliste des droits de l'homme. C'est ce message qui assure la grandeur de l'aventure occidentale. Mais sa contrepartie implique une servitude égale. Celle que Kipling appelait déjà « *The white Man's Burden* » : le fardeau de l'homme blanc.

PAR CLAUDE IMBERT



Europe : la dépression du homard

Pauvre Europe, patraque à l'Ouest, pantelante à l'Est ! Vieux continent en rechute qui donne le sentiment qu'une Histoire gâteuse bredouille vaguement d'anciens malheurs. Chez ses peuples de l'Ouest s'installe une dépression économique qui n'en finit pas ; un abaissement civique ; un découragement étourdi. Et, à l'est de l'Europe, dans sa banlieue des pauvres, dans ses Balkans rongés de haines fatidiques s'installe la guerre serbo-bosniaque qui menace de s'étendre ! Une guerre qui proclame à la face du monde que sur notre continent, grand prêcheur universel des droits de l'homme, les pires barbaries peuvent encore se perpétrer. Voici revenu ce spectre maudit qui reproduit, à Sarajevo, la face hideuse de Guernica !

Notre Europe à nous, bien qu'endurcie par sa consommation quotidienne de souffrances télévisuelles, s'en émeut vaguement. Mais elle remâche son impuissance. Nos nations n'ont plus le bras long. Et l'Europe communautaire, si elle a déjà un ventre, n'a encore ni pincés ni défenses. Tel le homard, dans la métaphore de Françoise Dolto, qui, dans sa mue, entre la carapace qu'il vient de perdre et celle qu'il n'a pas encore trouvée, cache comme il peut ses chairs délicates, l'Europe des Douze rampe et dérive en attendant des jours meilleurs. Elle n'a que trop tergiversé pour contenir la gangrène balkanique. Et elle patauge pour parfaire son grand œuvre communautaire, qui, justement, lui eût donné la capacité d'agir. Sa course se « désunit », comme celle d'un athlète épuisé. En cette mauvaise passe, le médiocre sommet européen d'Edimbourg n'aura eu pour vertu que de préserver un édifice branlant. Mais à quel prix ! Ce replâtrage permet, dira-t-on, de gagner du temps ; de financer la poursuite de l'ouvrage. Mais, dans ce pâle bouilli à l'anglaise, l'union monétaire paraît s'évaporer. Et le Danemark fanfaronne sur un Maastricht décomposé.

La vérité, c'est que, sur l'Europe, les dirigeants restent plus lucides que leurs peuples. C'est qu'ils apprécient mieux les fragilités démographiques, économiques, stratégiques du destin européen dans le monde qui nous attend. Mais ils ont trop ignoré leurs peuples, qui, désormais, imposent leurs freins. Et l'Europe patine. L'eurosepticisme, l'euro pessimisme font florès. Ils n'accouchent pas encore partout d'une négation danoise ou suisse. Mais, ici ou là, on jette déjà le manche après la

cognée. Au RPR, par exemple, on dirait que la résolution européenne de Chirac cède peu à peu au repliement de Pasqua-Séguin. On rabâche, contre le bouc émissaire européen, le pronostic d'échec. Et nous connaissons cette musique : c'est celle de la « *self fulfilling prophecy* », une prophétie qui, à force de se répandre, accomplit ses propres prévisions. Antique manteau démocratique de la résignation au pire !

Elle vient aujourd'hui de loin. D'une lame de fond populaire, sinon populiste, qui balaie ses élites, sa classe politique décomposée, ses institutions délabrées. Cette même lame, sur sa lancée, ébranle l'Europe de ces mêmes élites et tout son saint-frusquin. « *Amen, le peuple le veut ainsi* », disent nos caciques, agenouillés devant les sondages. Quelle veulerie ! Comme si les peuples avaient toujours raison !

Doit-on ainsi se réjouir, chez nous, de l'étalement satisfait de tous les corporatismes (routiers, cheminots, etc.), qui balkanise la nation ; de la gesticulation démagogique, qui sacrifie les intérêts du plus grand nombre à ceux qui crient le plus fort ; de la piteuse résignation des pouvoirs publics à toutes les surenchères agricoles ? Doit-on acquiescer mollement à cette grève soudaine de la SNCF. bénie par son président (!), qui paralyse toute la France. pour protester contre une décision de justice ? Doit-on approuver que le pouvoir ait « lâché » le solide président de la RATP. qui concoctait bien plus sagement un nécessaire service minimum ? Par quelle pénible contagion cette fatigue privée et collective sous les stress de la vie moderne (voir le film de Coline Serreau « *La crise* ») devrait-elle gagner les décisions d'Etat ?

Il faut se reprendre. Il faut, en Europe, que ceux qui veulent avancer avancent sans attendre que l'Angleterre obtienne enfin la dilution générale qu'elle escompte, et qui ne profiterait qu'à l'Amérique et à l'Asie. Nous pouvons, avec l'Allemagne, reprendre le collier. Comme chez nos sportifs, le mal de la France est surtout dans sa tête : trop atone et désabusée, trop soumise aujourd'hui à la désastreuse débilité d'une fin de règne. Il faut tourner la page. Aérer, faire le ménage dans la pyramide folle des dépenses sociales. Ressouder un creuset national, et le creuset d'une Europe courte et volontaire. Contre la sinistrose annoncée de 1993, c'est le seul vœu qui vaille pour notre nouvel an ! ●

Bibliographie

ภาษาไทย

- ชวรัตน์ เชิดชัย. การบรรณาธิกรณหนังสือพิมพ์และนิตยสาร. กรุงเทพฯ :
โรงพิมพ์มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 2520.
- เพียงเพ็ญ ทูมมานนท์. วิทยานิพนธ์ : บทบรรณาธิกรณในหนังสือพิมพ์
รายวันไทย : เนื้อหาและกระบวนการเขียน. กรุงเทพฯ :
โรงพิมพ์จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 2536.
- มาลี บุญศิริพันธ์. การเขียนบทบรรณาธิกรณของหนังสือพิมพ์ภาษาไทยรายวัน.
กรุงเทพฯ : โรงพิมพ์มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 2527.
- สิริทิพย์ ชันสุวรรณ. งานหนังสือพิมพ์. กรุงเทพฯ : สำนักพิมพ์ประกายพริก,
2539.

ภาษาฝรั่งเศส

- . Pratiques N° 43 : Le sens des mots. Metz : CRESEF, 1984.
- . Pratiques N° 56 : Les types de textes. Metz : CRESEF,
1987.
- . Pratiques N° 57 : L'organisation des textes. Metz :
CRESEF, 1988.
- . Pratiques N° 62 : Classer les textes. Metz : CRESEF,
1989.
- . Pratiques N° 94 : Genre de la presse écrite. Metz :
CRESEF, 1997.

- . Pratiques N° 96 : Enseigner l'argumentation. Metz : CRESEF, 1997.
- . Je vais en France 1993. Le Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires.
- . Je vais en France 1994-1995. Le Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires
- ADAM, J.-M. Elements de linguistique textuelle. Liège : Mardaga, 1996.
- AGNES, Y. et CROISSANDEAU, J.-M. Lire le journal. Paris : F.P. Lobies, 1979.
- BAYON, C. et FABRE, P. La Sémantique. Paris : Nathan, 1987.
- BECHADE, H-D. Syntaxe du français moderne et contemporaine. Paris : PUF, 1986.
- BERTAUD DU CHAZAUD, H. Dictionnaires des synonymes. Paris : Le Robert, 1989.
- BLANCHARD, S. , KORACH, D. , PENCREAC'H, J. , et VARONE, M. Vocabulaire. Paris : Nathan, 1995.
- BONNARD, H. Procédés annexes d'expression. Paris : Magnard, 1983.
- BORILLO, A., SOUBLIN, F., TAMINE, J. Exercices de syntaxe transformationnelle du français. Paris : Armand Colin, 1974.
- BOUCHER, F. et ECHKENAZI, J. Guide de l'Europe des 15. Paris : Nathan, 1995.
- BREKLE, H.-E. Sémantique. Paris : Armand Colin, 1974.
- CAPELLE, G., GIDON, N., MOLINIE, M. Espace 3 (Méthode de français). Paris : Hachette, 1991.

- CHANSMUICH, A. Thèse : Etude stylistique des titres de journaux concernant l'élection présidentielle en France en 1988.
Bangkok : Edition Université Chulalongkorn, 1993.
- COMBETTES, B. et TOMASSONE, R. Le Texte informatif (Aspects linguistiques). Bruxelles : De Boeck, 1988.
- CRESSOT, M. Le Style et ses techniques. (Précis d'analyse stylistique). Paris : PUF, 1974.
- DUBOIS, J., LAGANE, R., VIGNER, G. La Grammaire nouvelle du français. Paris : Larousse, 1977.
- FONTANIER, P. Les Figures du discours. Paris : Flammarion, 1977.
- FROMILHAGUE, C. et SANCIER, A. Introduction à l'analyse stylistique. Paris : Bordas, 1991
- FUCHS, C. Linguistique et traitement automatique des langues.
Paris : Hachette Supérieur, 1993.
- GARY-PRIEUR, M-N. De la grammaire à la linguistique (L'Etude de la phrase). Paris : Armand Colin, 1985.
- HAMON, A. Grammaire pratique. Paris : Hachette, 1983.
- HINARD, A., IDRAY, L., LAMOTTE, C. A la découverte de notre langue. Paris : Magnard, 1989.
- JOYEUX, M. Les Figures de styles. Paris : Hatier, 1997.
- LE GOFFIC, P. Grammaire de la phrase française. Paris : Hachette Supérieur, 1993.
- LE GROUPE MU. Rhétorique générale. Paris : Larousse, 1970
- LUNDQUIST, L. L'Analyse textuelle. Paris : CEDIC, 1983.

- MAINGUENEAU, D. Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Paris : Hachette, 1976.
- MARTINET, A. et J. Grammaire fonctionnelle du français. Paris : CREDIF, 1979.
- MAUCHAMP, N. La France d'aujourd'hui. Paris : Clé International, 1991.
- MICHAUD, G. et KIMMEL, A. Le Nouveau Guide France. Paris : Hachette, 1990.
- MOUNIN, G. Clefs pour la linguistique. Paris : Seghers, 1968
- PETITJEAN, R. La Reconstitution de texte. Paris : CEDIC, 1980.
- PIERROT, A.-H. Stylistique de la prose. Paris : Belin SUP, 1993.
- RIEGEL, M. , PELLAT, J.C. , et RIOUL, R. Grammaire méthodique du français. Paris : PUF, 1994.
- ROBERT, P. Le Dictionnaire Nouveau Petit Robert. Paris : Le DicoRobert, 1993.
- SUHAMY, H. Les Figures de style (Que sais-je?). Paris : PUF, 1981.
- VANNOYE, F. Expression Communication. Paris : Armand Colin, 1973.
- VIGNER, G. Lire : Du texte au sens. Paris : Clé International, 1979.

ประวัติผู้เขียน

นายทิสวัศ ชำรงสานต์ เกิดวันที่ 3 กุมภาพันธ์ พ.ศ. 2516
ที่จังหวัดกรุงเทพมหานคร สำเร็จการศึกษาปริญญาศิลปศาสตรบัณฑิต สาขาวิชา
ภาษาฝรั่งเศส คณะศิลปศาสตร์ มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์ ในปีการศึกษา 2537
และเข้าศึกษาต่อในหลักสูตรอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาภาษาฝรั่งเศส
ที่จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย เมื่อ พ.ศ. 2539

